



# Recherche-action : Le paysage comme méthode pour mettre en œuvre les transitions dans les territoires

## RAPPORT FINAL 2016-19

**Armelle Lagadec & Mathilde Kempf**

[www.lagadec-kempf.eu](http://www.lagadec-kempf.eu)

[contact@lagadec-kempf.eu](mailto:contact@lagadec-kempf.eu)

Projet professionnel mené avec l'École nationale supérieure de paysage (ENSP) Versailles-Marseille, son laboratoire de recherche, le Larep, et sa Chaire paysage et énergie, en partenariat avec le collectif Paysages de l'après-pétrole, le réseau Tepos, l'association négaWatt et les territoires Pays de Retz et Thouarsais

# SOMMAIRE

## 5 1 - PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

### 5 A - Le paysage comme méthode pour mettre en œuvre les transitions dans les territoires

Problématique principale

Mise en perspective : les enjeux sociétaux de l'après

### 6 B - Le point de vue de praticiennes : Paysages et transitions, une association encore peu explorée sur le terrain

Constats sur les pratiques habituelles en matière de paysage et de transitions dans les territoires

La nécessité d'interroger nos pratiques professionnelles de l'aménagement à l'aune des transitions

### 8 C - Le point de vue de la recherche : État de l'art en matière de paysages et de transitions

Territoires en transition vers le développement durable

Le paysage comme catalyseur de transition

Évolution des concepts sur les questions de paysage, développement durable, territoire

## 14 2 - MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

### 14 A - Éléments de cadrage méthodologiques généraux

Les démarches paysagères au service d'un développement durable et harmonieux des territoires

Une volonté d'intégrer le paysage dans les documents et démarches existants

### 15 B - La constitution d'une équipe scientifique et de terrain

Des partenaires techniques mobilisés sur la recherche et les transitions

Des territoires en réflexion sur les transitions et intéressés par l'approche paysagère

Des étudiants pour aiguillonner les territoires et se former

Une méthode de travail ouverte aux contingences des partenaires et des territoires

### 17 C - La création de contenus à partir de rencontres et de sorties collectives de terrain

Une connaissance de la réalité des questionnements locaux et des paysages

L'élaboration d'une méthodologie pour la recherche, les professionnels, les territoires

## 19 3 - ACTIONS ENTREPRISES

### 19 A - La mobilisation des territoires

Deux territoires volontaires : le Pays de Retz et la Communauté de communes du Thouarsais

Des territoires qui ne sont finalement pas entrés dans la démarche

- 21** **B - Des animations en appui au plan climat et à l'évaluation du Scot dans le Pays de Retz**  
 Un Atelier pédagogique régional (APR) coconstruit pour enclencher la recherche et l'animation locale  
 Un APR qui a nourri d'autres travaux de diplômés de paysagistes  
 Des croisements de regard et des collaborations suite à ces travaux étudiants  
 Un temps politique contraint compensé par la mobilisation d'une ingénierie locale  
 Un temps fort d'atelier autour des problématiques agricoles et d'eau  
 Une poursuite des réflexions de fond et des rencontres sur le paysage pour nourrir les démarches locales  
 Une intégration notable du paysage dans les documents et démarches engagés dans le territoire
- 27** **C - Un plan de paysage en appui des documents d'urbanisme dans la Communauté de communes du Thouarsais**  
 Un APR qui avait bien préparé le terrain  
 Un démarrage rapide sur le terrain, connecté aux futurs documents d'urbanisme  
 Un nouvel élan grâce à l'appel à projet plan de paysage initié par le ministère  
 Le lancement du plan de paysage par une visite de terrain collégiale  
 Un approfondissement de la connaissance du terrain, individuellement et collectivement  
 Un atelier participatif pour établir les priorités des fiches-actions  
 Un travail important de coordination entre le plan de paysage et les documents d'aménagement  
 La première OAP française sur la thématique « Paysage et énergie »  
 La poursuite de la construction des fiches-actions
- 34** **D - Des collaborations fructueuses avec le réseau Tepos, négaWatt et le collectif PAP**  
 Une forte mobilisation du collectif PAP et de ses outils  
 La création d'un outil commun à Tepos, négaWatt et au collectif PAP  
 Une participation régulière aux rencontres annuelles du réseau Tepos  
 Une collaboration fertile avec le Larep
- 38** **E - Le colloque « Territoires de l'après-pétrole : l'atout du paysage », une occasion de réunir tous les intervenants de la recherche-action**
- 39** **4 - RÉSULTATS DE RECHERCHE**
- 39** **A - Une première étape cruciale et délicate : la mobilisation des territoires**  
 Un processus parfois long et complexe  
 Des territoires déjà ouverts à la recherche
- 41** **B - Ce que la recherche a changé dans les regards, les représentations, les actions**  
 Les effets des démarches mises en œuvre dans le Pays de Retz  
 Les effets des démarches mises en œuvre dans la Communauté de communes du Thouarsais  
 Des convergences inattendues communes aux deux territoires  
 Des liens renforcés avec les partenaires  
 L'intérêt des approches ouvertes et non réglementaires  
 Un regard critique sur notre accompagnement dans les territoires  
 Regard sur la dimension de recherche

<b>56</b>	<b>C - Une synthèse des acquis de la recherche</b> Des enseignements méthodologiques applicables à tous les territoires
<b>59</b>	<b>D - Suites prévues : déclinaison des résultats de la recherche dans des outils de communication</b> Outil méthodologique Outil voyage biface Rédaction d'un article de recherche Rédaction d'un article Signé PAP Poursuite des échanges avec le Larep et la Chaire paysage et énergie
<b>61</b>	<b>E - Conclusion : oui, les paysages peuvent être facilitateurs des transitions !</b>
<b>64</b>	<b>5 - BIBLIOGRAPHIE</b>
<b>68</b>	<b>6 - ANNEXES</b>

# 1 - PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

## A - Le paysage comme méthode pour mettre en œuvre les transitions dans les territoires

### Problématique principale

Les moyens techniques et économiques apportés par la révolution industrielle et une énergie pétrolière abondante ont permis de s'affranchir des contraintes des réalités du milieu pour développer les activités humaines. Ainsi la terre a été considérée comme un réservoir pour poser des lotissements, des zones commerciales et d'activité, des ronds-points, des équipements épars, pour remembrer et industrialiser les pratiques agricoles. Cette construction s'est faite avec des modèles et des normes standardisées s'affranchissant des ressources locales, des spécificités géographiques, culturelles, paysagères et humaines. L'architecture et les paysages portent la marque de ces modes d'aménagement et de production, plus subis que choisis, pouvant générer un sentiment d'impuissance lorsqu'il s'agit de faire autrement.

Aujourd'hui, les nécessaires économies d'énergie, la diversification des sources d'approvisionnements énergétiques, la dégradation de la biodiversité et des richesses écologiques, les chamboulements démographiques et sociétaux, les nouveaux usages dans les milieux ruraux, périurbains et urbains, les outils émergents qui modifient les modalités opérationnelles... imposent aux particuliers et aux collectivités de changer leur regard sur leur environnement quotidien et de s'engager dans des transitions importantes touchant l'aménagement des territoires, les pratiques professionnelles, l'évolution des cadres et des modes de vie. Négliger la dimension spatiale dans ces transitions reviendrait à reproduire les mêmes erreurs, en ne proposant que des solutions techniques et sectorisées, sans lien avec l'ensemble des éléments matériels et culturels qui caractérisent chaque lieu. Comment faire pour que la dimension de cette transition plurielle soit comprise, appropriée, réfléchie et finalement portée par les populations elles-mêmes ? Comment faire pour qu'elle ne soit pas qu'une juxtaposition technique d'équipements ou de dispositifs, déconnectée des aspirations des habitants et de leurs relations au territoire, et donc menacée de rejet ? Comment faire pour que la sobriété qu'elle suppose ne soit pas perçue comme punitive mais au contraire comme source d'un nouveau rapport au monde, moins prédateur et plus solidaire ?

À travers cette recherche, nous émettons l'hypothèse que **la démarche de projet de paysage est à même de faciliter les transitions dans les territoires**. Elle suppose un renversement complet de perspective : le paysage n'est plus la conséquence fortuite des décisions d'aménagement (même en faveur de la transition) mais devient un socle de départ et une cause commune. L'expression partagée d'un désir de paysage est à même de faciliter la transition, en y intégrant de façon voulue, consciente et maîtrisée les profonds bouleversements que ce changement de paradigme suppose et selon les spécificités des territoires.

Ainsi nous avons proposé d'expérimenter des modes d'interventions entre les collectivités, les professionnels en formation, les acteurs du territoire, les chercheurs, les praticiens... pour s'engager dans les transitions écologique, démographique et territoriale en s'appuyant sur les dimensions spatiale et humaine, mobilisant les approches paysagères et architecturales. L'objectif a été de mesurer sur le terrain avec les acteurs impliqués si le paysage pouvait effectivement devenir facilitateur des transitions, à quelles conditions et avec quelles limites.

### Mise en perspective : les enjeux sociétaux de l'après

Aujourd'hui, des chercheurs (Lescaroux et Mignon, 2018) ont établi le lien direct qui existe entre la consommation de pétrole d'un pays et le niveau de son PIB : plus un pays consomme de pétrole plus son PIB est élevé, et plus il satisfait la demande à court terme. Mais à long terme, ce pays aggrave les déséquilibres en matière de destructions des ressources, environnementales, des forêts, des ressources minérales, et d'augmentation de production de gaz à effet de serre (GES). Tout cela est aujourd'hui connu.

On ne peut que constater qu'à l'heure actuelle les « court-termistes » livrent une bataille électorale pour obtenir des résultats tangibles auprès des populations, tandis que les « long-termistes » ne seraient plus audibles. Les premiers se retrouvant derrière les gouvernements populistes, les autres derrière ceux qui ont engagé la transition énergétique.

Les deux camps ont des trajectoires radicalement opposées. Cette opposition traverse l'ensemble des sociétés. Elle n'est pas seulement technologique ou environnementale, elle est aussi politique. Et en cela elle est intéressante. Car nos sociétés ont connu une opposition tout aussi radicale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au plus fort de la révolution industrielle, quand la question du logement, pointée par Max Weber, constituait le point de rencontre entre les revendications des ouvriers et l'intérêt du patronat, le logement était bien le lieu de la reproduction de la force de travail pour les entreprises, et de survie pour les salariés. Le compromis entre ces deux mouvements a ainsi été trouvé sur la question de la survie dont le logement était à la fois le vecteur et l'expression. Aujourd'hui nous assistons à une nouvelle opposition irréductible, mais cette fois-ci entre ceux qui visent uniquement le court terme et ceux qui défendent le long terme. Les deux camps, puisqu'il faut bien les appeler comme cela, sont également engagés dans un combat de survie.

Plus le court terme gagne, moins sa survie à long terme est garantie. Et inversement, les retards vis-à-vis de nouveaux modes de développement pénalisent parfois des fractions importantes de la population, par exemple en matière de chômage. Le pari de notre recherche est de démontrer par l'exemple que le paysage, comme le logement le fut à son époque, peut être le vecteur de la survie des emplois, de la production et du vivre ensemble sur un territoire, pourvu qu'il soit pris à la bonne échelle.

Entre la densification des villes qui nécessitent des investissements de plus en plus importants, et que seules quelques métropoles peuvent désormais se permettre tandis que des collectivités entières lâchent prises, et la désertification des zones sinistrées ou abandonnées, il y a le paysage comme vecteur de préparation de l'avenir et du temps long. Le paysage est ce qui permet, à notre sens, de desserrer l'étau dans lequel la société toute entière est prise car il permet d'établir une relation entre les tenants de l'efficacité du court terme et les porteurs de valeurs à long terme. Le paysage permet de sortir de cette impasse dans laquelle les générations futures, forcément absentes, étaient enfermées car elles n'avaient personne pour les défendre. Le paysage est ce qui permet de faire le lien entre les forces sociales présentes et les générations à venir. Et si un paysage peut être qualifié - de l'après-pétrole - c'est en devenant le garant à la fois de la survie des générations présentes, mais aussi et de celles qui viennent.

## B - Le point de vue de praticiennes : Paysages et transitions, une association encore peu explorée sur le terrain

### Constats sur les pratiques habituelles en matière de paysage et de transitions dans les territoires

#### Le paysage, rarement considéré par les aménageurs

Ce besoin de réinventer les démarches pour mettre en œuvre les transitions s'appuie sur le constat d'une absence de prise en compte de la dimension territoriale et paysagère de la majorité des actions liées aux transitions, souvent envisagées sous un angle fonctionnaliste, ingénierial, sectorisé et seulement quantifié. Le paysage est généralement traité isolément des autres actions et de façon secondaire, comme s'il recouvrait une dimension moins importante. Sa portée transversale et sa capacité à mobiliser tous les acteurs et la population est perçue comme complexe et difficile à maîtriser, déconnectée des outils plus « sérieux » tels que des documents d'urbanisme ou des plans climat. En effet, travailler avec les paysages demande une vision de terrain pluridisciplinaire qui oblige à croiser les regards et à changer ses postures de travail habituelles.

#### Des politiques de transitions qui ne connaissent bien pas le paysage

Lorsqu'on parle de transitions avec les territoires, certains thèmes apparaissent fréquemment : éoliennes, énergie solaire, mobilité, ressources bois, changements climatiques, agroécologie et agriculture de proximité...

Comme une liste à la Prévert de tous les sujets à traiter, dans laquelle il ne resterait plus qu'à les prendre dans un certain ordre, selon le degré de difficulté, les possibilités d'actions, de financements et d'ingénierie locale. Tous ces sujets sont souvent séparés les uns des autres, avec parfois des politiques et des chargés de mission différents pour les mettre en œuvre et les gérer, sans vision d'ensemble. Le paysage y est presque systématiquement absent car plus difficile à saisir, vaste, faisant appel à des compétences différentes qui ont trait à la géographie, la sensibilité, le bien-vivre, le cadre de vie, le tourisme, l'environnement... Il est plus simple de s'attacher à des équipements, des aménagements, des projets opérationnels, techniques, des sites précis et facilement identifiables. À cette échelle de projet localisée et bordée, le paysage est plus facilement mobilisé pour justifier certains choix pratiques : l'intégration paysagère d'un méthaniseur, le constat du changement des paysages pour visualiser les changements climatiques, la lutte entre les protecteurs des paysages et les promoteurs éoliens... Cette vision partielle donne au paysage une dimension seulement esthétique, comme une « cerise sur le gâteau », étant bien entendu que le cœur du sujet n'est pas vraiment là.

### **Les documents d'aménagement du territoire peu paysagers**

Les personnes en charge d'élaborer les documents d'urbanisme (Scot, PLU, PLUI), les plans climat, les documents d'aménagement foncier agricole et forestier... ne savent en général pas bien se servir du paysage, qui est mis en avant principalement à deux moments de leur élaboration : lors du diagnostic pour montrer la beauté des paysages locaux et mettre en avant certains « points noirs paysagers » ; puis lors de l'élaboration des règlements comme prétexte pour interdire, freiner ou encadrer des projets, par exemple à travers des zones de sensibilité paysagère, des formes architecturales qu'il faudrait proscrire car elles ne s'intégreraient pas dans le paysage... Le paysage devient souvent un argument d'opposition et pas un outil de construction ni un fondement de la réflexion au service du développement durable. Il est utilisé en bout de course, sur des secteurs très restreints, lorsque les grandes lignes des projets structurants sont déjà définies et bien établies.

### **L'outil plan de paysage, encore peu connecté aux problématiques de transitions**

Les plans de paysage sont un outil intéressant pour remettre la dimension de médiation, de vision transversale et de projet fondé sur une analyse fine et une connaissance des paysages au cœur des actions et des politiques des territoires. De nombreux exemples de plans de paysage ont montré leur efficacité et leur pertinence pour reconquérir les paysages, améliorer le cadre de vie des habitants, conforter et développer l'agriculture locale, redynamiser l'économie... Le plan de paysage développé dans la Communauté de communes de la Haute-Bruche (Bousquet, Lagadec, Kempf, 2012) en est un exemple reconnu, valorisé par une mention spéciale au prix du paysage de la Convention européenne du paysage. Pourtant, rares encore sont les exemples de plans de paysages réellement associés en amont et en parallèle de l'élaboration d'un document d'urbanisme ou d'un plan climat pour aider à la construction de la pensée et des outils. Les élus et les chargés de mission des territoires, déjà très mobilisés, ne saisissent pas toujours l'intérêt de l'approche paysagère comme point de départ et de ralliement de leurs nombreuses actions et politiques. On retrouve alors une déconnexion et une sectorisation entre l'approche paysagère et la définition des actions mises en œuvre par les collectivités et notamment lors de l'élaboration de leurs autres documents d'aménagement du territoire. Les nouvelles commandes de plans de paysage lancées par le Ministère de la transition écologique et solidaire cherchent à remédier à ce constat en proposant de coupler plan de paysage et élaboration d'un PLUI ou d'un plan climat.

### **La nécessité d'interroger nos pratiques professionnelles de l'aménagement à l'aune des transitions**

Nous avons conscience d'avoir une pratique professionnelle assez atypique dans le milieu de l'architecture et de l'urbanisme, issue de nos premières expériences professionnelles engagées en parallèle de nos études d'architecture puis poursuivies dans notre vie professionnelle. Par exemple, parmi les premières missions que nous avons menées ensemble, nous avons été sensibilisées à l'importance d'élargir le regard à d'autres disciplines (agriculture, environnement, tourisme, économie...) pour traiter avec justesse un projet d'urbanisme, d'architecture et de paysage, donc de travailler avec d'autres professions dans un principe de collaboration. Nous avons également mesuré la nécessité de donner la parole à des responsables et utilisateurs (élus, habitants,

agriculteurs, historiens...) qui ne sont pas toujours mobilisés sur les projets d'aménagement mais ont beaucoup d'informations à transmettre, d'envies à partager, d'initiatives à soutenir. Nous avons appris que le temps passé sur le terrain, seules et avec les acteurs locaux, est un temps fondamental dont il ne faut jamais faire l'économie, avant le temps de travail en salle. Nous avons pu expérimenter des méthodes de travail ouvertes, dans lesquelles nous avons créé les conditions d'une réflexion avec des partenaires, posé des objectifs à atteindre sans présumer des réponses à l'avance, au risque de paraître floues au début. Ces séances de travail collégiales ont donné de très bons résultats et ont permis de démultiplier l'action dans les territoires et auprès des partenaires institutionnels. Enfin, nous avons pu expérimenter la richesse d'accueillir des étudiants en préalable à un projet dans une commune pour explorer les possibilités du site, rêver son devenir et créer de formidables occasions de développement d'une culture architecturale, urbanistique et paysagère avec les habitants et les élus locaux. Nous avons rapidement constaté l'important manque de culture partagée sur ces sujets, qui concernent pourtant l'ensemble des citoyens d'un territoire, ce qui a motivé la création de l'association *Un pavé dans la mare*, dont l'objet est de contribuer à développer une prise de conscience et un intérêt sur ces thématiques par des moyens variés, notamment artistiques et créatifs.

L'ensemble de ces aspects constituent le socle d'une méthode fondatrice toujours mise en œuvre dans tous nos projets, qui résonne avec l'approche systémique, transversale et multi-échelle décrite par Joël de Rosnay dans « Le microscope ». Ces ferments posés très tôt dans notre pratique professionnelle ont naturellement nourri l'ensemble de nos activités jusqu'à aujourd'hui, et nous semblent désormais évidents et banaux car pleinement intégrés. Pourtant, nous constatons au quotidien que ces pratiques ne sont pas si courantes, que les corporatismes et la sectorisation des savoirs, des actions, des politiques et des cultures est toujours dominante. À travers la recherche, nous avons souhaité saisir l'opportunité de prendre du recul sur nos pratiques, intuitives, de les réinterroger, vérifier leur pertinence et les affiner, voire les dépasser : étaient-elles de vieilles habitudes qui peuvent et doivent changer ? Ou sont-elles toujours justes et susceptibles d'apporter des réponses cohérentes et inventives aux défis de notre monde contemporain ? Quelles sont les modes de fonctionnement antérieurs à valider, et ceux qui demandent une nouvelle mise en forme ?

Par ailleurs, nous sommes entourées de personnes militantes, sensibilisées, soucieuses, en démarche permanente d'apprentissage. Cette mouvance et cette attitude nous paraissent normales et habituelles mais elles ne reflètent pas le quotidien des chargés de mission, des élus, des professionnels. Nous pouvons le vérifier lors de diverses missions menées hors des cercles de personnes convaincues. Dès lors, nous avons souhaité que cette recherche nous donne l'occasion de prendre le temps de discerner ce qui relève d'une culture commune et quels sont les apports différents qui méritent d'être détaillés et explicités.

## C - Le point de vue de la recherche : État de l'art en matière de paysages et de transitions

Les collectivités territoriales se trouvent, à l'heure de la décentralisation, renforcées dans leurs capacités juridiques d'actions et de projets. L'urgence du changement climatique et l'ampleur des défis auxquels nos sociétés sont confrontées incitent à prendre les virages des transitions énergétiques, écologiques, numériques, sociales, économiques, transitions soutenues et encouragées par le gouvernement français. Les remaniements réguliers en terme de découpages administratifs (Offner, 2006 ; Torre et Bourdin, 2015, 2016) modifient l'organisation des institutions locales, venant remettre en cause certaines initiatives et politiques antérieures mais offrant des opportunités nouvelles pour assurer l'intégration et la coordination territoriales de l'action publique, notamment en matière de développement durable. En parallèle, la diminution des dotations publiques pour l'aménagement du territoire impose plus de sobriété et d'efficacité dans l'élaboration et la construction de réponses spatiales prenant en compte l'ensemble de ces enjeux de développement durable. À l'image de l'essai de Bruno Latour, « Où atterrir ? », il s'agit de savoir comment s'orienter, tant dans l'espace qu'en politique. L'hypothèse sur laquelle se fonde cette recherche-action est que les démarches paysagères sont un moteur pour mettre en œuvre les transitions sur les territoires (Luginbuhl, 2015 ; Marcel et Sanson, 2013). Selon quelles modalités ces démarches sont-elles opérationnelles ?



## Territoires en transition vers le développement durable

L'aménagement du territoire est l'acte d'organiser l'espace pour traduire les choix politiques du territoire. Les territoires, construits sociaux (Di Méo, 1998) et systèmes complexes définis en référence à la proximité spatiale, mobilisent un réseau en capacité d'agir sur l'aménagement : l'État, les collectivités territoriales et les intercommunalités, la société et ses multiples groupes, les associations et les entreprises (Moine, 2006). La mise en œuvre des transitions (énergétique, écologique...) vers le développement durable, orientation politique, convoque donc l'ensemble des acteurs suscités, dont les perceptions et représentations contribuent à la transformation spatiale. Le paysage, tel que défini par la convention européenne du paysage (Conseil de l'Europe, 2000) comme portion de territoire tel que perçu par les populations, paraît un élément particulièrement adapté - voire indispensable - pour cette mise en œuvre.

*Quels sont les moyens existants pour mettre en œuvre les transitions ?*

Des outils réglementaires existent pour projeter spatialement le développement territorial : les Scot et les PLUi en sont le cœur. Ces outils réglementaires ont progressivement affirmé leur caractère stratégique, formulant un projet pour le territoire, dont les contraintes ou incitations réglementaires ne seraient que la déclinaison (Novarina, 1999). Mais comment, dès lors, établir ces documents et le projet territorial qu'ils énoncent ? Élus et techniciens sont aux commandes et font parfois appel aux habitants, mais ces outils restent perçus comme extrêmement technocratiques et réducteurs. Ils peinent à exprimer pleinement les visions et projets portés par les autorités locales, dans la diversité et la complexité des contextes et aspirations à traduire, même si la prise en compte progressive du paysage a permis d'en enrichir l'approche (Labat et Aggeri, 2013). Dans cette optique, l'élaboration de méthodes et de démarches pour parvenir à construire un futur désiré par un territoire est une vraie question de démocratie (Hamel, 1992). Alors que les dispositifs participatifs se développent et deviennent centraux, notamment dans certains projets d'aménagement (ordonnance du 3 août 2016, Code de l'environnement), les difficultés soulevées en terme de gouvernance, de portée ou de légitimité de la participation, sont considérables, se traduisant fréquemment par des retraits ou des échecs (Moquay, 2008). D'autres outils existent également en agriculture tels que la procédure d'aménagement foncier agricole et forestier ou les plans d'aménagement des espaces agricoles et naturels péri-urbains (PAEN). Les mêmes difficultés apparaissent dans leur mise en œuvre.

Certaines approches, complémentaires, redonnent à l'espace une centralité dans le processus réflexif territorial. Voici deux exemples de méthodologies spatiales pour le développement territorial :

- Le diagnostic spatial, dont l'objectif est de transformer le territoire dans une perspective de développement durable, mobilise des « données froides » correspondant à des caractéristiques objectives et des « données chaudes », donc à dire d'acteurs (Lardon & Piveteau, 2005). L'itinéraire méthodologique s'appuie sur une démarche ingénieriale forte. De tels diagnostics spatiaux, à visée prospective (Lardon, Moquay, Poss, 2007), s'ils sont conçus de manière ouverte, permettent de combiner une mise en mouvement des acteurs locaux et une plus grande créativité dans l'identification des voies de développement possibles pour les territoires.
- Dans une démarche géoprospectiviste, la modélisation d'accompagnement territorial (Etienne, 2010) permet d'analyser différents scénarii à l'aide d'un outil informatique. Ces outils, par lesquels la modélisation informatique est mise au service d'une démarche d'animation locale, ont été testés dans des configurations variées (tant en termes de problématiques spatiales que de contextes culturels). Leur apport est jugé pertinent, mais la lourdeur de l'outil peut poser problème.

Dans ces deux cas, l'hybridation entre des outils techniques et la construction entre acteurs est au cœur de la démarche. Apparaît toutefois (explicitement dans le second cas, implicitement dans le premier) la notion d'accompagnement, posture non normative de relation à autrui qui permet d'« aller vers » (Paul, 2004), où le principe d'altérité est générateur de symétrie/dissymétrie (c'est-à-dire que « l'un et l'autre font la paire ») : l'expert facilitant la prise de décision n'est pas forcément en position de conseiller auprès des acteurs de territoires, mais plutôt dans une posture de facilitateur (Tallon, 2011). La valeur donnée aux dires des participants-habitants est alors importante ; c'est l'une des dimensions fondamentales dans les démarches de paysage développées par le collectif *Paysages de l'après-pétrole* (Marcel et Ambroise, 2015) ou soulignées par le Réseau Aquitain du Paysage (Davasse et Henry, 2015).

## Le paysage comme catalyseur de transition

Le paysage est désormais reconnu comme un objet d'action publique (Candau et Le Floch, 2002). Il est appréhendé à ce titre comme un bien collectif que les politiques publiques doivent préserver et améliorer. Il est aussi considéré comme un support ou une entrée pertinente, dont la prise en compte permet de mieux fonder les politiques territoriales. Du paysage exceptionnel, justifiant des politiques orientées avant tout vers la conservation, l'action publique s'est progressivement élargie à la qualité paysagère de tous les espaces de vie (Sgard, 2010) : les paysages du quotidien, paysages urbains, péri-urbains, ruraux marqués par l'activité et/ou les infrastructures. Le paysage ainsi entendu concerne l'ensemble des habitants, et autorise ou appelle leur expression et leur inclusion dans les processus de planification (Beuret, 2002 ; Bonin, 2016). Le paysage a dès lors une fonction intégratrice en matérialisant l'impact des activités humaines sur le territoire et en reflétant l'évolution de nos modes de vie et de notre organisation économique et sociale. À ce titre, les travaux sur le « grand paysage » ont fait office de précurseurs en termes d'aménagement du territoire puis de projets de territoire, en laissant une place croissante à l'implication des acteurs locaux (Pernet, 2014a). Diverses méthodologies ont pu être expérimentées pour porter l'élaboration de projets de territoire, à partir d'une réflexion sur le paysage. Une diversité de collectifs de paysagistes et/ou de concepteurs portent aussi cette réflexion de façon pratique sur les territoires : Collectif Etc, Atelier Bivouac... Leurs pratiques sont structurées autour d'un objectif de réappropriation de l'espace, de composition avec les ressources matérielles et humaines locales en agissant sobrement.

La loi Paysage de 1993 inscrit la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme et agricoles (remembrement) dans une approche opérationnelle qui ne se limite pas à la préservation des territoires remarquables. Le paysage se voit ainsi reconnaître comme enjeu dans la planification, amené à orienter et fonder l'amélioration qualitative des espaces de vie (Labat et Donadieu, 2013). La loi Alur (2014) confère aux documents d'urbanisme et de planification un devoir en matière de qualité paysagère sur l'ensemble du territoire en lien avec l'orientation vers un développement durable du territoire, en cohérence avec la Convention européenne du paysage (élaborée en 2000). En matière d'application, la loi Alur concerne l'ensemble des pièces des PLU/PLUI et des Scot (Mollierei, 2014). L'obligation pour les Scot d'identifier les objectifs de qualité paysagère s'applique notamment en vue de la densification urbaine ou de l'établissement de zones commerciales, mais également dans une perspective de développement durable (ibid.).

La rédaction d'un PLUI s'appuie aussi sur une approche paysagère pour identifier les orientations générales paysagères dans le plan d'aménagement et de développement durable ou encore pour la prise en compte du paysage dans le règlement.

À la différence des Scot ou des PLUI qui sont réglementaires, les plans de paysage sont des outils d'aménagement volontaires. Ils sont un appui à l'élaboration des Scot et des PLUI, puisqu'ils formulent les objectifs de qualité paysagère, en général à l'échelle d'une unité paysagère. Ils résultent d'une gouvernance mobilisant principalement élus, techniciens et, de plus en plus, citoyens. Le lien fort entre activités humaines et considérations environnementales y est traduit de façon cartographiée. Si elle ne fait pas référence aux notions de développement durable, la notion de qualité paysagère restreint souvent la question paysagère à l'amélioration du cadre de vie, elle en fait un décor et non un élément facilitateur de la mise en œuvre des transitions.

Un Plan Climat Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial volontaire de développement durable qui a pour finalité la lutte contre le changement climatique par des mécanismes d'adaptation (réduction de la vulnérabilité du territoire) et d'atténuation (réduction des gaz à effet de serre produits par le territoire). Le Scot et le PLUI prennent en compte le PCAET. Ils ne font pas nécessairement appel aux notions paysagères, si bien que le développement d'une méthodologie assurant la prise en compte mutuelle des préoccupations paysagères et des politiques de réponse au changement climatique est un enjeu fort de notre recherche. À ce jour, la conciliation des préoccupations paysagères et énergétiques, notamment, reste largement à construire (Fortin, 2014 ; Stremke et van den Dobbelsteen, 2013).

Bien qu'il existe des appuis et des guides à la prise en compte du paysage dans les outils d'urbanisme (DRIEE Ile de France - Club Paysage, 2013 ; Kempf & Lagadec, 2016) et agricoles (Bonneaud, 2010), il n'est pas toujours évident pour les territoires de l'intégrer (Davodeau, 2005 ; Dérioz, Béringuier et Laques, 2010). Notamment, le poids des acteurs locaux sur les politiques de développement reste limité, y compris au sein des démarches dites participatives (D'Aquino, 2002). Pourtant, c'est bien à l'échelle du territoire, du « local » que le développement durable (Brundtland, 1987) peut se déployer, et essentiellement en faisant appel à la revalorisation du débat public sur les projets politiques ou de développement à long terme (Theys, 2002). Dès lors, la mise en relation

de ces acteurs pour établir une dynamique démocratique est centrale pour penser le futur, donc dans un processus de projection territoriale. L'appel à l'expertise technique est utile mais secondaire ; ce qui prime à travers la démarche d'appui territoriale, dite « planification territoriale ascendante » est le principe d'endogénéité des dynamiques locales, le principe de permanence de la démarche de planification (sur quelques années) et le caractère normalement ascendant d'une planification continue (D'Aquino, 2004). La posture d'accompagnement des acteurs de territoire pour aboutir à un projet partagé et réalisé paraît donc pertinente. De même que l'appui sur le paysage pour débattre du territoire et formuler un projet d'aménagement et de développement territorial apparaît particulièrement opportun dans cette optique (Paradis, 2000 ; Lelli, 2000). Le paysage offre à la fois un support opérationnel adéquat (pour exprimer et traduire spatialement les problèmes et les aspirations des participants et proposer des solutions contextualisées) et un objet transitionnel permettant d'engager le dialogue entre les acteurs. Les orientations ainsi définies, en partant des appréciations du paysage et des aspirations à son égard, pourront ensuite être transcrites dans les documents de planification.

L'outil « plan de paysage » a été instruit et détaillé en terme méthodologique par les ministères référents comme outil de développement des territoires (Folléa, 2001, 2015). Le paysage permet de décloisonner des politiques distinctes sur les territoires et est un outil de mise en projet des territoires. Pourtant, les méthodologies de mises en œuvre sont encore peu assurées et la place qu'on octroie au paysage « dans les démarches de projet de territoire reste encore à clarifier et à construire » (Davasse et Henry, 2015). La difficulté d'envisager le paysage comme aide aux politiques d'aménagement du territoire reste réelle, l'intitulé de la dernière brochure éditée par le ministère sur les plans de paysage en est un exemple : « Le Plan de paysage : agir pour le cadre de vie » (Brochure MTES, 13 p).

Il existe une diversité d'expérience de projet de paysage pour le grand territoire, avec quelques récentes pratiques qui s'appuient sur une forte entrée participante et sur le terrain (Pernet, 2014b). Ces méthodes proposées sont fonction des objectifs souhaités des protagonistes pour le paysage.

La démarche de construction d'un processus de participation souple, ancré aux acteurs, est documentée par P. D'Aquino (D'Aquino, 2002) : le « processus collectif de prise en charge efficace et démocratique des territoires » est composé par trois moments essentiels. « Le premier concerne la formalisation d'un processus et de l'appui qu'il nécessite : c'est l'appropriation territoriale, définie comme politique, institutionnelle et identitaire. Le deuxième formalise l'appui à un apprentissage croissant par chaque acteur de son nouveau rôle dans un processus de négociation concertée et continu sur le territoire : c'est la planification territoriale ascendante. Enfin, le dernier élément concerne l'élaboration d'outils dont l'enjeu est de libérer la prise de décision collective au lieu de la guider : c'est la démarche d'accompagnement à la gestion décentralisée de territoire. » Ce cadre méthodologique permet à notre recherche de s'inscrire pleinement dans le développement de celui-ci, dans la mesure où elle fait appel de façon explicite 1. Au sensible, 2. À l'application du sensible dans l'espace et le temps, c'est-à-dire au paysage. La mobilisation du paysage permet de mettre en lumière l'attachement au lieu, et par conséquent l'éventuelle mobilisation de l'acteur éprouvant cet attachement (Sebastien, 2016).

Plus récemment, la loi de transition énergétique et pour la croissance verte invitait les territoires à fabriquer des projets de développement grâce au levier de la transition énergétique. C'est l'occasion, au sein du ministère traitant la thématique du paysage et de l'énergie, de lier projet de paysage et transition énergétique des territoires (Folléa, 2016). Pour le moment, ces réflexions novatrices se traduisent par la réalisation de travaux d'étudiants en France et par quelques réalisations professionnelles (exemple du plan de paysage dans les Monts du Lyonnais, par Isabel Claus, 2017). Le recul académique est entièrement à construire sur ces notions dans un contexte français ; d'où la pertinence de notre programme de recherche-action sur le paysage comme méthode pour mettre en œuvre les transitions dans les territoires.

C'est dans cette continuité du travail sur le grand paysage et les travaux étudiants et professionnels déjà menés que le collectif *Paysages de l'après-pétrole* (PAP) et l'École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille (ENSP) prolongent ces réflexions expérimentales liant travail de terrain, mise en œuvre méthodologique des « principes PAP », présence sur le territoire sur le long terme, parfois renforcée par des workshops ou ateliers étudiants, en réponses aux enjeux du développement durable. Ces travaux s'appuient sur les réussites précédentes des étudiants et professionnels pour alimenter la démarche.

Les contributions de notre recherche permettent également de s'inscrire dans un historique de création d'outils de participation territoriale (temps d'échange, ateliers mais aussi jeu de territoire). Ceux-ci permettent d'entrer aussi dans une phase réflexive sur le rapport des accompagnants avec les acteurs de territoire. Différents dispositifs de ce type pourraient être mis en balance de nos travaux, notamment à travers les dimensions géographiques (D'Aquino, 2016) ou encore agronomiques (Terrier, Gasselien & Le Blanc, 2010).

## **Des évolutions récentes des questions de recherche sur le paysage**

Lors d'un colloque en 2017 à l'Université Hepia de Genève sur le thème « Débattre du paysage - Enjeux didactiques, processus d'apprentissage, formations », de nombreuses communications ont fait état de la pertinence de la dimension du paysage pour mobiliser, sensibiliser, regrouper, former, s'engager dans le développement durable... La publication « Sur les bancs du paysage » (Sgard, Paradis, 2019) en reprend les principaux apports. Lors du colloque, aucun débat n'a remis en question son intérêt, un constat très positif. La formation des élus et du grand public, la dimension du terrain et les visites collectives, le bien-vivre, l'expérimentation (quitte à désobéir), le bénéfice des interventions d'étudiants dans les territoires... ont été des sujets récurrents. Les expériences relatées portaient essentiellement du domaine de la recherche et de l'enseignement, et montraient toutes la nécessité de démultiplier ces actions, d'aller plus loin et plus largement pour qu'elles ne restent pas des initiatives portées seulement par des personnes convaincues et volontaires, cantonnées au cadre universitaire. En conclusion du colloque, l'accent a très nettement été mis sur la pertinence et l'efficacité des outils pédagogiques de terrain qui ont été présentés en plus des interventions des chercheurs. Des propositions intéressantes ont été faites : par exemple la création d'un observatoire international des situations de formation au paysage et la construction d'une évaluation auprès des acteurs territoriaux pour mesurer l'impact et les retombées des interventions d'étudiants dans les territoires.

Cette rencontre entre des démarches de recherche et la nécessité d'approfondir les liens avec les territoires et les acteurs locaux est en phase avec notre recherche-action. Dans notre démarche, nous avons tenté d'approfondir le lien central avec le terrain, la recherche est partie d'un accompagnement de terrain et s'est attachée à analyser les changements à l'œuvre dans les territoires mobilisés suite à l'accompagnement.

## **Évolution des concepts sur les questions de paysage, développement durable, territoire**

### **1992, Sommet de la Terre à Rio :**

Le développement durable remplace le concept de protection de la nature, tous les territoires et les populations sont concernés, pas seulement les réserves naturelles et les spécialistes.

### **1993, Loi sur la protection et la mise en valeur des paysages :**

Elle concerne tous les territoires et pas seulement les paysages remarquables ni les projets d'aménagement paysagers principalement situés en ville. Les outils pour le paysage et l'aménagement se développent, notamment avec les plans et chartes de paysage conçus dès l'origine comme des outils au service du développement des territoires (Les chartes de Paysages, par Mairie-conseils Caisse des Dépôts et la Fédération des Parcs de France, 1994). Le paysage est mieux identifié dans les législations des autres domaines de l'aménagement (urbanisme, agriculture, collectivités territoriales), on n'y parle pas seulement de protection des paysages mais aussi de gestion et de création (Loi d'orientation agricole, 1999).

### **2000, Convention européenne du paysage :**

Tous les territoires sont concernés, il s'agit de protéger, gérer et aménager les paysages au service du cadre de vie et dans le sens d'un développement durable des territoires en s'appuyant sur la participation des populations.

### **2002, programme de recherche Paysage et Développement Durable lancé par le ministère de l'environnement :**

Ce programme de recherche ne présente pas le paysage comme un outil au service du développement durable mais conduit plutôt à isoler la question du paysage et à lui donner une place pour qu'il ne soit pas oublié. La politique du paysage le conçoit comme la part à accorder au cadre de vie dans les questions d'aménagement. C'est l'époque où l'on promeut les Atlas de Paysage qui doivent définir des objectifs de qualité paysagère à respecter pour conserver la diversité des paysages au service de la qualité du cadre de vie des populations, en opposition des politiques des aménageurs. D'un autre côté, des chercheurs ingénieurs commencent à parler de diagnostics spatiaux face à l'absence de l'espace dans les politiques d'aménagement mais sans prendre vraiment en compte les dynamiques sociales ni les questions qualitatives. Les géographes expliquent ce que le paysage peut nous apprendre des territoires. Le milieu de la recherche en paysage se focalise sur les questions de

perception, les dynamiques sociales, la participation du public mais sans s'intéresser vraiment à résoudre les enjeux du développement durable qui restent une question posée aux ingénieurs. Une exception : le livre « Paysages en herbe » (Toublanc, 2002) relaie, sous forme de recherche, les travaux menés par les lycées agricoles pour relier projet agricole territorialisé et projet de paysage dans le cadre des plans de développement durable en agriculture. De façon plus générale, les questions environnementales telles que la diminution de la biodiversité, le développement des pollutions prennent le dessus sur les questions paysagères dans le débat public.

**2004, Livre blanc des paysages puis en 2006, Manifeste pour les paysages :**

Ce sont des publications pilotées par la Fédération nationale des Safer, dont la dynamique se poursuivra à travers le collectif des États Généraux du Paysage de 2007 à 2010. Ce groupement (qui réunit entre autres les Fédérations nationales des Safer, des CAUE, des PNR, le réseau des Grands Sites de France, Mairie-conseils Caisse des Dépôts...) alerte sur l'urgence d'utiliser le paysage comme outil au service des politiques de développement durable des territoires. Il montre en quoi les démarches paysagères sont indispensables pour trouver des solutions alternatives au tout pétrole et pour mobiliser les populations sur les transitions à engager. Les politiques sectorielles font référence au développement durable (PADD en urbanisme, aménagement foncier en agriculture, énergies renouvelables...) mais avec peu de référence au paysage. Dans cette mouvance, Mairie-conseils Caisse des Dépôts réactive un réseau de territoires sur les questions de paysage et d'urbanisme en 2008.

**2008, Grenelle de l'Environnement :**

Ce débat n'intègre pas la dimension du paysage, qui n'a pas su se positionner par rapport aux enjeux environnementaux ni trouver des alliances avec les environnementalistes.

**2010, débat sur le réchauffement climatique** qui s'ouvre à toute la société.

**2013-2014, relance de la politique des plans de paysage**, réinscription du paysage dans les documents d'urbanisme (loi Alur, 2014).

**2015, création du collectif *Paysages de l'après-pétrole (PAP)* :**

Il reprend et précise les idées du collectif des États Généraux du Paysage sur le paysage facilitateur d'un développement durable et harmonieux des territoires.

**2016, reconfiguration des territoires dans les nouvelles régions :**

Elle devrait donner une place plus forte à cette façon d'envisager le paysage, obliger à réfléchir aux meilleures échelles d'intervention ainsi qu'aux méthodes de travail à promouvoir. C'est l'objet de l'appel d'offre de la Caisse des Dépôts et ce sont les raisons de notre réponse avec ce projet de recherche.

**2016, loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages**, avec une reconnaissance institutionnelle du métier de paysagiste-concepteur.

On note aussi une diversité de **création de chaires dans les écoles** d'architecture, d'ingénieur, de paysage sur la question des enjeux écologiques et des ressources.

## 2 - MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

### A - Éléments de cadrage méthodologiques généraux

#### Les démarches paysagères au service d'un développement durable et harmonieux des territoires

Le paysage et les approches paysagères peuvent devenir un moyen de faciliter un développement durable et harmonieux des territoires, en reterritorisant les transitions. Cette posture est beaucoup plus exigeante que celle qui considère seulement le paysage comme devant devenir un cadre de vie de qualité dans un territoire par ailleurs engagé dans le développement durable. Tel que les définit le collectif *Paysages de l'après-pétrole*, les démarches paysagères peuvent apporter des réponses à plusieurs urgences et nécessités ressenties actuellement par les populations :

- elles s'appuient sur une connaissance fine des singularités et des ressources naturelles et humaines locales des territoires pour imaginer des solutions d'aménagement plus efficaces car mieux adaptées à chaque contexte ;
- elles assurent un croisement de regards interdisciplinaires et une cohérence entre les mesures techniques des diverses politiques sectorielles concernant l'aménagement du territoire dont l'accumulation, même quand elle répond à d'évidentes fonctions, a engendré inquiétudes voire saturation ;
- elles donnent un sens global à ces politiques dans un projet de territoire favorisant un multi-usage des sols et une multifonctionnalité des lieux plutôt qu'un zonage monofonctionnel ;
- elles visent à mobiliser et impliquer les populations qui vivent sur ces territoires de projet pour bénéficier de leurs savoirs et se faire l'écho de leurs demandes de bien-être, au sens à la fois de l'harmonie d'un espace au quotidien et d'une évolution plus durable et plus humaine des modes de vie ;
- elles prennent à cœur l'égalité entre les citoyens en termes de cadre de vie : face à l'évident constat que le paysage dégradé ou incohérent est trop souvent celui des populations défavorisées, il faut promouvoir l'idée de « droit à un paysage de qualité », et oser parler de beauté et d'harmonie.

Comprises en ce sens, les démarches paysagères sont fédératrices et facilitatrices pour engager les territoires dans les transitions à mener pour résoudre les enjeux de notre époque. C'est cette approche que nous avons cherchée à tester avec de la recherche-action.

#### Une volonté d'intégrer le paysage dans les documents et démarches existants

La méthodologie envisagée pour cette recherche-action est partie du contact avec le terrain (physique et humain), les acteurs et leurs actions en cours, en s'étant bien mis d'accord au préalable sur les objectifs et la ligne directrice que nous souhaitions suivre, à savoir : tester en grandeur réelle la pertinence de l'entrée paysagère pour que les territoires s'engagent dans des transitions écologique, économique, énergétique, environnementale, climatique, sociétale.

En termes d'outils méthodologiques, nous avons mis l'accent sur :

- la présence préalable d'étudiants sur le terrain pour porter un regard neuf, porteur de sens et sans a priori sur les contraintes locales ;
- la visite de terrain collégiale pour partager des constats, des savoirs et des ressentis, avec la présence de personnes extérieures, expertes mais aussi naïves par rapport au contexte local ;
- le déploiement possible d'outils tels que fresque, croquis, blocs diagrammes, expositions, interviews, cinés-débats, intervention d'experts et de partenaires (collectif PAP, Cler, négaWatt...), plans de paysage, ateliers, jeux...

Ces outils n'ont pas eu pour seul objet de faire parler les acteurs pour améliorer la démocratie, leur faire exprimer un point de vue un peu vague dont il aurait été ensuite difficile de tirer des enseignements ou des pistes de travail. Il s'agissait avant tout de construire une médiation autour des savoirs locaux, des ressentis, des questions ou points de blocage actuels... pour comprendre les contextes, enrichir et faire évoluer les projets afin qu'ils

ailent dans le sens du développement durable, qu'ils contribuent à l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants, professionnels et élus. Notre rôle de médiateur a permis de resituer le cadre dans lequel les échanges étaient organisés, les objectifs communs que nous nous étions fixés, l'importance de la dimension de terrain, les questionnements afin de construire une prise de conscience et une méthode d'approche commune.

De nombreux outils existent et l'objectif n'était pas de complexifier encore un panel déjà bien fourni. L'intérêt résidait plutôt dans l'amélioration des outils existants pour qu'ils soient utilisés à meilleur escient, que le paysage contribue à les rendre plus efficaces et à relier les politiques et les actions. Le terme « existant » recouvre aussi bien les outils pratiques et fonctionnels (documents d'urbanisme, plans de paysage, plans climat, outil d'aménagements fonciers, projets opérationnels...) que la dimension géographique, humaine et culturelle, d'où l'importance d'un travail étroit avec les acteurs, à l'écoute de leurs savoirs, de leurs ressentis et leurs besoins pour coconstruire une approche différente.

## B - La constitution d'une équipe scientifique et de terrain

Pour mener à bien cette recherche-action, nous avons constitué une équipe qui regroupe des chercheurs, des praticiens et des associations intervenant sur le terrain auprès des territoires, des professionnels et des acteurs locaux. La méthodologie s'est également saisie de la mobilisation d'étudiants paysagistes, architectes, agronomes... et plusieurs territoires intercommunaux engagés dans une réflexion sur la mise en œuvre des transitions environnementale, énergétique, climatique, écologique, sociétale.

### Des partenaires techniques mobilisés sur la recherche et les transitions

#### Des partenaires issus du milieu de la recherche

**Le Larep**, laboratoire de recherche de l'ENSP, étudie le projet de paysage, conçu comme l'ensemble des actions qui visent à agir sur le paysage comme milieu, et dans le souci des populations qui y vivent. Un des deux axes de recherche du laboratoire porte sur l'action publique et le paysage, sous l'angle de l'action territoriale. L'hypothèse portée est que le projet de paysage est un vecteur privilégié pour penser et réaliser les choix territoriaux, notamment énergétiques.

**La Chaire paysage et énergie** développe au sein de l'ENSP des missions d'enseignement, de recherche et de capitalisation par l'intermédiaire d'ateliers de projets (notamment les Ateliers pédagogiques régionaux (APR) en dernière année), de stages de recherche ou encore de thèses. À travers cette recherche-action, l'objectif est de participer à l'évolution du métier de paysagiste et de développer les savoir-faire sur les territoires sous l'angle de l'enjeu énergétique et des transitions. La Chaire paysage et énergie a également proposé des ateliers pédagogiques étudiants, des projets préprofessionnels menés par les paysagistes en fin de formation, et des stages au fil des trois années.

Outre les apports sur le contenu et l'intérêt mutuel autour cette recherche, l'association avec le Larep et la Chaire paysage et énergie a eu pour rôle de garantir une rigueur scientifique dans la méthode, l'accompagnement, la production finale. Ces deux institutions offrent également des perspectives de diffusion et de densification des réseaux existants via l'expérimentation sur territoires et la capitalisation des travaux.

#### Des partenaires issus du milieu associatif

**Le collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP)** est un think-tank qui souhaite redonner durablement à la question du paysage un rôle central dans les politiques d'aménagement du territoire dans un contexte de transitions. Il se positionne en tant qu'organisme transversal qui crée des connexions et se met au service des partenaires, des territoires et des étudiants à travers une cellule d'animation, d'accompagnement et d'analyse prospective. Plusieurs membres du collectif sont issus du milieu de la recherche, notamment du Larep et du réseau Espace rural projet spatial (ERPS).

Par ailleurs, le collectif PAP développe plusieurs outils et démarches, qui ont pu être mobilisés sur les territoires d'expérimentation.

**Le réseau Territoires à énergie positive** (Tepos), créé par le CLER (Réseau pour la transition énergétique), s'est associé à cette démarche pour mieux intégrer la dimension spatiale dans les projets de transitions énergétiques. Il pourra s'appuyer sur les apports de l'expérimentation pour élargir ses méthodes d'accompagnement des territoires en traduisant en termes paysagers la transition énergétique, aujourd'hui souvent envisagée seulement sous un angle technique et chiffré.

**L'association négaWatt** est partie prenante de cette recherche-action pour renforcer son scénario 100 % renouvelable. Elle souhaite mieux identifier les objets structurants ou impactés lorsque l'on croise les problématiques de paysage et de transitions, à travers ce double questionnement : la transition énergétique comme outil d'amélioration des paysages ; l'intégration paysagère pour renforcer les transitions.

La participation de ces associations à la recherche avait un triple objectif : bénéficier de leur retour d'expérience ; les mobiliser pour contribuer à l'animation territoriale ; partager avec eux les avancées et questionnements qui émergent au fil de l'avancement de la recherche. Ils sont à la fois des centres de ressources et d'expériences, et offrent des opportunités de diffusion et de partage dans d'autres cercles et milieux, dans le cadre de la recherche-action et au-delà.

### **La constitution d'un groupe de travail technique**

Dans un premier temps, nous avons constitué un groupe de travail resserré impliquant des membres du Larep, de la Chaire paysage et énergie et du collectif PAP. Il nous a accompagné dans la construction et le suivi de la démarche, a apporté un regard critique extérieur, a vérifié la pertinence et la cohérence du chemin suivi, a orienté les étapes suivantes. Les représentants de ce groupe ont également été invités à participer activement aux temps d'animation qui se sont organisés dans les territoires afin d'apporter leur regard extérieur et de coconstruire la démarche de recherche.

Ponctuellement, les représentants du réseau Tepos et de l'association négaWatt ont rejoint le groupe de travail selon les thématiques abordées.

## **Des territoires en réflexion sur les transitions et intéressés par l'approche paysagère**

### **La mobilisation de territoires volontaires**

Notre recherche s'est appuyée sur un travail rapproché avec des territoires souhaitant expérimenter une démarche de transitions s'appuyant sur les paysages.

Deux territoires ont été volontaires pour participer à cette démarche. La **Communauté de communes du Thouarsais**, territoire membre du réseau Tepos déjà engagé dans la transition énergétique, souhaitait intégrer les questions de transitions dans son Scot et son PLUI en cours, et insuffler une dimension sensible et paysagère pour favoriser une bonne appropriation par les élus et les habitants. Le **Pays de Retz**, territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), était intéressé pour définir en quoi le paysage est témoin du changement climatique et une opportunité pour engager des transitions, notamment dans le cadre du plan d'actions de son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) en cours.

### **La constitution d'un groupe de pilotage territorial**

Au démarrage du projet, nous avons imaginé regrouper dans chaque territoire impliqué des personnes et des organismes aux statuts divers (acteurs locaux, habitants, élus...), avec une caution politique forte, pour créer un groupe de pilotage du projet. Les responsables du territoire auraient donné mission à ce groupe de s'emparer de la question des liens entre paysage et transitions, et de s'investir dans la recherche-action.

Si la mobilisation d'élus, de chargés de mission, d'habitants, d'agriculteurs, d'institutions locales... a été effective dans chaque territoire, la constitution formelle de ce groupe de pilotage n'a pas été possible telle que nous



l'entendions. Ce groupe a existé mais de façon plus informelle, avec un noyau dur dans chaque territoire (composé d'un élu et d'un chargé de mission de développement pour le Pays de Retz et d'un chargé de mission pour la Communauté de communes du Thouarsais) qui a suivi toutes les étapes de la recherche et un second cercle de personnes mobilisées selon leur intérêt du moment et leur disponibilité. Ce fonctionnement n'a pas été un frein à notre travail.

## **Des étudiants pour aiguillonner les territoires et se former**

La démarche a également prévu la mobilisation d'équipes étudiantes pour intervenir dans les territoires, qui ont servi de terrains d'études et de supports de projets pédagogiques, avec une mobilisation de la Chaire paysage et énergie. D'autres travaux étudiants ont été réalisés hors ce cadre (des APR et des travaux de diplôme essentiellement, dont la teneur est détaillée par la suite), ils ont contribué à alimenter la démarche de recherche-action et l'intérêt des territoires pour les questions ensemblières de paysage. Dans le cadre de la mobilisation par l'ENSP, qui faisait aussi écho à une demande de la part du territoire, les étudiants ont travaillé sur la base d'un cahier des charges construit à partir de notre projet de recherche et des préoccupations des territoires. Autant que possible, nous avons souhaité mobiliser des étudiants de différentes disciplines (paysagistes, architectes...) pour les faire travailler ensemble et les inciter à connaître et partager leurs approches respectives. Leur intervention avait pour objectif d'engager des réflexions avec les représentants des territoires, de soulever des sujets sensibles, de débattre de projets architecturaux et paysagers en toute liberté. Elle a par ailleurs permis d'explorer des pistes d'analyse paysagère et de projets très ouverts, ce qui a contribué à leur formation en les confrontant aux réalités de terrain, en se frottant aux acteurs et à leurs problématiques spécifiques, en mesurant concrètement ce que représentent les transitions dans les territoires.

## **Une méthode de travail ouverte aux contingences des partenaires et des territoires**

Nous avons construit le processus collégalement, pas-à-pas, en fonction de l'actualité et du calendrier de chacun, pour nous réajuster et nous adapter sans cesse à la réalité changeante du quotidien. L'objectif était de s'infiltrer dans les politiques et actions existantes, ce qui suppose une écoute des avancées et difficultés des territoires et des partenaires. Cette ouverture devait permettre une réactivité et une bonne adéquation entre nos interventions et les préoccupations des territoires. Afin de ne pas nous perdre ou nous disperser, nous nous sommes constamment appuyées sur notre fil conducteur (les paysages et la transition), sans pour autant savoir ni chercher à définir à l'avance où la démarche nous mènerait et quels seraient les résultats.

La mobilisation des élus et des chargés de mission est longue et complexe, avec un mûrissement assez lent, beaucoup de tâtonnements. C'est pourquoi nous n'avons pas souhaité imposer une méthode entièrement calibrée à l'avance. Elle aurait eu un caractère rassurant car très lisible jusqu'à la fin de l'accompagnement mais aurait risqué de nous couper des réalités de terrain. L'écoute fine des besoins et des questionnements des territoires, leurs doutes, leurs remises en cause sont importants à relever et analyser pour bien détecter les points de blocage, et ensuite les dépasser pour construire une méthode qui sache tenir compte de la difficulté actuelle de la prise en compte des paysages pour les projets de développement durable en général, et de transitions en particulier.

# **C - La création de contenus à partir de rencontres et de sorties collectives de terrain**

## **Une connaissance de la réalité des questionnements locaux et des paysages**

Des rencontres ont été organisées dans chaque territoire pour mobiliser les acteurs locaux à travers une démarche participative qui a toujours donné une belle part au terrain. L'objectif était de repérer et visiter collégalement des expériences engagées et reliées aux questions de paysage et/ou de transitions, de se rendre compte des problématiques auxquelles sont confrontés les territoires, de réunir et faire émerger un débat

constructif pour aller plus loin. Ce regard commun et approfondi sur le territoire, construit à partir des expériences locales, de la parole de leurs acteurs et du ressenti sur le terrain, a permis de comprendre l'organisation paysagère et humaine du territoire, de partager, d'analyser, de développer des connaissances et de trouver des solutions en lien avec les questions de transitions et de paysages.

Une à deux visites de ce type ont été organisées annuellement dans chaque territoire de façon à créer un suivi et de mesurer les progressions dans les projets, les discours, les politiques. Les différents territoires impliqués ont également été amenés à échanger entre eux de façon à découvrir d'autres pratiques, d'autres réflexions et nourrir leur propre approche.

Nos partenaires (réseau Tepos, négaWatt), l'équipe pédagogique et les étudiants (s'ils étaient sur le territoire à la date de la visite) ont été invités à participer à ces temps forts, ainsi qu'une délégation de quatre à cinq membres du collectif PAP. Ces apports extérieurs avaient pour but de permettre de s'engager dans un processus de réflexion collégiale et de recherche appliquée, pour faire émerger des idées nouvelles.

## **L'élaboration d'une méthodologie pour la recherche, les professionnels, les territoires**

La matière collectée lors des sorties collectives de terrain, des interventions des étudiants, des échanges réguliers avec les territoires, de la réflexion de fond menée avec le groupe de travail... ont nourri l'ensemble du travail de recherche. L'enjeu était d'aboutir à une meilleure compréhension partagée, à une visualisation des enjeux liés aux transitions dans les territoires, à l'émergence et au repérage de pratiques innovantes en matière de transitions et de paysages.

Pour les territoires, la recherche a débouché sur des pistes de réflexion et d'actions leur permettant de construire ces changements en s'appuyant sur les paysages, comme y appelle le collectif PAP. Concrètement, un programme de travail a été construit dans chaque territoire, traduisant les acquis de l'expérimentation dans leurs politiques et leurs actions.

Sur ces bases, à la croisée de la recherche et du terrain, nous disposons d'éléments appropriables par :

- d'autres territoires pour construire, en cohérence, leurs politiques de transitions (écologique, démographique, territoriale) et de paysages, notamment dans les territoires Tepos et TEPCV ;
- des établissements d'enseignement supérieur pour faire évoluer leurs pratiques pédagogiques ;
- la recherche pour outiller et instruire de nouveaux champs d'exploration et de réflexion appliquée ;
- les professionnels pour enrichir leurs modes d'intervention, leurs discours et leurs pratiques.

# 3 - ACTIONS ENTREPRISES

## A - La mobilisation des territoires

### **Deux territoires volontaires : le Pays de Retz et la Communauté de communes du Thouarsais**

Dans le cadre de la mission d'animation du réseau de territoires intercommunaux « Paysage et urbanisme durable » porté par Mairie-conseils Caisse des Dépôts, nous avons repéré une action particulièrement intéressante initiée par le Pays de Retz. Il s'agissait de la mise en place d'un conseil partagé en urbanisme et du programme d'actions « Demain, ma ville ». La démarche est détaillée dans un Mémento publié à l'occasion d'une journée d'animation organisée en 2010, présentant entre autres cette expérience.

Nous nous sommes ensuite retrouvés lors des rencontres nationales du réseau Tepos en 2015 dans la Communauté de communes du Thouarsais, à l'occasion d'un atelier animé par le collectif PAP sous l'intitulé « Paysages de l'après-pétrole : Faire du paysage une approche de travail pour construire un Tepos ». À l'issue de l'atelier, nous avons lancé un appel à motivation auprès des territoires présents pour travailler sur la prise en compte du paysage dans les transitions, sans encore savoir dans quel cadre précis cette réflexion commune pourrait se mettre en place. Il s'agissait de mesurer l'intérêt des territoires à cette thématique et de constituer un réseau de territoires mobilisés ou mobilisables. Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Retz a spontanément répondu présent sur le principe.

L'atelier du collectif PAP proposé à ces rencontres annuelles du réseau Tepos en 2015 présentait entre autres un APR de l'ENSP mené par Guillemette Dumars, Adrien Rousseau, Ophélie Bouvet et Léa Chauvet en 2013 sous la direction de Claire Laubie, sur le thème de « L'autonomie énergétique et la place des énergies renouvelables en pays thouarsais ». C'était un des premiers APR qui abordait les questions énergétiques et paysagères. Les ingrédients de notre démarche de recherche étaient déjà posés : intervention d'étudiants préalable, atelier ouvert à des territoires et des partenaires de la transition énergétique, croisement des thématiques du paysage et de l'énergie, posture de débat. La Communauté de communes du Thouarsais, qui accueillait les rencontres, a donné la même réponse volontaire et positive à notre appel auprès des territoires.

Suite à ces réponses de principe favorables, une rencontre de travail a été organisée par la Chaire paysage et énergie de l'ENSP et le collectif PAP en invitant Yves Marniac, porte-parole de l'association négaWatt, Yannick Régnier, animateur du réseau Tepos au Cler et des représentants des territoires. Pour le Pays de Retz : Claude Naud, maire de Corcoué-sur-Logne et vice-président du PETR en charge de l'énergie et de l'environnement accompagné d'Hugues Baudry, chargé de projet développement durable au Pays de Retz. Pour la Communauté de communes du Thouarsais : Monsieur Pineau, maire de Thouars et vice-président sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme, accompagné par Emmanuel Charré, vice-président sur le développement économique et l'emploi et Pascale Giraud, architecte. Cette rencontre avait pour objectif de poser des bases d'un travail commun et de voir comment mettre en place l'action et les partenariats, sans avoir encore établi de mode d'intervention opérationnel ni trouvé de moyens pour s'engager dans cette dynamique.

L'opportunité de la recherche proposée par la Caisse des Dépôts en 2016 a permis d'enclencher un processus de partenariat concret et formalisé avec ces deux territoires et les partenaires. Cette association s'est donc d'abord construite sur un principe de connaissance mutuelle et de convergence de réseaux.

Le Pays de Retz a inscrit sa participation à la recherche-action dans le cadre de la démarche volontaire Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et la construction de son plan climat-air-énergie. Il se traduisait notamment par l'établissement d'un projet de territoire financé par l'Ademe (2016-2019) et orienté vers la transition énergétique et l'action face au changement climatique. Les thématiques et les temporalités convergeaient avec notre recherche.

La Communauté de communes du Thouarsais s'est rapidement mobilisée autour de la proposition de participer à la recherche-action, profitant de la dynamique engagée par l'élaboration de son Scot et son PLUI. La dimension des transitions, notamment énergétique, était ancrée dans les actions publiques du territoire depuis les années 1980 et continue à se développer avec des projets ambitieux (méthanisation, solaire, éolien...), le territoire est

d'ailleurs membre du réseau Tepos. La communauté de communes s'est intéressée à l'entrée paysage pour favoriser un regard plus transversal sur l'aménagement, au cœur du travail sur les documents d'urbanisme.

## **Des territoires qui ne sont finalement pas entrés dans la démarche**

Via la Chaire paysage et énergie de l'ENSP, le réseau Tepos, le réseau des Grands Sites de France, des Parcs naturels régionaux... nous avons eu de nombreux contacts avec d'autres territoires montrant un intérêt pour la recherche-action mais qui n'étaient pas prêts à s'engager. Par exemple : la Camargue Gardoise, la Communauté de communes d'Oléron, le Syndicat mixte du Pays Haut Entre Deux Mers, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, le Pays de la Vallée de la Sarthe, la Communauté de communes Côte Sud Chalonnaise, la Cité des Paysages de Sion...

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (PNRMA) était intéressé par la recherche-action et est allé assez loin dans la préparation de la collaboration. Elle pouvait s'inscrire dans un volet de sa charte 2014/2015 portant sur le renforcement de la connaissance des éléments structurants des paysages et de leurs évolutions qui privilégie les approches pluridisciplinaires en développant la recherche dans l'objectif de doter les collectivités d'outils d'aide à la décision. La charte définit six principes d'un urbanisme durable, parmi lesquels figurent l'adaptation du territoire au changement climatique et les économies d'énergie. Le parc voyait dans la recherche-action l'opportunité :

- d'illustrer les objectifs de sa charte en les travaillant concrètement sur un territoire donné, avec la construction d'une méthodologie reproductible sur l'ensemble du territoire du parc ;
- de renforcer ses actions de sensibilisation et d'information auprès des acteurs locaux (élus et techniciens) ;
- d'innover dans la façon d'accompagner les acteurs locaux, d'enrichir la réflexion des élus, de nourrir les exercices de projection à long terme souvent complexes, d'inspirer des initiatives locales grâce au partage d'expériences innovantes réalisées ailleurs.

Le CAUE de l'Ardèche et la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie (CCBD) étaient parties prenantes. La communauté de communes, engagée dans de multiples réflexions (démarche TEPCV, PLUI, Scot, différentes études paysagères à l'échelle communale, de vallées ou du Scot...), envisageait le projet de paysage comme un outil d'articulation et de concertation des politiques publiques. Elle souhaitait se saisir de la recherche-action comme une occasion de construire un travail méthodologique permettant de définir en quoi le paysage était témoin du changement climatique et constituait une opportunité pour engager des transitions, notamment dans le cadre du plan d'actions de son TEPCV et du PLUI. Différents temps d'échanges avaient été envisagés, notamment des ateliers mobiles organisés dans le cadre de la stratégie paysagère engagée pour le PLUI avec l'appui du PNRMA ; des participations aux commissions PLUI de la CCBD pour mettre en débat la feuille de route TEPCV ; une soirée-débat organisée dans le cadre de la politique de mobilisation du jeune public.

Des contacts avaient été pris avec Marc Verdier, enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy et membre du collectif PAP, qui venait d'intervenir avec des étudiants sur le territoire du parc dans un atelier « hors les murs » autour de la question de l'urbanisme durable en milieu rural avec la création d'un (en)jeu de société. François Nowakowski, enseignant à l'ENSA de Lyon avait également été contacté dans le cadre d'un atelier exploratoire de master reconduit sur quatre ans, intitulé « Stratégies pour la biorégion ». L'objectif était de mesurer si les différents travaux pouvaient converger et se nourrir mutuellement.

La Chaire paysage et énergie avait proposé l'intervention d'un stagiaire recherche sur quatre mois afin d'apporter un regard réflexif sur la mobilisation du paysage pour l'action politique dans l'établissement des transitions. Le stage aurait eu pour corpus les nombreuses productions de projet de paysage déjà réalisées par les écoles sur le territoire, et leurs traductions dans les différents documents d'urbanisme. Il se serait appuyé sur l'observation des actions entreprises par les élus et les porteurs de projet en lien avec la transition. Le stage aurait enrichi le travail du Collectif sur place, et aurait permis au PNR et à la Communauté de communes du Pays Beaume Drobie de renforcer la médiation paysagère par la prise de recul recherche.

Il avait été envisagé de mobiliser les paysagistes de l'agence Initial, également membres du collectif PAP, autour de la mise en image du scénario Afterres2050, un travail prospectif de transition agricole, énergétique et alimentaire conçu par Solagro. Initial avait déjà construit plusieurs représentations graphiques appréhendables par tous les publics pour spatialiser les données du scénario Afterres2050 dans trois territoires particuliers. Le PNRMA était très intéressé par la création d'un poster qui aurait illustré la transition agronomique de son territoire.

De nombreux temps de travail ont été organisés pour construire la démarche et établir une convention mais le partenariat ne s'est pas concrétisé. Les échéances très serrées du PLUI, la crainte que certains élus rejettent la

démarche, qu'ils la trouvent trop abstraite et ne comprennent pas la multiplicité des intervenants a finalement bloqué la volonté de s'engager dans la recherche. Malgré cette issue, le CAUE de l'Ardèche a accueilli un groupe de travail PAP / Chaire paysage et énergie, et a mobilisé Anaïs Piolet, une de ses salariées, pour créer le module paysage qui s'ajoute au jeu Destination Tepos du Cler (cf. chapitre ci-après « La création d'un outil commun à Tepos, négaWatt et au collectif PAP »).

## B - Des animations en appui au plan climat et à l'évaluation du Scot dans le Pays de Retz

### Un APR coconstruit pour enclencher la recherche et l'animation locale

Pour engager un travail d'animation avec les élus du territoire et enclencher la réflexion, le Pays de Retz a souhaité accueillir un atelier pédagogique régional proposé par l'ENSP. Cet exercice propose aux étudiants paysagistes de quatrième année sur une durée de six mois de mener une réflexion approfondie à partir d'un questionnement du territoire, accompagnés pédagogiquement par un paysagiste encadrant et la Chaire paysage et énergie. Le PETR a intégralement pris en charge le coût de l'APR. Le sujet d'étude s'est directement inscrit dans la thématique de la recherche-action et a été préparé conjointement avec l'école et le territoire, sous la direction d'Hugues Baudry et de Claude Naud.

Avec la commission énergie environnement du PETR, plusieurs thématiques et sites d'expérimentation possibles ont été proposés aux étudiants autour du thème « En quoi les paysages du Pays de Retz sont déjà les témoins du changement climatique et leur évolution une opportunité d'anticiper les transitions (écologique et énergétique) et d'adaptation au changement climatique ? » :

- la commune de Corcoué-sur-Logne, avec un espace agricole bocager et viticole en lien avec une réflexion communale, et une problématique liée aux rapports entre santé et agriculture ;
- la commune de Saint Brévin-les-Pins, où l'espace littoral met en évidence l'évolution du trait de côte, en lien avec une réflexion communale ;
- la commune de Rouans, caractérisée par un espace de zones humides et un questionnement sur la pérennité de l'élevage dans les marais ;
- plusieurs communes de la Communauté de communes de la Région de Machecoul avec des espaces de maraîchage.

Chacun de ces sites permettait d'aborder des thématiques qui intéressaient de nombreuses collectivités du territoire et donnaient une bonne vision de la mosaïque de contextes et de problématiques auxquels le PETR devait faire face. S'intéresser simultanément à des questions de fond partagées par de nombreux territoires et à cas particuliers situés, a permis un aller et retour entre les études locales et le projet de territoire du Pays.

Motivés par la formulation de la problématique, Alric Munoz et Laetitia Poirier ont souhaité s'engager dans cet APR sous la direction de Michel Collin, paysagiste. Leur travail a démarré par une journée de rencontres sur le terrain dans les quatre sites identifiés, avec des représentants du PETR et du collectif PAP. Il s'agissait de prendre connaissance des contextes paysagers et des problématiques liés à chaque lieu, de rencontrer les élus, les chargés de mission et les acteurs locaux impliqués sur les thématiques ciblées et d'engager les échanges sur les transitions et les paysages. Sur cette base, les étudiants ont travaillé et rendu compte régulièrement de leur avancement auprès de l'école et du territoire.

Une autre rencontre réunissant la commission énergie et environnement du PETR a été organisée avec des représentants du PETR, du collectif PAP et de l'ENSP. Ces échanges se sont toujours organisés sur un format comprenant un temps sur le terrain puis un temps de débat en salle de façon à analyser collégialement les visites et les rencontres. À cette occasion, les étudiants ont présenté leur travail sous forme de courtes vidéos poétiques et narratives, afin de tester l'outil et de mesurer sa pertinence. L'accueil par l'ensemble des participants (élus, chargés de mission, partenaires...) de cette nouvelle forme de communication a été excellent. Chacun a perçu la force de l'approche sensible pour sensibiliser et toucher un public averti ou novice en matière de paysages, de transitions et de changements climatiques. Les étudiants ont alors été invités à poursuivre dans cette voie pour l'approfondir et la développer.

Deux publications ont été réalisées suite à chacune de ces rencontres et figurent à la fin du document, dans les annexes.

Après l'établissement d'un diagnostic général d'un territoire, il est souvent d'usage chez les professionnels concepteurs (architectes, paysagistes) de choisir un site d'étude localisé pour y développer un projet précis et dessiné. Il a été proposé aux étudiants de garder la dimension ouverte et transversale en continuant à s'intéresser aux quatre sites car ils concernaient des paysages spécifiques, ils interrogeaient différemment les transitions et représentaient la totalité du territoire. Se concentrer sur un seul secteur pour approfondir un projet de paysage aurait désintéressé les acteurs des autres lieux et la dynamique aurait été rompue. Ainsi, le travail est resté à l'échelle du PETR et a gardé un niveau de questionnement global.

Les étudiants ont poursuivi leur recherche avec le support vidéo et la narration, et sont allés jusqu'à formuler des propositions sous forme d'hypothèses, de futurs possibles, de voies à explorer... sans prétendre donner la solution qui résoudrait tout. L'accent a été mis sur l'importance du dialogue entre toutes les parties prenantes (les collectivités, les professionnels, les habitants...), sur le changement de regard pour ouvrir vers plus de réponses imaginables, sur la nécessité de s'interroger et de s'engager dans des transitions. L'intérêt de leur posture résidait également dans l'absence de culpabilité ni de reproches vis-à-vis des choix antérieurs faits dans le territoire, sans pour autant nier la difficulté de certaines situations vécues, qui appellent à un changement de pratiques et de politiques. Ils ont donné des repères, ont posé des bases d'analyse qui intégraient la dimension sensible et mettaient en mouvement les acteurs sans leur dire quoi faire à leur place.

La restitution finale de leur travail d'atelier a été saluée unanimement comme étant pertinente et juste, offrant des possibilités d'utilisations diverses, ouvrant des portes, donnant des idées et l'envie de poursuivre. Le PETR a souhaité se servir des outils vidéo pour élargir la diffusion et développer des débats avec les élus afin de nourrir les démarches engagées par le PETR, mais aussi avec le grand public pour élargir la prise de conscience et la mobilisation locale. L'ENSP a salué la dimension sociétale, culturelle et politique du paysagiste, qui accompagne les structures publiques dans leur projet et leur apporte des éléments d'aide à la décision sans se substituer aux élus, avec une répartition des responsabilités claire et équilibrée. Les étudiants ont beaucoup appris au contact du territoire et des rencontres avec les acteurs locaux, et ont exprimé leur souhait de poursuivre dans cette dynamique. Depuis, ils ont été invités à présenter leurs travaux dans le territoire, notamment la commune de Corcoué-sur-Logne, et ils restent disponibles pour intervenir et participer à l'animation de débats locaux sur les paysages, les transitions et les devenir possibles du territoire.

Un résumé de leur travail figure à la fin du document, dans les annexes.

## **Un APR qui a nourri d'autres travaux de diplômés de paysagistes**

Claire Richardin, étudiante à l'ENSP, a eu connaissance des travaux d'Alric Munoz et de Laetitia Poirier, et a souhaité construire son projet de diplôme dans une continuité de leur APR, qui a été soutenu en 2017. Elle s'est rapprochée du Pays de Retz pour imaginer les contours du projet et l'inscrire dans le prolongement de la dynamique créée par l'APR, en lien avec la recherche-action. Elle souhaitait développer la dimension participative et rencontrer de nombreux acteurs sur le terrain, notamment les élus, des professionnels, des habitants..., à l'occasion d'ateliers et de jeux collaboratifs autour de la lecture des paysages par le prisme de l'énergie pour éveiller l'imaginaire sur les paysages de demain. Elle a gardé la volonté de questionner et de sensibiliser plutôt que de proposer un projet clef en main, déconnecté des attentes locales.

Deux sites stratégiques ont émergé de l'APR et ont servi de support pour approfondir la réflexion dans le cadre du diplôme : le projet de renouveau agricole autour des établissements médico-sociaux de Corcoué-sur-Logne, qui donnait l'occasion d'aborder finement les questions de développement urbain de la commune, d'espaces publics et partagés, d'implication citoyenne et de liens entre santé et pratiques agricoles ; un projet de reconversion biologique de quarante hectares de maraîchage, avec des implications sur la reconfiguration de l'exploitation agricole, des liens à construire avec une association de randonneur et la collectivité. Sur ces deux sites, la volonté locale était forte, les acteurs déjà identifiés et motivés par une démarche concertée. Dans un souci de rationalisation du temps, elle s'est finalement concentrée sur le second site. Par le biais de l'imaginaire, ce travail a permis d'approcher autrement le secteur agricole, premier producteur de gaz à effet de serres, très utilisateur de pesticides et généralement assez peu réceptif aux changements.

Parallèlement à l'APR et dans un calendrier équivalent, Marion Courdoisy, étudiante paysagiste de l'École de la nature et du paysage de Blois a construit son travail de diplôme de fin d'études sous la direction de Bertrand Folléa, aussi responsable de la Chaire paysage et énergie, sur l'approche paysagère et énergétique de l'Estuaire

de la Loire, à cheval sur deux Scot. Elle partait du constat que les questions énergétiques étaient peu saisies par les paysagistes alors que les choix énergétiques ont pourtant façonné les territoires, les manières de produire et de consommer. Elle regrettait également que les aménageurs se soient peu intéressés aux liens entre la transition énergétique, qui va amener à changer de systèmes et d'échelles de production, les formes urbaines et les espaces agricoles que cette transition pourrait engendrer. Les débats se cristallisent souvent autour d'aspects visuels ou techniques qui provoquent des blocages, mais abordent rarement les connexions entre toutes ces dimensions.

À partir d'un solide diagnostic du territoire et des politiques énergétiques, elle a mené un travail exploratoire sans s'attacher aux limites administratives et en s'appuyant sur le bassin versant. Elle n'est pas partie d'une demande locale et a posé son regard de (presque) professionnelle sur le territoire.

Comme Alric Munoz et Laetitia Poirier, elle a utilisé les médias habituels du paysagiste (cartographie, plan, dessin, schéma, texte...) mais a également mobilisé d'autres outils tels que la photographie, la promenade, l'illustration, la vidéo, la narration. Comme eux, son travail a permis de poser des questions, de créer des liens entre des disciplines qui se méconnaissent, d'esquisser des pistes, de proposer des hypothèses... sans s'attacher à une réponse unique qui s'imposerait. Les propositions ont été conçues comme une scénographie de la transition énergétique, en s'inspirant des scénarios négaWatt. Elles concernent l'échelle de tout le bassin versant à travers l'établissement d'un projet de territoire, mais font aussi des zooms rapprochés sur des secteurs stratégiques par rapport aux paysages, à l'urbanisme, à l'agriculture et à la production énergétique.

Le diplôme a été brillamment soutenu, il a été présenté au jury d'excellence et a obtenu les félicitations de l'école. Dans ce cas également, il faut relever l'accueil très favorable de cette démarche par les professionnels du paysage, qui veut d'abord interroger, responsabiliser et mettre en mouvement les acteurs avant de donner des réponses qui doivent de toutes façons être élaborées collégalement et ne sont pas dans les mains d'une seule catégorie de professionnels.

## **Des croisements de regard et des collaborations suite à ces travaux étudiants**

Dans le cadre de ses recherches, Marion Courdoisy a rencontré les acteurs du Pays de Retz impliqués dans la recherche-action, qui se sont montrés intéressés par cette approche différente et complémentaire de l'APR. Ce travail l'a également amenée à rencontrer les collectivités de la rive nord de la Loire et à créer des liens entre les deux secteurs. Ainsi, des croisements et des rapprochements ont été faits entre le Pays de Retz et le pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, qui partageaient un même intérêt pour les transitions et les paysages. Les deux territoires, impliqués sur ces sujets à travers leurs Scot et interpellés (positivement) par ces travaux envisagent de créer des ponts entre leurs actions respectives, notamment sur les questions de transitions, d'énergies et de paysages. On voit bien la force du travail d'étudiants dans un territoire lorsque la recherche s'appuie sur les collectivités et les forces vives locales tout en gardant une liberté d'action et de proposition, propre à l'intervention de jeunes en formation. Cette ouverture créative, quand elle sait être saisie par les acteurs locaux, ouvre véritablement les portes et les esprits.

Par ailleurs, Claire Richardin et Marion Courdoisy ont été amenées à collaborer à deux autres occasions, sur invitation du collectif PAP, qu'elles ont d'ailleurs rejoint en tant que membres.

À l'occasion de son assemblée générale annuelle, le collectif PAP a l'habitude de mobiliser des étudiants d'horizons divers autour d'un workshop sur les paysages et les transitions. En 2017, l'association a tenu son assemblée en Avignon et a invité un groupe d'une dizaine d'étudiants (paysagistes, architectes, ingénieurs, agronomes, étudiants en théâtre, artistes...) à réfléchir à « quelles seraient les mobilités dans les paysages de l'après-pétrole ? ». Les deux étudiantes ont participé à ce workshop, ont arpenté les rues d'Avignon avec différents moyens de transports, sont allées à la rencontre des habitants pour recueillir des témoignages et ont contribué à la réalisation d'une vidéo présentée en séance plénière au Palais des Papes.

Elles se sont ensuite retrouvées lors d'un stage court organisé par Gaëlle des Déserts du Collectif PAP et du CEV (centre d'écodéveloppement de Villarceaux), réunissant quatre étudiantes au siège du collectif PAP à la Bergerie de Villarceaux, une ferme expérimentale et un pôle de réflexion sur la gestion durable des territoires ruraux pour une transition écologique, énergétique et sociale. Il s'agissait de porter un regard extérieur neuf sur un projet d'exposition portée par le collectif PAP. Cette exposition est par ailleurs présentée dans le chapitre ci-après « Une forte mobilisation du collectif PAP et de ses outils ».



## Un temps politique contraint compensé par la mobilisation d'une ingénierie locale

Des changements de présidence dans le territoire ont généré un temps de latence dans la conduite des projets, notamment le nôtre. La poursuite des travaux a alors été décalée sur le début de l'année 2018. Les changements politiques ont conforté la démarche, qui a pu se poursuivre sans modification d'orientations.

Pour cette deuxième année de recherche-action, l'objectif a été de construire un temps d'animation avec les acteurs du territoire pour donner suite aux travaux des étudiants et enrichir les actions locales. Afin de disposer d'une ingénierie suffisamment disponible pour assurer le suivi de la démarche, faire le lien avec les acteurs locaux et assurer la prise en compte dans les projets en cours d'élaboration sur le territoire, le PETR a embauché un stagiaire pendant six mois, Jérémy Tanguy. Juriste de formation, il a mené son stage de fin d'études en Master 2 au sein du Pays de Retz. Il s'est approprié la démarche et s'est imprégné des travaux menés par les étudiants : ceux de l'APR et les deux diplômés de paysagistes mais aussi d'autres étudiants en Sciences politiques qui sont aussi intervenus dans le territoire sur un autre programme.

Nous avons ensuite croisé nos interprétations pour en extraire une trame d'analyse orientée selon quatre thématiques émergentes fortes :

- paysages agricoles en mutation ;
- de nouvelles techniques agricoles : vers une plus grande protection de l'environnement ;
- une économie agricole en transition, tournée sur les filières courtes et un nouveau tourisme local ;
- les usages dans le Pays de Retz de demain.

Ces quatre entrées étaient intéressantes à plusieurs titres : elles étaient issues des enquêtes menées par les étudiants auprès des acteurs locaux et retranscrivaient le ressenti et les problématiques exprimées sur le terrain, hors d'un cadre réglementaire ou contraint ; elles reflétaient l'approche de paysagistes sur l'évolution d'un vaste territoire en mutation et posaient un regard nouveau et différent, qui sortait les acteurs de leurs schémas habituels ; elles pouvaient directement se rattacher et nourrir les travaux menés par le Pays de Retz, notamment dans le cadre de la mise en cohérence des plans d'actions des quatre PCAET qui se mettaient en place avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) dans chacune des communautés de communes du périmètre du PETR, et donnaient des pistes très concrètes pour construire l'évaluation du Scot actuel en vue de sa révision. Ces deux démarches (Scot et plans climat) entraînent dans une phase opérationnelle début 2019. L'exploitation des travaux des étudiants pour créer des temps de rencontres et d'échanges avec les acteurs locaux était donc parfaite dans ce calendrier.

## Un temps fort d'atelier autour des problématiques agricoles et d'eau

Les quatre thèmes émergents mettaient l'accent sur l'agriculture et l'eau, des sujets sensibles, peu traités, générant souvent beaucoup de crispations, d'a priori et de méconnaissance. Les agriculteurs travaillant de façon conventionnelle et dans les réseaux de diffusion internationaux n'ont pas souvent l'occasion de rencontrer dans un débat pacifié ceux qui se sont convertis à la culture biologique dans des circuits courts, les points de vue peuvent être conflictuels quant à la valorisation et l'utilité du bocage... Les liens entre profession agricole et qualité de l'eau sont connus mais les solutions restent complexes à mettre en œuvre car elles impliquent de très nombreux acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. L'approche par le paysage a donné l'occasion de s'exprimer et de faire se rencontrer ces personnes dans un contexte plus neutre et propice au débat. Jérémy Tanguy a pu s'entretenir avec l'ensemble des parties prenantes, dans un premier temps individuellement pour bien comprendre les logiques et les problématiques de chacun. Il a interrogé les élus communaux et intercommunaux, les agriculteurs, la Chambre d'agriculture Loire-Atlantique, l'Ademe, le Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) Loire-Atlantique, les Maraîchers nantais, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)... Tous étaient intéressés par les sujets proposés, même s'ils ne voyaient pas toujours clairement les liens avec le paysage. La journée d'échanges à organiser devait donc servir à réunir, prendre du recul, faire entrer dans la réflexion, rassurer, créer un climat de confiance constructif. Le format de l'atelier ne devait pas être magistral et descendant mais plutôt organisé sous forme de débats, avec la mise en avant d'expériences déjà en route dans le territoire et une forte présence du collectif PAP pour animer, coordonner, apporter des éclairages plus techniques sur certains sujets.

L'atelier, organisé en juin 2018, a réuni trente-cinq participants sur une demi-journée, une durée maximale pour avoir une bonne mobilisation. Il a été introduit par des extraits de vidéos réalisées par les étudiants de façon à se placer tout de suite dans la dimension du paysage, tant sur l'analyse territoriale et sensible que sur des



propositions d'aménagements et d'évolutions du fonctionnement du territoire. Il était bien entendu que ces propositions issues de travaux pédagogiques n'avaient pas valeur de diagnostic et servaient surtout d'aiguillon pour stimuler la réflexion. Les participants, répartis en quatre groupes de travail, un par thème, ont exploré le sujet proposé avec l'objectif de faire émerger des éléments d'actions à mettre en œuvre sur le territoire par différents acteurs. Ce vivier d'informations a ensuite été exploité par le Pays de Retz et les collectivités pour nourrir leurs propres projets.

Une méthode d'animation commune et une trame serrée de questions a été proposée pour chaque groupe de travail. Les ateliers se sont déroulés de façon très disparate selon les profils des participants et leur connaissance mutuelle. Lorsque les personnes partageaient déjà une culture commune, le groupe a très vite travaillé sur la définition d'actions qui pourraient être menées sur le territoire au vu des enjeux exposés. Quand elles étaient moins familières avec le sujet des transitions et des paysages, et se connaissaient peu, l'essentiel des échanges s'est structuré autour de la compréhension des problématiques de chacun et leur mise en regard avec les thématiques proposées. Ces temps d'appropriation, s'ils sont plus longs et parfois fastidieux, restent néanmoins essentiels car ce sont les bases de la coconstruction.

Des synthèses des quatre ateliers ont été réalisées par les animateurs, ainsi que des fiches-actions dont certaines ont commencé très vite à être mises en œuvre. Ces documents, consultables en annexe, étaient préparatoires aux démarches liées au Scot et aux plans d'action des plans climat-air-énergie qui se sont enclenchés début 2019. Ils ont également été demandés par les participants, qui souhaitaient pouvoir réfléchir à tête reposée pour mieux s'approprier les sujets et les approfondir.

## **Une poursuite des réflexions de fond et des rencontres sur le paysage pour nourrir les démarches locales**

L'animation entamée avec les élus en juin 2018 s'est poursuivie lors d'un second temps d'échanges en décembre 2018 à l'occasion de l'accueil de l'exposition itinérante « Des paysages pour demain – 15 expériences pour construire les transitions » réalisée par le Collectif PAP (cf. chapitre ci-après « Une forte mobilisation du collectif PAP et de ses outils »). Cette exposition s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 21 décembre 2018 au Quai Vert, un lieu d'animation du territoire centré sur les thématiques loisirs, nature et culture. Elle a donné l'occasion au collectif PAP de créer un totem complémentaire, spécifique au Pays de Retz, construit dans le même esprit que le reste de l'exposition. Cette portion d'exposition est ensuite restée dans le territoire, elle continue à circuler et à être montrée au public, et sert maintenant d'outil d'animation et de médiation.

Le contenu complémentaire de l'exposition sur le Pays de Retz figure à la fin du document, dans les annexes.

L'exposition s'est enrichie de projections en boucle des films réalisés par les étudiants sur le territoire :

- Alric Munoz et Laetitia Poirier, 2017 : « Le Pays de Retz, la transition écologique » ;
- Marion Courdoisy, 2017 : « Paysages et Energie, l'estuaire de la Loire comme laboratoire de la transition énergétique par les paysages à travers le projet de parc énerg'étique » ;
- Claire Richardin, 2018 : « Paysages rurbains en transition, étirer les franges à Chaumes-en-Retz » ;
- Louise Quintana, 2018 : « L'archipel des îles du Migron, un projet de paysage pour révéler et raconter, vers une réappropriation de cet archipel ».

Un temps fort de deux jours a permis de proposer des animations pour des publics divers autour de l'exposition et des travaux en cours dans le Pays de Retz sur les transitions.

La première journée s'adressait à un public d'élus et de professionnels, avec un temps consacré à la remise de prix pour le concours général agricole des prairies fleuries, ce qui a permis de mobiliser des acteurs différents, notamment liés à l'agriculture, en plus de ceux qui participaient habituellement aux échanges. Cette journée a été coorganisée avec le Pays de Retz, l'Ademe, la Chambre d'agriculture, le Civam, le collectif PAP et le Quai vert. Le site du Quai Vert, en bord de Loire, face à la centrale à charbon de Cordemais (prochainement reconvertie) et à une éolienne off-shore a permis de proposer un temps de lecture de paysage centré sur les thèmes de l'avant-pétrole / de l'ère du pétrole et de l'énergie bon marché / de l'après-pétrole, en reliant les thématiques agricoles et hydrauliques. Cette lecture de paysage n'a pas pris une tournure habituelle dans laquelle un sachant (un paysagiste par exemple) qui dit en préalable que voir et que penser aux participants, mais elle a cherché à donner à chacun une place dans le débat et à responsabiliser les participants. Cette animation a débuté par une immersion des participants dans le paysage (avant de battre en retraite pour fuir un grain soudain et violent) selon la méthode participative expérimentée lors de l'atelier paysage qui s'est déroulé aux rencontres annuelles

du réseau Tepos dans la Communauté de communes de Kaysersberg (cf. chapitre ci-après « Une participation régulière aux rencontres annuelles du réseau Tepos » et document de synthèse en annexe). Nous avons laissé les participants s'imprégner des lieux pendant quelques minutes en leur posant la question du devenir des paysages à un horizon de cinquante ans, ensuite chacun a été invité à partager ses ressentis et ses propositions. Au début, les gens étaient déstabilisés parce qu'on leur demandait de s'exprimer sans qu'on ait d'abord donné notre vision et notre lecture des paysages, puis la parole s'est libérée avec des interventions justes, complémentaires et pertinentes.

Lors des échanges qui ont suivi, les élus ont rendu compte de la forte progression de la thématique du paysage, très perceptible lors de la réunion d'évaluation du Scot qui s'était tenue peu de temps auparavant. Cette dimension n'existait pas avant, et ils ont exprimé publiquement leur satisfaction de cette avancée, en insistant sur l'importance du lien partenarial (avec le collectif PAP ou les étudiants par exemple) pour construire une vision collectivement. Ils ont insisté sur la nécessité des regards extérieurs pour éclairer un territoire, et ont avancé l'idée que l'uniformisation des paysages traduisait l'uniformisation des modes de pensée, ce qui était contraire à la diversité. Pour les élus, le sigle Tepos signifiait « Territoires à énergie positive ET solidaire », et ont été déçus d'apprendre que la solidarité ne faisait pas partie de l'intitulé du sigle. Plusieurs idées fortes ont émergé, par l'exemple l'importance d'apprendre l'acceptation du changement et de faire comprendre l'intérêt de la transition énergétique pour éviter les phénomènes de rejet. La compréhension permet d'entrer dans une transition personnelle, d'où l'importance de la notion d'hospitalité et d'accueil, qui ne peuvent faire l'économie de la transition sociale et solidaire. D'autres réflexions ont fait état des évolutions très rapides, des paysages en mouvement et d'une accélération de ces changements. Ainsi, la nécessité d'anticiper dès maintenant les transformations est indispensable pour que ce qui se fait aujourd'hui ne bloque pas ce qui devra être fait demain. Le constat a été partagé sur l'importance des enjeux et la nécessité de trouver des accords rapidement, ce qui implique d'apprendre à travailler ensemble en remettant en cause des (mauvaises) habitudes. Par exemple, le principe de zonages pour penser l'aménagement du territoire ne fonctionne plus, alors que c'est lui qui guide tous les projets d'urbanisme depuis plus de cinquante ans, cela invite à repenser les modes d'aménagement du territoire de façon plus complexe.

Ensuite, le collectif PAP a proposé une visite guidée de l'exposition, qui a mobilisé les attentions et suscité de nombreuses discussions pour approfondir les exemples présentés dans l'exposition. L'exposition a continué à circuler sur le territoire du Pays de Retz jusqu'au printemps 2019, à la demande de certaines collectivités et de l'Office du tourisme de Machecoul. Elle a eu du succès, a intéressé le grand public même si elle a été perçue comme assez pointue.

La deuxième journée s'adressait au grand public, et s'est structurée autour des mêmes grands principes : lecture de paysage participative (là aussi écourtée par le mauvais temps) et visite commentée de l'exposition. Deux autres temps ont été ajoutés grâce à la présence de trois ex-étudiantes paysagistes. Marion Courdoisy et Claire Richardin ont présenté des extraits de leurs vidéos et ont commenté leur travail. Louise Quintana, une ancienne étudiante de l'ENSP qui a présenté son diplôme de paysagiste en 2018 avec une approche artistique particulièrement développée, a construit une animation ludique autour d'une fresque représentant le paysage du Quai vert au XIX<sup>e</sup> siècle. Chaque participant a été invité à dessiner, coller, découper, peindre... sur la fresque pour la faire évoluer vers une situation après-pétrole. Les participants, constitués d'un public d'adultes, se sont pris au jeu des ateliers, avec une belle écoute et des retours très positifs. Des photos de cet atelier sont en annexe.

## **Une intégration notable du paysage dans les documents et démarches engagés dans le territoire**

Suite à ces temps d'animation qui ont clôturé notre intervention active dans le territoire, plusieurs travaux se sont poursuivis localement.

L'été 2019 a entériné de nombreuses décisions : l'arrêt des quatre plans climat-air-énergie, le vote de l'évaluation du Scot, l'avancée du projet alimentaire territorial (PAT). Ces documents et démarches se sont bien coordonnés dans le temps et ont pu opérer des croisements fertiles.

D'après Hugues Baudry, le chargé de mission qui suit ces dynamiques et avec qui nous étions en contact pendant toute la durée de l'accompagnement, les applications concrètes de cette appropriation de la dimension paysagère dans les PCAET sont réelles, notamment sur :

- le triptyque prairies / marais / haies ;

- la ressource en eau, tant sur la quantité que sa qualité ;
  - le reméandrage des cours d'eau ;
  - l'intégration des énergies renouvelables, avec la définition de limites et de points de vigilance, notamment sur l'éolien, qui n'avait jamais connu d'opposition jusqu'à maintenant, ainsi que sur la méthanisation et les projets parfois démesurés que portent certains maraîchers intensifs.
- Il reste une thématique orpheline, qui n'a pas réellement bougé : celle des risques littoraux. Ils sont pris en compte mais de façon convenue, sans beaucoup de nouveauté ni d'exigence renforcée.

Aux dires d'Hugues, la dimension du paysage est sous-jacente de presque toutes les actions des PCAET, elle incarne et cristallise l'ensemble des enjeux écologiques et énergétiques, parle aux élus, avec des applications très concrètes (stockage de carbone, biodiversité, énergie, qualité de vie...) et toujours transversales. La notion de bocage a aussi changé et est devenue centrale, incluant tous les usages de l'espace rural, y compris le bâti et l'urbanisation au travers d'une action intitulée « Encourager les concentrations urbaines heureuses ».

Le Scot, à l'origine faible sur les transitions, a également évolué. Ses objectifs sont atteints et vont au-delà des densités de logements par hectare préconisées. Le fait de mener les plans climats en parallèle de l'évaluation du Scot a permis des mutualisations, élus et agents sont désormais conscients qu'il faudra aller plus loin, avec une exigence renforcée.

## C - Un plan de paysage en appui des documents d'urbanisme dans la Communauté de communes du Thouarsais

### Un APR qui avait bien préparé le terrain

Notre principe de démarrer l'accompagnement par une intervention d'étudiants avait été anticipé avec l'APR que la Communauté de communes du Thouarsais avait déjà accueilli en 2013 sur le thème de « L'autonomie énergétique et la place des énergies renouvelables en pays thouarsais ». Ce travail mettait en avant les liens entre la spécificité des terroirs, des entités paysagères et les possibilités de développement d'énergies renouvelables (méthanisation, énergie bois, photovoltaïque industriel ou particulier, solaire, éolien). Il montrait clairement que chaque portion de territoire, envisagée sous les angles géologique, paysager, agronomique, patrimonial et social, appelait des réponses énergétiques spécifiques dont les incidences n'étaient pas équivalentes en matière de rendement, d'impacts environnementaux, de transformation des paysages, d'acteurs impliqués et de retombées locales. La démarche s'accompagnait de perspectives et de projets d'aménagement permettant d'illustrer ces liens étroits entre développement agricole, territorial, énergétique et aménagement. Ce travail très apprécié par les acteurs du territoire qui ont pu le suivre, n'a pas pu être utilisé à son maximum à cause de changements administratifs liés à la fusion de communautés en 2014 qui a eu des impacts forts sur la gestion des actions quotidiennes. Néanmoins, cet APR, premier du style « plan de paysage de la transition énergétique », n'avait pas été oublié et a pu être présenté lors d'un atelier des rencontres du réseau Tepos en 2015 à Thouars, avec l'appui du collectif PAP. Il a notamment inspiré Isabel Claus, paysagiste, dans l'élaboration de sa méthodologie de travail sur les plans de paysage de la transition énergétique.

### Un démarrage rapide sur le terrain, connecté aux futurs documents d'urbanisme

Suite à la fusion, la communauté de communes a choisi de s'engager dans un Scot et un PLUI, de façon à construire des outils d'aménagement communs à l'ensemble du territoire et de partager une vision de son développement. L'élargissement du périmètre de la communauté de communes nécessitait de faire connaître le territoire à tous les élus pour en percevoir les différentes facettes et particularités. Pascale Giraud, l'architecte de la collectivité qui avait déjà participé à l'atelier du collectif PAP lors des rencontres Tepos et à la réunion de travail informelle préalable, était très motivée par l'approche par le paysage et s'est investie pour relier cette dynamique à celle de la construction des documents d'urbanisme. Elle était soutenue par les élus qui étaient venus à la première rencontre, ainsi que par Jean Giret, maire de Val-en-Vignes et vice-président sur la culture. Cet élu a d'ailleurs mené des expériences pointues sur le croisement entre aménagement du territoire et

aménagement des espaces publics avec les arts plastiques et les arts de la scène, à travers des opérations ponctuelles et des festivals. Ainsi, dès la proclamation des résultats des lauréats de la recherche-action, une visite de terrain a très vite été organisée sur la thématique du paysage avec une délégation du collectif PAP et de l'ENSP de Versailles Marseille. Elle a fortement mobilisé les élus, les communes étaient presque toutes représentées par le maire ou un adjoint. Un circuit d'une journée a permis de traverser trente communes sur les trente-trois de la communauté, de partager le point de vue des élus sur leur territoire, les problématiques auxquelles ils faisaient face et leur vision du paysage. Certains points d'arrêt autour de réalisations ambitieuses en matière d'installation énergétique, de développement urbain, de patrimoine bâti, d'actions culturelles... ont fait connaître des initiatives parfois peu valorisées malgré leur intérêt.

Roberta Pistoni, architecte et doctorante LAREP-ENSP & LAR-WUR Wageningen, développait à travers sa thèse une comparaison entre la France et les Pays-Bas de l'inscription paysagère de la transition énergétique. Elle avait choisi parmi ses terrains d'étude la Communauté de communes du Thouarsais et a donc participé à l'ensemble des échanges et temps d'animation organisés dans le territoire, et a d'ailleurs rejoint le collectif PAP.

Un document a été réalisé suite à cette première rencontre de terrain et figure à la fin du document, dans les annexes.

Malheureusement, un problème de suivi au sein de la communauté de communes lié à une absence de longue durée de la personne relais a freiné la dynamique. L'intérêt pour la démarche et sa thématique restait fort et confirmé mais la mise en route en a été retardée car les forces vives du territoire étaient mobilisées sur de nombreuses actions. Morgan Le Bot, nouvelle architecte conseil à la communauté, a ensuite pris le relais du suivi de la recherche-action et des actions liées, aux côtés de Guy Davy, responsable de la Maison de l'urbanisme de la collectivité.

## **Un nouvel élan grâce à l'appel à projet plan de paysage initié par le ministère**

Motivée par la thématique du paysage mais manquant de forces vives en interne pour suivre cette dynamique, la communauté de communes a répondu début 2017, sur notre proposition, à l'appel à projets plan de paysage initié tous les deux ans par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, dont elle a été lauréate. Cette opportunité a permis de donner des moyens financiers et de mobiliser une ingénierie dédiée à la question du paysage, en lien avec le Scot et le PLUI.

La collectivité a missionné une paysagiste indépendante pour réaliser le plan de paysage, Isabel Claus, déjà expérimentée en matière de plan de paysage avec une entrée sur l'énergie, ce qui reste un profil rare. Nous avons appuyé et suivi ses travaux aux côtés de la communauté de commune en tant qu'accompagnatrices et observatrices, et sommes restées étroitement liées à la démarche d'élaboration du plan de paysage et de concertation, sans endosser le rôle de maître d'œuvre. La possibilité de disposer de moyens et d'une ingénierie compétente sur le projet paysager a été un atout considérable qui a permis d'approfondir la réflexion, de créer des outils spécifiques et de développer l'animation locale. Sans cet appui, il est probable que nous n'aurions pas pu poursuivre notre collaboration avec le territoire, par manque de temps et de moyens au niveau de l'équipe en place.

Le territoire, pionnier de la démarche Tepos, était très avancé sur la transition énergétique à travers des actions significatives dans les domaines des économies d'énergie et de la production, notamment photovoltaïque et éolienne. Le projet Tiper, mis en place dès 2004 sur une friche militaire accueille plusieurs installations de production énergétique renouvelable : deux parcs photovoltaïques, trois puissantes éoliennes, un projet d'usine de méthanisation de déchets industriels qui se réfère à l'architecture des silos agricoles. Cette politique a créé une nouvelle identité locale et traduit la volonté d'être exemplaire à l'échelle de la France en matière de transition énergétique en devenant un territoire de référence sur les énergies positives. Tel que l'avait formulé le territoire, le plan de paysage devait apporter des éléments sur l'attractivité paysagère du territoire par l'énergie et la mise en œuvre qualitative de la transition énergétique. Une attente particulière concernait l'éolien et son intégration paysagère, avec l'objectif de développer une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) à intégrer dans le PLUI. Cette attente forte a donné un calendrier serré car l'OAP devait être terminée pour l'été 2018.

Idéalement, la démarche de plan de paysage aurait dû se construire sur plusieurs années, en prenant le temps d'une concertation approfondie réunissant un maximum d'acteurs et de profils différents. Les impératifs du calendrier de la collectivité ont obligé à faire des choix, à supprimer des temps de visite ou de discussion, à élaborer simultanément des phases qui sont habituellement envisagées l'une après l'autre. Le diagnostic, la

découverte du terrain et des acteurs, la construction de la stratégie, le plan d'action et la déclinaison de l'OAP ont été menés presque en même temps pour répondre aux contraintes des autres échéances du PLUI, du Scot et du PCAET. Cette situation a pu créer de la confusion mais a aussi obligé à se concentrer sur l'essentiel pour ne pas se déconnecter des autres démarches en cours et risquer de ne pas pouvoir intégrer les éléments issus du plan de paysage. La coordination des différents processus a été fondamentale pour que la démarche paysagère ne devienne pas anecdotique et sans incidences sur les politiques locales. Les PLUI, Scot et PCAET avaient été engagés bien avant le démarrage du plan de paysage. L'enjeu a été de créer des passerelles entre ces différentes approches pour les enrichir et favoriser une cohérence. Cette démarche reste complexe compte tenu de la rapidité de construction du plan de paysage et de son arrivée tardive dans le processus, mais les liens se sont mis en place.

## **Le lancement du plan de paysage par une visite de terrain collégiale**

Le plan de paysage a été lancé lors d'une réunion officielle début 2018 avec la participation d'environ vingt-cinq personnes, essentiellement des élus du territoire, des chargés de mission et des partenaires tels que la Chambre d'agriculture, le Conservatoire régional d'espaces naturels (CREN), des associations locales... Afin d'enclencher rapidement des discussions sur le terrain, une demi-journée de visites a été organisée le lendemain avec six élus volontaires, accompagnés de techniciens de la communauté de communes, de membres du Collectif PAP et d'un journaliste de la revue Paysage Actualités pour restituer le démarrage de ce plan de paysage énergétique.

Il a été proposé aux élus mobilisés de nous emmener sur des sites ou points de vue qui leur semblaient emblématiques du territoire et illustratifs des problématiques auxquelles ils étaient confrontés. Cette approche assez libre a permis de faire émerger des sujets très différents de ceux attendus, probablement aussi car les élus qui ont répondu à l'invitation représentaient plutôt des petites communes. La culture ouvrière, industrielle et cheminote est très forte à Thouars et occulte un peu la dimension rurale du reste du territoire.

Un premier constat a mis en évidence le regard plutôt négatif porté sur le territoire, jugé sans unité, lisibilité ni identité. La rencontre entre le massif armoricain et le bassin parisien crée une diversité de paysages, de cultures, d'architectures... qui ne sont pas perçus comme une richesse mais plutôt comme une confusion. Redonner une vision valorisante et positive du territoire est devenu un enjeu fort du plan de paysage. Les thématiques liées à l'agriculture ont également émergé fortement, avec la sensation de ne pas pouvoir agir sur les pratiques, sauf à travers le paysage. Les filières agroalimentaires industrielles sont importantes et ont généré des changements très perceptibles : monoculture, disparition des haies et des fossés (perte de biodiversité et augmentation des inondations), fermeture de chemins, pollution de l'eau... Agir sur ce sujet est difficile car les débats sont souvent conflictuels. Les agriculteurs sont pointés du doigt pour leur responsabilité dans ces nuisances sans toujours tenir compte de leurs contraintes économiques ou de leurs contrats exigeants avec les grandes entreprises agroalimentaires (obligations de productions, exigences de taux de protéines...). Ainsi, peu de débats sont organisés entre agriculteurs, élus et habitants. Il a été proposé de se servir du plan de paysage pour sortir de l'opposition et créer une opportunité de rencontre constructive en se rapprochant des syndicats viticoles et en s'appuyant sur les agriculteurs moteurs, déjà impliqués et ouverts au dialogue, notamment sur leurs pratiques. L'eau a également été un sujet émergent très fort car les inquiétudes sont importantes quant à sa qualité (pollution aux nitrates) mais aussi sa quantité. Les changements climatiques montrent une évolution importante des précipitations, qui se rapprochent du climat du sud-est de la France. La thématique du bâti a aussi été soulevée, avec des questionnements portant sur la vacance pour l'habitat et le commerce, la qualité architecturale et les particularités de la rénovation thermique du patrimoine en pierre, dans un contexte de pression immobilière faible.

La question des éoliennes, que nous pensions centrale, n'a pas accaparé l'attention et a été reliée naturellement aux pratiques agricoles, au foncier et à la faible concertation locale. Elle a néanmoins permis de mieux comprendre pourquoi de nombreux projets se sont développés sans vision d'ensemble à l'échelle du grand paysage ni travail autre que technique sur le dimensionnement et les implantations. Le manque de concertation en matière d'installation éolienne, sauf lorsque la commune l'organise, provient aussi de la forte pression des installateurs, des enjeux financiers importants pour le propriétaire foncier qui loue une surface de ses parcelles et de l'instruction qui échappe à l'intercommunalité car assurée directement par l'État. La DREAL, qui délivre les autorisations d'implantation, a défini de grands secteurs où elles sont interdites. Le reste du territoire régional peut accueillir des éoliennes, avec une préférence pour les espaces où elles existent déjà de façon à densifier l'existant. Le territoire de la communauté de communes n'est pas inclus dans le secteur préservé, est déjà équipé en éoliennes et devient donc prioritaire pour poursuivre le développement. Les implications paysagères et de cadre de vie sont importantes pour les habitants, ainsi que les retombées financières pour les collectivités

concernées (communes, intercommunalité). De façon générale, la difficulté de mobilisation des habitants est partagée sur toutes les thématiques, avec une présence régulière de personnes déjà convaincues ou en opposition systématique. Un questionnement sur la méthode à mettre en place pour mobiliser plus largement a émergé, esquissant le principe d'habitants experts, en position intermédiaire entre les élus et les techniciens.

Ces premiers échanges de terrain ont montré que le plan de paysage pouvait être une occasion de travailler la stratégie intercommunale et de définir un plan d'actions avec des implications dans de nombreux domaines : infrastructures de production d'énergie, agriculture, foncier, chemins, haies, développement urbain, économies d'énergies, culture... La visite conviviale de différents sites illustrant les sujets abordés a aussi été l'occasion pour tous les participants, y compris les locaux, de découvrir des lieux inattendus. Michel Clairand, maire de Saint-Jouin-de-Marnes et vice-président sur la biodiversité et les milieux naturels, nous a par exemple ouvert les portes du clocher de l'abbatiale de sa commune. Il a trouvé à travers ces visites informelles une occasion d'entrer différemment dans les réflexions liées à l'élaboration des documents d'urbanisme, et est devenu un élu moteur du plan de paysage. Plusieurs élus d'autres secteurs de la communauté de communes ont ensuite manifesté leur intérêt pour accueillir des visites du même ordre sur leur commune, aux spécificités différentes.

Un compte-rendu interne de travail a été rédigé suite à la journée, qui figure à la fin du document, dans les annexes.

## **Un approfondissement de la connaissance du terrain, individuellement et collectivement**

Suite à ces échanges, Isabel Claus a arpenté le territoire et est allée à la rencontre d'un maximum de personnes, élus, agriculteurs, administrations, représentants d'associations, syndicats, habitants... afin d'approfondir la connaissance des lieux et des acteurs. Elle s'est également fixé l'objectif de définir un sujet fédérateur transversal susceptible de donner un fil conducteur pour l'implantation des équipements énergétiques et rassembler les différents volets de la gestion durable du territoire. La spécificité paysagère des vallées sèches ou en eau a ainsi émergé des premiers éléments de diagnostic. Ces vallées sont peu perceptibles sur le terrain et dans les discours mais constituent une structure patrimoniale forte du territoire car elles ont guidé l'implantation des villages, sont directement liées à la gestion des eaux, donc de l'agriculture, offrent des points de vue pour lire les paysages et apprécier leur diversité. Cette thématique est suffisamment globale pour éviter de se focaliser sur un unique sujet trop resserré tel que les haies par exemple.

Afin d'élargir les échanges avec un nombre plus important d'élus et de partenaires du territoire, une seconde visite de terrain a été organisée en mars 2018, réunissant environ trente-cinq participants : des élus et techniciens de la collectivité, des partenaires de la Chambre d'agriculture, du CREN, du Syndicat de l'Eau du Val du Thouet (SEVT), des agriculteurs, des habitants, des membres du Collectif PAP. L'objectif était de créer des moments d'échanges à partir de plusieurs points de lectures de paysage pour mieux comprendre la structuration du territoire et les enjeux spatiaux en lien avec les démarches en route (PCAET, PLUI, Scot, Tepos...). Il s'agissait de soulever les questions de fond et les problématiques auxquelles font face les acteurs, croiser les regards, mettre en perspective et relier des sujets envisagés isolément, en partant du vécu sur le terrain. Isabel Claus avait préparé pour chaque participant un document illustré (cartographie, schémas, photos anciennes et récentes) listant les problématiques liées à chaque point d'arrêt du parcours. Le feuillet distribué figure à la fin du document, dans les annexes.

Le public, attentif et expérimenté, est rentré dans la lecture des paysages progressivement. Les thématiques pressenties ont été confirmées au fil de la journée, avec des approfondissements et de nouveaux développements. Des sujets ont émergé fortement alors qu'ils n'étaient pas forcément attendus par les participants car ils ne les auraient pas associés à la thématique du paysage. Par exemple : le développement économique, l'étalement urbain, l'agriculture, l'eau, les forêts... Les liens avec les démarches en cours (Scot, PLUI, PCAET...) sont devenus plus clairs. L'hypothèse de dépasser la seule thématique des éoliennes et de leur implantation dans le paysage s'est confirmée. Même si ce sujet important a été très débattu, il n'a pas accaparé les discussions et a été replacé à la bonne échelle. La présence de plusieurs agriculteurs du territoire a permis de soulever des débats de fond sur les pratiques agricoles, certains travaillant de façon conventionnelle, d'autres en agriculture biologique. La diversité du public et le contexte de discussion ouverte sur le terrain ont permis cette rencontre, avec une écoute et un respect mutuels. Le sujet des haies a notamment été approfondi. Pour



certain, la dimension économique prédominait et la haie était plutôt vue comme une charge financière impossible à équilibrer, sans nier le bénéfice environnemental. D'autres considéraient la mise en place et l'entretien des haies comme une partie intégrante du métier et une aide pour abriter les prédateurs et les auxiliaires, garantir un équilibre écologique. Les questions foncières et de taille des parcelles ont également été abordées, avec des incidences fortes sur la diversification des cultures, l'efficacité agronomique et les apports paysagers.

Par ailleurs, des pistes d'actions ont commencé à se dessiner, telles que : la diversité des paysages comme éléments d'identité ; l'importance des vallées sèches et alluviales comme éléments structurants du territoire ; la particularité des pelouses sèches, leur biodiversité riche mais une productivité faible ; la qualité et la quantité de la ressource en eau, la responsabilité collective liée aux pratiques agricoles et les actions engagées sur le foncier pour protéger la ressource en eau et les zones de captage ; l'importance des arbres et des haies comme éléments paysagers, ressource énergétique et régulateurs de la gestion de l'eau ; l'agriculture envisagée sous l'angle de la compétence économique ; des questionnements sur les franges entre urbanisme et agriculture ; l'impact et les évolutions futures des équipements liés aux énergies renouvelables, notamment autour du projet Tiper ; l'importance du Scot et du PLUI pour donner de la cohérence dans les projets éoliens, avec un travail à mener sur l'emboîtement des échelles des projets, en envisageant le rôle que la communauté de communes peut/doit prendre sur la concertation et la cohérence, en intégrant la richesse des compétences citoyennes émergentes.

## **Un atelier participatif pour établir les priorités des fiches-actions**

Pour avancer dans la concrétisation du diagnostic du territoire, définir la stratégie et entamer la construction des fiches-actions à mettre en application dans un second temps, un atelier a été organisé en avril 2018. Il devait accueillir une trentaine de participants et les inscrits de dernière minute n'ont cessé d'affluer pour arriver à une soixantaine de participants. Les élus, techniciens et partenaires des précédents rendez-vous étaient présents, d'autres ont rejoint la dynamique, notamment le CAUE 79, la DDT 79, l'association Bocage Pays Branché, des habitants...

Trois orientations ont été proposées, issues du travail de terrain et des précédents moments d'échanges. Les participants ont été invités à réfléchir à la façon dont la transition énergétique et l'approche paysagère peuvent :

- protéger la ressource en eau et prendre soin des paysages liés à l'eau ;
- qualifier les grandes transitions du territoire, les franges agri-urbaines et revivifier les centres urbains ;
- valoriser la diversité des paysages par un mix énergétique.

Chacune de ces orientations s'est déclinée en trois objectifs stratégiques, traduits par différentes pistes d'actions. Dans un premier temps, les participants ont voté pour choisir trois objectifs qu'ils estimaient prioritaires et trois autres secondaires. Il s'agissait d'établir une hiérarchie des sujets à traiter, sachant que les moyens et le temps dédié au plan de paysage ne permettraient pas de traiter de façon exhaustive l'ensemble des thématiques identifiées. Ensuite, un travail en atelier autour de quatre tables rondes thématiques a permis de développer des fiches-actions les plus opérationnelles possibles pour garantir une mise en œuvre. L'animation de chaque table ronde a été assurée par des représentants de la collectivité, des partenaires locaux invités et du Collectif PAP. Une note méthodologique a été préparée pour construire l'animation, assurer la prise de parole équitable, identifier les éléments clefs de chaque action et faire émerger les éléments de contenu. Chaque table ronde devait proposer a minima une action de sensibilisation, une action de modération de la consommation d'énergie et une action portant sur les énergies renouvelables, en veillant à toujours aborder la place que les citoyens pourraient prendre dans chaque action (participation, prise en charge, relay...).

Ce temps d'animation assez foisonnant a permis de produire une masse d'informations importante, ensuite retraduite et travaillée par Isabel Claus pour être proposée aux élus de la communauté de communes dans un second temps. La structuration de la stratégie, la hiérarchisation des fiches-actions et le choix des deux fiches-actions à détailler prioritairement ont été soumis à un vote qui a validé l'importance de la protection des sols et de la ressource en eau, s'intéresse aux complémentarités énergétiques au profit des paysages, cherche à stopper la déstructuration urbaine et veut améliorer la qualification des espaces de transitions et des franges urbaines.

Un compte-rendu de l'atelier stratégie figure à la fin du document, dans les annexes, ainsi que le diagnostic du plan de paysage.

Au-delà de la collecte d'informations et de la poursuite de la construction du plan de paysage, cet atelier stratégique participatif a réuni des personnes qui n'avaient pas l'habitude de se rencontrer. Certains ont découvert la complexité du métier d'agriculteur et des contraintes avec lesquelles il doit composer, d'autres ont apprécié l'échange spontané et ouvert avec des élus. Des participants ont exprimé la richesse des débats due à

la diversité des profils. Ils nous ont fait remarquer que les réunions habituelles traitent d'un sujet ciblé et regroupent des personnes aguerries, ce qui génère des discussions plutôt tournées vers la confrontation. Par exemple, les associations anti-éolien étaient présentes à l'atelier, elles ont participé aux débats de façon constructive sans rester dans un positionnement de défense. Le fait d'avoir réuni des sensibilités différentes a obligé à prendre du recul, sortir de ses positions habituelles, mieux écouter et apprendre tout en suivant le fil conducteur de la dimension du paysage.

## **Un travail important de coordination entre le plan de paysage et les documents d'aménagement**

Suite aux différents temps d'échanges et aux travaux de construction du plan de paysage, la mise en cohérence avec les documents en cours d'élaboration (Scot, PLUI, PCAET) était devenue nécessaire. Elle a été travaillée jusqu'à la fin de l'année 2018, date à laquelle l'ensemble de ces documents techniques devaient être définis, y compris le plan de paysage, l'OAP énergie et le programme d'actions. Cette date a été par la suite repoussée jusqu'à la moitié 2019, au moins en ce qui concerne les éléments liés au plan de paysage.

Ainsi, le plan de paysage a pu nourrir les diagnostics du Scot et du PLUI, qui n'avaient par exemple pas identifié les vallées sèches comme un élément important. Ce patrimoine naturel qualitatif est un atout paysager fort qui permet d'aborder différentes problématiques, notamment celles liées à l'eau. Ne pas le mentionner dans les diagnostics des documents d'urbanisme aurait été un oubli et aurait pu les fragiliser juridiquement. Les éléments graphiques et d'analyse issus du plan de paysage ont alors été intégrés dans les Scot et PLUI, dans un souci de complémentarité et de cohérence.

Des éléments mentionnés dans les actions du plan de paysage ont eu des incidences directes dans le PLUI, par exemple avec la proposition de définir des coefficients d'imperméabilisation pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales dans les aménagements. Le PLUI n'a toujours eu la possibilité d'aller aussi loin que les préconisations du plan de paysage mais il a traité le sujet autrement. L'enjeu a été de trouver une formulation des actions du plan de paysage qui ne crée pas de difficultés ou d'incohérence.

Un travail d'articulation entre les actions envisagées dans le cadre du plan de paysage et celles prévues dans le PCAET a également été entrepris.

Parallèlement à tous ces allers et retours entre différents documents, l'équipe technique a connu un changement de direction, Marie Boux ayant remplacé Guy Davy en tant que responsable de l'urbanisme et de la planification. Les autres membres de l'équipe présents dès le début de la démarche ont assuré le relais et la continuité du suivi, notamment Aurélie Chevallier, directrice du pôle Aménagement durable du territoire, et Delphine Maisonneuve, responsable du service Energie et climat, ponctuellement appuyées par d'autres chargés de mission, surtout lors des temps d'animation et d'atelier.

## **La première OAP française sur la thématique « Paysage et énergie »**

La définition d'une OAP sur les éoliennes, définie dans le cahier des charges du plan de paysage, était attendue par la communauté de communes pour l'intégrer au PLUI. Son importance était réelle car plusieurs champs éoliens étaient déjà programmés et validés par les élus, et la communauté de communes restait attentive à une gestion qualitative et paysagère de ces équipements. La situation était complexe parce que le diagnostic du plan de paysage n'allait pas nécessairement dans cette direction pour des raisons d'illisibilité du paysage et de ses entités paysagères, de saturation de lignes d'horizon, de chevauchements d'éoliennes, d'impacts visuels notamment nocturnes... L'analyse paysagère s'est confrontée à la réalité du terrain et aurait pu créer une discordance préjudiciable pour l'ensemble des acteurs. Par ailleurs, l'approche paysagère prenait en compte les champs éoliens visibles implantés hors du territoire car le paysage ne s'arrête pas aux limites administratives, mais la collectivité ne dispose d'aucun levier d'action sur ces projets. Bien traiter les nouveaux projets éoliens était important mais se posait également la question des champs existants, dont la dimension paysagère n'avait pas spécialement été traitée lors de leur installation. Leur impact paysager pourrait être amélioré, notamment à l'occasion du démantèlement et du remplacement des mâts. Les évolutions techniques permettent d'installer parfois moins d'équipements que prévu car ils sont plus performants, le nombre d'éoliennes prévu est maximal mais il pourrait évoluer à la baisse. Les mentalités et l'acceptation sociale vont également évoluer au fil du temps... L'OAP, nécessairement succincte, ne pouvait pas répondre en finesse à l'ensemble de ces



problématiques. Une étude qualitative fine aurait été nécessaire pour aller plus loin dans l'analyse et les préconisations, ainsi qu'un travail approfondi de concertation avec les habitants.

L'ensemble des parties prenantes se sont mises d'accord sur le rôle de l'OAP, qui ne pourra pas garantir à elle seule la qualité des installations éoliennes. L'OAP, opposable, donne un cadre général, montre la volonté de la collectivité de travailler la dimension paysagère et qualitative, lui donne un support pour argumenter vis-à-vis des opérateurs et de l'administration en charge des autorisations. Il s'agit alors de trouver la juste place de l'OAP pour qu'elle soit cohérente avec les préconisations du plan de paysage, qu'elle fournisse un support d'aide à la décision et d'amélioration des projets, sans imaginer qu'elle résoudra toutes les difficultés.

L'OAP « Paysage et énergie » a été terminée, validée techniquement et politiquement, intégrée au PLUI arrêté en juin 2019. Son ambition dépasse ce qui avait été envisagé initialement : elle intègre pleinement la dimension paysagère à toutes les échelles, y compris en tenant compte du territoire hors du périmètre de la Communauté de communes du Thouarsais.

Ce résultat n'a pas été facile à tenir, il a nécessité une forte vigilance de la part d'Isabel Claus, qui n'entendait pas occulter des points de fond, même lorsqu'ils sortent des cadres réglementaires habituels. Elle s'est parfois sentie démunie et peu entendue, et a demandé l'appui du collectif PAP pour l'aider à argumenter, ce qui a donné lieu à des échanges écrits et nourris pour défendre la place du paysage, une situation inconfortable mais qui a permis de sortir de l'impasse. Cette difficulté n'était pas liée à une mauvaise volonté de la part du territoire mais l'approche paysagère, avec le changement d'échelle qu'elle induit, a des incidences sur les autres projets, ce qui n'est pas toujours simple à gérer quand les documents sont déjà avancés et que les échéances se rapprochent. Des réunions de mises au point et une mise à plat des enjeux paysagers, des marges de manœuvre, des incidences réglementaires et du niveau de risques à prendre ont permis de trouver une issue constructive. Par exemple, l'inadéquation entre le périmètre administratif de la communauté de communes et le paysage, qui déborde de ce périmètre par essence, était complexe à gérer. La loi oblige à ne pas regarder de l'autre côté du trait du périmètre alors que ce qu'il va se passer de ce côté du trait aura des incidences paysagères majeures sur le territoire, et vice-versa. Cette prise en compte était difficile à tenir, surtout lorsque le paysage n'est pas encore une dimension parfaitement intégrée dans les politiques et mentalités, qu'il semble plus flottant qu'une règle administrative, et risque de créer du contentieux.

Suite à ces échanges sur le fond, les chargés de mission et les élus ont bien entendu la logique et les enjeux, et ont décidé de porter ce message paysager et de le tenir jusqu'au bout, acceptant de sortir des limites administratives pour traiter des enjeux éoliens et paysagers dans l'OAP. Il faut relever le portage très fort de la part des élus et des techniciens, et l'acceptation de la dimension pilote de leur démarche, avec les risques qu'elle comporte car l'OAP est un document opposable. Ainsi, à la date de l'arrêt du PLUI, les élus ont choisi de faire de ce document un exemple, ils souhaitent saisir l'opportunité de changer les pratiques en contribuant à faire monter en puissance ce type de démarche ailleurs. De nombreux territoires sont intéressés et attendent de voir comment va vivre cette OAP. L'avenir nous dira si elle fera boule de neige.

L'OAP Paysage et énergie et le document de justification des choix figurent à la fin du document, dans les annexes, ainsi que le courrier que nous avons fait avec le collectif PAP à la collectivité pour attirer l'attention sur des contradictions entre le PCAET et le plan de paysage.

## **La poursuite de la construction des fiches-actions**

La réalisation de l'OAP était un point important du plan de paysage mais elle n'en était qu'une portion, le plan de paysage devant donner lieu à un plan d'actions à engager dans le territoire à court, moyen et long terme.

Un atelier dédié à la construction des fiches-actions s'est déroulé en juin 2019, regroupant des partenaires du territoire, moins nombreux qu'aux précédents ateliers mais très motivés (CREN, Bocage Pays Branché, CAUE 79, agriculteurs, élus...). L'objectif était de travailler sur le détail de fiches-actions qui avaient été choisies par les élus autour de la thématique de la qualité et la préservation de la ressource en eau : « Planter des bosquets dans le cadre des projets de l'aménagement foncier, réalisés sur les bassins d'alimentation des captages », « Intégrer la production d'une eau industrielle dans le programme EIT », « Améliorer la gestion des eaux pluviales dans les espaces publics », « Réaliser un parcours pédagogique sur l'eau et les paysages dans les vallées sèches » et « Mener une étude et un plan d'action sur les espaces de transitions, entre Plaine & Bocage ».

Les fiches-actions ont été finalisées récemment et figurent dans les annexes.

## D - Des collaborations fructueuses avec le réseau Tepos, négaWatt et le collectif PAP

Intéressés par la dimension spatiale et qualitative que le paysage pourrait apporter, le réseau Tepos et l'association négaWatt ont malgré tout une approche plus technique et ingénieriale de la transition énergétique. Comme avec les territoires, les phases de connaissance mutuelle et d'identification des liens et accroches possibles ont été fondamentales et ont demandé un temps d'installation. Le collectif PAP a été un maillon central dans les liens avec ces deux associations, en plus des forces vives qu'il a mobilisé lors des animations dans les territoires.

### **Une forte mobilisation du collectif PAP et de ses outils**

Plusieurs outils élaborés par le collectif PAP ont été mis à disposition lors de temps d'animation et de rencontres dans le Pays de Retz, la Communauté de communes du Thouarsais ou auprès des partenaires.

### **Une mise en image du scénario Afterres2050**

Le collectif PAP, soutenu par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, a confié à l'agence INITIAL le soin de mettre en images les paysages du scénario Afterres2050, scénario prospectif agricole pensé par Solagro qui intègre les problématiques du changement climatique tout en maintenant de bonnes conditions de productions. L'outil prend la forme de grandes fresques au graphisme proche de la bande dessinée, et s'appuie sur le scénario Afterres2050 appliqué à trois régions du bassin Seine-Normandie : le plateau de la Beauce, la vallée de la Thiérache, et la métropole parisienne.

### **Une exposition itinérante sur les paysages de l'après-pétrole**

L'exposition « Des paysages pour demain » veut donner à voir les nouveaux paysages inventés par des exemples de territoires qui se sont engagés dans leur transition sociétale. Les paysages de l'après pétrole sont « déjà là », encore faut-il les expliciter et les montrer. Les solutions paysagères inventées par les territoires en transition s'adosent sur des contextes territoriaux singuliers dont elles utilisent les caractéristiques humaines et naturelles pour économiser les ressources fossiles, valoriser les ressources locales et améliorer la mobilisation et le bien-être des populations. Très illustrée, elle présente quinze territoires français aux caractéristiques diverses ayant comme point commun d'avoir engagé leur transition par le projet de paysage et illustrant les principes de l'après-pétrole.

Cette exposition s'organise selon cinq grandes thématiques qui structurent les travaux du collectif (ressources locales / multifonctionnalité / interdisciplinarité / implication citoyenne / beauté, harmonie), chacune étant retranscrite dans une installation appelée totem, présentant trois expériences réalisées. Elle a été conçue pour être itinérante et autoportante, très simple à installer. Elle est un outil de discussion, de débat et de prise de conscience, et permet de poursuivre la coconstruction d'un message, d'une méthode de projet et de mise en œuvre des transitions pour les territoires à partir des paysages.

### **La création d'un outil commun à Tepos, négaWatt et au collectif PAP**

Le collectif PAP a entamé la construction d'un module du jeu complémentaire au jeu Destination Tepos. Cette initiative est issue de la volonté des partenaires de la recherche-action d'imaginer un outil utile aux territoires pour construire leurs processus de transition et de développer la dimension paysagère de la transition.

Le réseau Tepos et l'association négaWatt avaient déjà engagé la création d'un dispositif avec Solagro (une entreprise associative au service des transitions énergétique, agroécologique et alimentaire), sous l'intitulé

« Destination Tepos ». Ce dispositif propose une méthode de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition énergétique par les acteurs locaux pour accompagner la mise en route d'un plan d'action énergie sur les territoires, d'un Scot... ou pour vérifier la pertinence de la stratégie énergétique en cours d'élaboration et remobiliser les acteurs. Les participants sont des élus ou des citoyens, généralement peu expérimentés en matière énergétique. L'animation est assurée par les chargés de mission énergie ou plan climat des territoires, ou des structures accompagnatrices telles que les agences locales de l'énergie. Le jeu permet de :

- comprendre les données et les ordres de grandeur de la transition énergétique ;
- dresser un diagnostic simplifié de la situation énergétique du territoire et de son potentiel ;
- aborder des sujets conflictuels ou de mettre en avant les points de consensus par une méthode participative et ludique ;
- se projeter facilement dans un projet de transition énergétique ;
- visualiser la forme que ce scénario prendrait localement à l'horizon 2030.

Le jeu, opérationnel depuis fin 2017, a déjà été testé dans plusieurs dizaines de territoires avec succès.

Les temps de rencontre et de travail avec nos trois partenaires pour la recherche-action, notamment à l'occasion des rencontres annuelles du réseau Tepos (cf. chapitre ci-après « Une participation régulière aux rencontres annuelles du réseau Tepos »), ont permis de partager des questionnements. Lors de ces échanges, il a été constaté que le dispositif Destination Tepos ne comportait pas de dimension spatiale ni paysagère. Il a ainsi été proposé de construire un module complémentaire au jeu existant pour introduire fortement le paysage dans le processus de réflexion et de décision. Le collectif PAP a pris en charge la construction de ce module. Il s'appuie sur le principe qu'il n'existe pas de stratégie type pour engager la transition d'un territoire, nécessairement construite en fonction des ressources et des spécificités physiques du territoire, et d'un projet politique et citoyen choisi et concerté. Le module paysage s'apparente alors à une démarche paysagère. Il s'articule autour de trois objectifs :

- créer un lien logique entre la ressource énergétique potentielle calculée et le vécu du territoire ;
- offrir une vue des changements spatiaux générés sur le territoire par les actions mises en place ;
- développer des outils et méthodes de paysage au service du projet de territoire.

Le module paysage peut être utilisé en appui au dispositif Destination Tepos.

Une semaine de travail en juin 2018 a réuni des membres du collectif PAP, de la Chaire paysage et énergie, du CAUE de l'Ardèche, de l'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ardèche, du PNR des Monts d'Ardèche et de l'Atelier Bivouac, un collectif de paysagistes. Cette session a permis de définir les éléments du dispositif, créer des prototypes, les tester avec des élus en vue de poser les bases de la structure et du contenu du module paysage. Une première version complète de ce module a été aboutie à l'automne 2018 et présentée lors des rencontres annuelles du réseau Tepos dans la Communauté de communes Cœur de Savoie (cf. chapitre ci-après « Une participation régulière aux rencontres annuelles du réseau Tepos »). Il a ensuite été testé dans différents territoires afin de créer une animation territoriale sur les paysages et les transitions, et d'affiner son fonctionnement et son contenu.

Depuis, il a été finalisé et a fait l'objet d'une présentation lors des rencontres annuelles du réseau Tepos 2019 dans la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne (cf. chapitre ci-après « Une participation régulière aux rencontres annuelles du réseau Tepos »). Ce dispositif a été présenté lors d'un atelier intitulé « Prendre en compte les ressources paysagères pour faciliter et accélérer la transition énergétique de son territoire » et décrit comme un outil qui aide à comprendre le paysage non plus comme une contrainte mais comme un levier qui vient faciliter la transition énergétique. Il fait prendre conscience de la complexité à incarner de façon qualitative et spatialisée sur un territoire un scénario de transition énergétique pensé de façon quantitative. Ce dispositif collaboratif invite à faire des aller-retours entre la quantification nécessaire pour atteindre les objectifs de transition, et sa mise en œuvre qualitative dans des cadres de vie, des paysages quotidiens différenciés et spécifiques. Il est basé sur un territoire réel ayant une stratégie énergétique en cours d'élaboration (ou esquissée à partir du dispositif Destination Tepos). Le déroulé consiste, d'une part, à identifier les ressources paysagères de ce territoire, identifier les synergies possibles entre ressources paysagères et énergétiques ; d'autre part, à spatialiser la stratégie énergétique préalablement choisie par le territoire dans Destination Tepos, d'imaginer le récit cohérent qui racontera les nouveaux paysages énergétiques de ce territoire.

## **Une participation régulière aux rencontres annuelles du réseau Tepos**

Le réseau Tepos a invité de façon régulière le collectif PAP à participer à ses rencontres nationales annuelles. Le paysage, au départ envisagé comme une entrée intéressante, intrigante mais un peu anecdotique, a progressivement pris de plus en plus de place.

### **Un laboratoire « paysages » à titre expérimental lors des rencontres 2016**

Nous avons été invitées à animer avec le collectif PAP et l'ENSP un laboratoire intitulé « Expérimenter des outils de découverte et de représentation des paysages au service des transitions et des changements de modes de vie » à l'occasion des rencontres nationales annuelles du réseau Tepos 2016 qui se sont tenues dans la Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg.

Parmi les huit ateliers et les trois laboratoires proposés lors des rencontres, il a été le seul à être organisé sur le terrain, dans le paysage. Il a permis de tester en grandeur réelle une méthode d'interpellation des participants, de réflexion collective et d'animation reproductible. Elle s'est construite autour de la perception sensible et d'un regard prospectif sur les éléments de paysage qui devraient (ou pas) rester structurants dans un contexte de transitions. La méthode d'animation est partie d'un ressenti et d'une analyse personnelle face à un même paysage, elle s'est ensuite nourrie d'exemples et d'outils de lecture de paysages, et a enfin consacré un temps important de partage, de mise en commun et de définition collégiale d'éléments fondateurs du paysage et des transitions, adaptés à la situation vécue.

Le laboratoire a également permis de présenter deux outils développés en partenariat avec le collectif PAP : la mise en image des paysages d'Afterres2050 (cf. chapitre ci-avant « Une forte mobilisation du collectif PAP et de ses outils ») et l'adaptation contemporaine par Quattrolibri de la fresque du bon gouvernement d'Ambrogio Lorenzetti de 1338, qui met en avant des éléments invariants dans le temps et l'espace, supports pour penser les transitions, constituer des référentiels visuels, contextualiser et disposer d'un outil de travail commun aux élus, habitants, professionnels... Cette fresque peut servir de support de lecture de paysage et de discussion sur le terrain à travers ses points d'entrées (biodiversité, gouvernance, culture, énergies, air, agriculture urbaine, solidarité, éducation...), leur repérage dans les territoires et leurs évolutions possibles lorsqu'on s'engage dans les transitions.

L'ensemble de la démarche et de ses conclusions ont été synthétisés dans une publication réalisée suite à la rencontre, qui figure à la fin du document, dans les annexes.

### **Un laboratoire « Paysages en transition » aux rencontres 2017**

L'intérêt partagé de la rencontre de nos approches respectives avec le réseau Tepos s'est confirmé et inscrit dans la durée avec la programmation d'un nouveau laboratoire animé avec le collectif PAP et l'ENSP dans le cadre des rencontres annuelles du réseau Tepos en septembre 2017 dans la Communauté de communes du Grand-Figeac. Ce deuxième laboratoire intitulé « Paysages en transition » a constitué une étape importante de la recherche-action car il a réuni tous les partenaires et territoires impliqués, et a donné une occasion intéressante de rencontres et de croisements de regards.

Ce laboratoire a été imaginé pour (re)découvrir la démarche de paysage et sortir des champs de réflexion habituels, sachant qu'ils associent rarement les thématiques du paysage et de l'énergie. L'objectif était double : tester en grandeur réelle l'exposition « Des paysages pour demain » créée par le collectif PAP (cf. chapitre ci-avant « Une forte mobilisation du collectif PAP et de ses outils »), comme outil de discussion, de débat et de prise de conscience ; poursuivre la coconstruction d'un message, d'une méthode de projet et de mise en œuvre des transitions pour les territoires à partir des paysages.

Des débats ont été organisés autour des cinq thématiques qui structurent le manifeste du collectif PAP : ressources locales, multifonctionnalité, interdisciplinarité, implication citoyenne, beauté / harmonie. Cinq groupes de participants ont tourné sur chacun des totems et ont débattu autour de trois questions :

- En quoi la multifonctionnalité des espaces et des aménagements assure-t-elle une plus-value en termes de transition d'un territoire ?
- Quels sont les obstacles qui rendent difficile la prise en compte de cette dimension ?
- Quels outils permettraient de simplifier la prise en compte de cette dimension ?

L'atelier a réuni environ vingt participants. Il a regroupé un public mixte, composé de personnes averties et expérimentées ou plus novices en matière d'approche paysagère, qui en saisissent le sens mais ne l'ont jamais appliquée dans leur pratique professionnelle. Les participants avaient des profils divers : des élus et des chargés de mission de collectivités territoriales (Parc naturel régional, communautés de communes, Pays, Syndicat mixte), des représentants de la fonction publique et/ou territoriale (DREAL, CGEDD, Observatoire régional de l'Énergie), des professionnels, des formateurs et conseillers en énergie, habitat, climat...

Le laboratoire a été une étape dans ce processus de capitalisation et de valorisation, une occasion d'ouvrir les réflexions du collectif et de les partager avec des personnes moins familiarisées afin d'identifier les points de convergence, les éléments de blocage, les obstacles entre paysage et énergie, et d'esquisser des propositions pour les dépasser. Il a cherché à faire participer toutes les personnes présentes en les plaçant dans une posture active. Malgré la diversité des profils des participants et de leurs degrés de sensibilisation à la thématique du paysage, il n'y a eu aucune remise en cause des sujets proposés ni de leur pertinence. Les débats se sont placés sur le fond et le contenu, révélant une certaine familiarité avec les thèmes proposés, rattachés à des expériences vécues dans les territoires et par les participants. Les échanges ont permis de recueillir des avis différents, d'explicitier les liens possibles entre transitions et paysages, de produire des éléments utiles au réseau Tepos et à ses membres ainsi qu'au collectif PAP qui poursuit son travail d'analyse, de partage et de diffusion.

L'ensemble de la démarche et de ses conclusions ont été synthétisés dans une publication réalisée suite à la rencontre, qui figure à la fin du document, dans les annexes.

### **Une invitation récurrente du collectif PAP aux rencontres 2018 et 2019 pour tester le module paysage du dispositif « Destination Tepos »**

Les rencontres annuelles du réseau Tepos 2018 dans la Communauté de communes Cœur de Savoie ont également donné lieu à une invitation pour le collectif PAP à intervenir en plénière d'ouverture et présenter à titre expérimental le module paysage qui complète le dispositif « Destination Tepos », car il était encore en construction à la date des rencontres (cf. chapitre ci-avant « La création d'un outil commun à Tepos, négaWatt et au collectif PAP »).

Les rencontres 2019 dans la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne a donné une belle part au collectif PAP, qui a animé un atelier « Paysages Tepos » avec le test en grandeur réelle du module paysage, modifié suite aux retours des tests précédents, y compris lors de l'atelier des Rencontres TEPOS de 2018.

Par ailleurs, le Cler publie de plus en plus d'articles relatant l'importance des démarches paysagères, montrant un intérêt et une valorisation croissants de la thématique du paysage dans les actions du Cler et du réseau Tepos.

### **Une collaboration fertile avec le Larep**

Des moments de travail réguliers ont été organisés au fil de la recherche pour faire le point sur les avancées, les éléments de blocage, les découvertes, les changements dans les territoires et leur interprétation en matière de recherche.

L'invitation au conseil de laboratoire du Larep en avril 2019 a permis d'exposer les enjeux de la recherche, la méthode employée et de recueillir les avis, commentaires et regards critiques de la communauté des chercheurs en paysage sur notre projet. Ce temps d'échanges a permis de valider les contenus et la méthode employée, qui résonne avec d'autres travaux menés par ailleurs, notamment sur la transformation des outils et démarches de paysage vis-à-vis des questions de transition. Si ce n'est pas un axe central des recherches du Larep, les chercheurs sont amenés à positionner de plus en plus leurs travaux dans cette dynamique-là, du fait de la demande sociale et des enjeux environnementaux (et des financements qui en découlent). Ce travail sert donc de levier de discussion dans l'équipe du Larep.

## E - Le colloque « Territoires de l'après-pétrole : l'atout du paysage », une occasion de réunir tous les intervenants de la recherche-action

Des représentants du Pays de Retz, de la Communauté de communes du Thouarsais, de la Chaire paysage énergie de l'ENSP, du réseau Tepos, de l'association négaWatt ont été invités à participer à des tables rondes et à un temps de débat ouvert en décembre 2018 dans le cadre de rencontres européennes organisées par le Collectif PAP dans le bassin minier du nord de la France sur le thème « Territoires de l'après-pétrole : l'atout du paysage ». Ce colloque s'est structuré autour de l'expérience de sept territoires européens engagés dans une transition énergétique, écologique et sociétale au cœur de laquelle le paysage, avec ses habitants, joue le rôle d'un fil rouge ou d'un catalyseur, parfois celui d'une trame et toujours d'un résultat de fait.

Ces territoires ont été identifiés dans le cadre d'une étude menée par le collectif PAP depuis 2016 sur le thème du paysage comme facilitateur de transitions. Elle a permis de repérer et analyser les dynamiques témoignant d'un tournant en matière de sobriété énergétique et de production d'énergies renouvelables, en agronomie comme dans le domaine de la rénovation urbaine et périurbaine. Dans une continuité temporelle remarquable, de multiples initiatives ont installé sur ces territoires une nouvelle efficacité de la cité qui a mis en place de nouveaux modes de gouvernance. L'enjeu de l'étude était de montrer comment l'évolution de nos sociétés vers le développement durable peut trouver dans la démarche de paysage un enracinement culturel, un objectif et une méthodologie en conviant les habitants à un meilleur partage de l'engagement et de ses fruits.

Le cas français choisi pour analyser ces dynamiques a été le Bassin minier, territoire qui a accueilli ces rencontres européennes. Pour apporter une conclusion à l'étude, le colloque du Louvre-Lens a donc réuni les représentants de ces sept territoires et les a confrontés à la réalité du terrain lors d'une journée de visites et de débats organisée la veille. Nos partenaires de la recherche-action ont naturellement été conviés à participer aux témoignages et débats, étant eux-mêmes engagés dans ces processus de transitions avec le paysage.

Des extraits des actes du colloque centrés sur les interventions des territoires et des partenaires de la recherche-action sont mentionnés dans la bibliographie.

## 4 - RÉSULTATS DE RECHERCHE

La recherche fondée sur l'intervention dans les territoires avec une équipe de partenaires élargie a permis de faire bouger des regards et des représentations, elle a généré des actions et des outils inscrits dans le temps plus long. Ces éléments vont être décrits dans les pages à venir.

Il s'agit cependant de relativiser ces avancées qui ne relèvent pas seules de notre intervention dans les territoires. Des facteurs extérieurs, qui vont dans le même sens que notre intervention ou à contre-sens, ont eu une influence importante et il est impossible d'isoler les incidences de notre action. Des événements à l'échelle mondiale ou très locale font bouger les pensées, permettent des prises de conscience qui vont faciliter la compréhension de notre approche ou créer des barrières, en réaction. Chercher à faire bouger les cadres, ce qui est l'objectif premier de notre recherche-action, n'est pas toujours facile. La recherche par le projet peut être fertile en enseignements et avancées mais elle sort nécessairement des cadres stricts car elle est poreuse par définition, avec des influences multiples et des implications qu'il n'est pas toujours aisé d'identifier à court terme. En effet, le premier des mouvements observés dans les territoires est d'abord d'ordre culturel et sensible, le premier enjeu est de faire bouger les mentalités et de créer des volontés. Les prises de conscience et le changement de regard se mesurent à court terme pour les personnes qui étaient déjà prêtes au changement ; cela mettra un temps beaucoup plus long pour celles qui entrent tout juste dans la démarche et qui ont besoin d'un temps d'appropriation plus long.

Ainsi, les résultats de recherche que nous allons exposer s'appuient sur la dynamique enclenchée grâce à la possibilité d'intervenir sur le terrain mais comportent une part d'extrapolation et d'influences multiples liées à nos pratiques professionnelles menées parallèlement à cette recherche, à l'évolution des questions et enjeux auxquels les territoires et les partenaires ont été confrontés au fil du temps, aux contextes locaux, nationaux et mondiaux qui font bouger sans cesse les mentalités, les envies et les actions.

### A - Une première étape cruciale et délicate : la mobilisation des territoires

#### Un processus parfois long et complexe

La coconstruction avec les partenaires et les territoires intéressés a demandé un temps important de préparation, de repérage, de construction de méthode d'intervention et de calages. Elle implique le partage d'une culture commune et l'acceptation de progresser collectivement, pas à pas. Ces moments préalables, souvent sous-estimés, sont néanmoins fondamentaux.

Les territoires traversent une période compliquée, à la fois propice pour s'engager dans des transitions et difficile par manque de temps et de prise de recul. Ils doivent intégrer des compétences nouvelles, absorber des modifications importantes de leurs périmètres, engager des études ambitieuses menées de front (Scot, PLUI, plans climats...) sur des temps toujours resserrés, dans un contexte économique peu favorable. Les élus et les chargés de mission sont sursollicités, participent à un nombre croissant de réunions et sont mobilisés en permanence pour gérer toutes ces actions. Ils regrettent souvent de ne pas prendre le temps d'une réflexion critique qui permette de mieux cibler les projets et les méthodes à mettre en œuvre prioritairement.

Par ailleurs, la qualité de vie, le vivre ensemble, la participation citoyenne, la nécessité de réduire les consommations énergétiques, de retrouver une économie locale dynamique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, de se nourrir correctement... deviennent des thématiques beaucoup plus prises au sérieux dans les territoires qu'auparavant, même si la façon de les traiter et de les mettre en œuvre ne sont pas toujours évidentes pour les acteurs de terrain. Ainsi, la dimension du paysage est porteuse car transversale par essence, rassembleuse et accessible à tous les publics. Elle permet de recréer des liens entre des approches sectorisées et envisagées seulement sous un angle technique et pratique. De nombreux territoires se sont montrés



intéressés par la thématique de la recherche-action, conscients qu'il faut inventer de nouvelles méthodes de travail, porter un regard différent sur leur territoire et la façon d'envisager les projets de développement et d'aménagement, et que le paysage peut être une entrée pertinente, même si elle doit être approfondie pour être tout à fait comprise et crédible.

Nous avons donc été au cœur de cette ambiguïté : la prise de conscience est partagée sur la nécessité d'engager des transitions, l'intérêt de la dimension paysagère pour changer de regard et d'approche est reconnu, ou au moins entendu, mais il a fallu composer avec l'urgence quotidienne de la gestion des territoires. Il a donc été fondamental de construire la démarche en tenant compte de ces paramètres a priori contradictoires pour éviter de surcharger et décourager les acteurs des territoires, sans quoi rien ne peut être mis en œuvre. Nous avons eu des contacts avec de nombreux territoires potentiellement intéressés par cette démarche, mais qui n'ont pas pu donner suite à cause de ce contexte.

## **Des territoires déjà ouverts à la recherche**

Les partenariats avec les territoires qui se sont engagés avec nous se sont construits à partir de démarches existantes en cours. Cela a permis de rester pragmatique, de s'appuyer sur des dynamiques en place, avec des élus et des acteurs motivés et impliqués à qui nous avons proposé d'aller plus loin et de développer certains aspects pour les enrichir de l'intérieur. La démarche s'est calée sur les échéances propres au territoire, elle devait avoir des liens opérationnels avec les actions en cours et rester peu (voire pas) coûteuse pour le suivi de la recherche-action.

Le partenariat s'est appuyé sur des personnes clefs dans les territoires, élus et chargés de mission, avec qui nous avons eu des contacts privilégiés. Ces personnes ressources ont accepté le principe de la recherche-action, c'est-à-dire la coconstruction du chemin pour atteindre l'objectif commun que nous avons établi ensemble. Cette disponibilité de temps et d'esprit était précieuse et encore peu fréquente.

Les groupes de travail déjà constitués par les territoires pour suivre les actions engagées ont été naturellement mobilisés. La transversalité de l'entrée paysage permettait également d'associer d'autres personnes, par exemple par le croisement de plusieurs commissions d'élus qui n'avaient pas l'habitude de se rencontrer car certains travaillaient sur l'énergie, d'autres sur l'environnement ou l'urbanisme, sans toujours faire des passerelles entre ces thématiques pourtant intrinsèquement liées.

Les territoires qui ont maintenu leur engagement dans la recherche-action avaient déjà l'habitude de travailler en mobilisant des regards et des ressources extérieurs, et étaient expérimentés dans les démarches de coconstruction. Cette question de la mobilisation et du temps donné à la maturation des projets est centrale dans la construction et la mise en œuvre de transitions qui ne soient pas seulement des actions quantifiées et sectorisées, cantonnées à des dimensions techniques (par exemple centrée sur des volumes de production ou d'économie d'énergie). Cette vision plus large et territorialisée des transitions demande une révolution culturelle pour ouvrir les esprits et dépasser la seule question énergétique.

Il faut noter qu'il n'est pas si facile pour un territoire de s'engager dans ce type de démarche. En l'occurrence, il n'y avait pas de risque financier mais plutôt un risque de crédibilité : il était possible que la démarche ne prenne pas, que le sujet ne soit pas pris au sérieux, que l'accroche avec les autres élus et les partenaires ne fonctionne pas. Le Pays de Retz et la Communauté de communes du Thouarsais ont été volontaires et ont pris ce risque, ce que n'a pas pu faire le PNR des Monts d'Ardèche par exemple, malgré une motivation forte de certains chargés de mission et élus.

Il reste à trouver des outils et des méthodes pour inviter d'autres territoires moins aguerris aux principes de la recherche et de l'expérimentation. Comment sortir des cas pilotes pour démultiplier et rendre l'approche paysagère évidente pour tous ?

## B - Ce que la recherche a changé dans les regards, les représentations, les actions

Afin de dépasser notre seul point de vue et ressenti, et de mieux mesurer ce qui a changé au fil de ces trois années de recherche-action, nous avons interrogé les représentants des deux territoires avec qui nous avons travaillé ainsi que nos partenaires techniques. Nous leur avons demandé de s'exprimer sur ce partenariat et cette démarche engagée sur les paysages et les transitions, ce qu'ils ont apporté au territoire, à ses acteurs et ses actions, leurs limites, ce qu'ils auraient aimé approfondir...

### Les effets des démarches mises en œuvre dans le Pays de Retz

#### Des avancées permises grâce à l'accompagnement et l'intervention des étudiants

Avant tout, il faut souligner l'habitude de ce territoire à travailler de façon ouverte, en acceptant l'inconnu et l'expérimentation, avec une équipe technique et d'élus structurée autour de cette méthode de travail. Le nombre d'interventions d'étudiants sur ce territoire est étonnant (d'autres écoles ont également construit des ateliers en parallèle de ceux qui nous concernaient), ce qui est une preuve de cette ouverture et cette recherche permanentes.

L'accompagnement a fait avancer les élus de façon claire. Ceux qui ont suivi les ateliers proposés lors de la recherche-action participaient tous à des comités de pilotage des plans-climat-air-énergie. Ainsi, ils ont relayé et appuyé les décisions issues des ateliers étudiants et des journées d'animation dans d'autres instances. Ces nouvelles perspectives sont appropriées par les élus, et les traductions des enjeux liés au paysage sont effectives dans tous les documents cadres du territoire (PCAET, futur Scot, projet alimentaire territorial), une intégration qui s'est faite de façon naturelle. Les plans d'action des PCAET sont ambitieux sur le papier mais la prudence doit rester de mise car l'étape de la consolidation par des budgets n'est pas encore franchie.

Par ailleurs, le séminaire de juin 2018 à Machecoul a permis aux élus d'être identifiés par la profession agricole comme ayant envie d'intervenir, d'agir et d'être vigilants sur l'évolution des paysages. Cette jonction n'existait pas auparavant et a permis une rencontre entre des personnes et des thématiques qui se connaissaient peu ou mal.

L'accompagnement par le paysage a permis de se saisir de sujets difficiles et conflictuels, mais pas de manière frontale. Par exemple, le projet mené à Corcoué-sur-Logne sur le lien entre santé et aménagement existait antérieurement, l'opportunité du paysage a permis de le rattacher à une autre dimension plus vaste.

La méthode d'animation mise en œuvre au Quai Vert a fonctionné sur la responsabilisation, chacun a été remis au centre et invité à prendre la parole, sans approche descendante. Au fur et à mesure des prises de paroles, tous les sujets importants ont été abordés, de façon spontanée, sans lister ces thèmes au préalable. On assiste à une libération de la parole des élus et des agriculteurs à partir du paysage.

La parole des acteurs de terrain vient étayer le postulat que le paysage est partout, pénétré dans toutes les politiques et les actions. Il n'est pas une entrée isolée, autonome, indépendante.

L'accompagnement a également eu des impacts sur la mobilisation citoyenne. La venue de personnes ressources extérieures au territoire et d'étudiants a résonné avec ce que les citoyens engagés attendaient du territoire, leurs attentes s'expriment désormais de façon beaucoup plus forte qu'avant. Les élus sont très sensibles à cette convergence d'intérêt entre les perspectives ouvertes à l'occasion des moments d'échanges et d'animations, et l'attente citoyenne. Dès lors, elles deviennent un impératif démocratique, ce qui n'est pas anodin à moins d'un an des élections municipales. Par exemple, un collectif s'est structuré autour d'un projet d'équipement qu'il estime inadapté et reste très vigilant sur l'ensemble des projets publics qui ont des incidences sur la consommation d'espaces agricoles ; une association s'est greffée à ce mouvement. L'ensemble de ces initiatives traduisent localement une prise de conscience globale, et sont vécues comme un mouvement positif dans le territoire.

La dimension fédératrice du paysage pour les transitions est devenue une évidence car il permet une vision globale des enjeux et des questions. Dans ce territoire, la prise de conscience concerne surtout les paysages ruraux : les pressions et les atteintes faites aux espaces naturels et agricoles, ainsi que la façon dont ils vont pouvoir évoluer, rend utile l'entrée paysage pour anticiper et construire ces évolutions.

### **Des avancées notables liées à des facteurs multiples**

En 2015, le PETR du Pays de Retz ne comptait qu'un unique poste à temps plein affecté aux questions de transitions et d'aménagement. Actuellement, le nombre de postes ne cesse d'augmenter dans des proportions importantes avec la création d'un poste à temps plein dans chacune des quatre communautés de communes que compte le PETR, d'un poste de conseiller en mobilité dans une communauté de communes, de conseiller en agriculture dans une autre communauté de communes. D'autres postes vont enrichir la dynamique liée aux orientations et aux spécificités des plans climat-air-énergie de chaque communauté de communes. Ces postes d'animation à différentes échelles de territoire font bouger les thématiques, les actions, les mentalités, et vont permettre de démultiplier les actions et les politiques en matière de transitions.

Dans un autre registre, la coopération avec Nantes Métropole se construit efficacement via un contrat de réciprocité, qui intervient indépendamment des compétences réglementaires et des périmètres administratifs. L'objectif est de développer pour les habitants des solutions pertinentes sur l'alimentation, les mobilités, l'économie (dont les gisements économiques autour du bois-énergie), le tourisme doux. Il s'agit de créer des habitudes de travail autour d'objectifs clairs, sans budget pour le moment. Dans ce cadre, le PETR va par exemple animer des réunions sur l'intégration de l'agriculture biologique et locale dans la restauration collective du territoire de Nantes Métropole car les producteurs sont basés dans le Pays de Retz.

### **Des limites, des questionnements et des envies d'aller plus loin**

Compte tenu de la taille du territoire, la mobilisation des élus aurait pu être plus importante, mais cette faiblesse a aussi été une force car ce nombre plus restreint de participants a facilité une acculturation et une appropriation sur des sujets qui paraissaient lointains. Les personnes qui ont participé aux différentes étapes et temps d'échanges ont été fidèles, elles ont joué le jeu en diffusant à leur échelle les acquis de l'accompagnement.

Les calendriers sont complexes : si l'accompagnement démarrait aujourd'hui, l'ancrage pour l'animation des plans d'action serait plus facile. Cette temporalité est liée à de nombreux facteurs qu'il faut saisir selon les opportunités : le Pays de Retz cherche à anticiper et impulser, il se retire et laisse faire les collectivités lorsque les questions sont appropriées localement. Par exemple, il n'existait pas de compétences climat ni énergie dans les communautés de communes, le Pays a initié les réflexions et suscité cette phase préalable à une maîtrise d'ouvrage communautaire.

Hugues Baudry regrette d'avoir manqué de temps pour mieux mobiliser et optimiser les temps d'animation. Le fait d'être chargé de mission à l'échelle d'un PETR éloigne un peu du terrain et limite les capacités d'action. Il nous confirme que les relais au plus proche du terrain sont fondamentaux et permettent une plus grande légitimité.

Le fait d'avoir démultiplié les sites d'étude et ne pas s'être centré sur un site particulier a permis de contenter tout le monde et d'aborder l'ensemble des sites représentatifs du territoire mais cela a dilué les interventions et a empêché de développer des orientations, des propositions et des perspectives de façon plus opérationnelle. Avec l'accompagnement, on s'est adressé à l'élite pensante sans se connecter directement avec les acteurs du paysage. Aujourd'hui, l'intégration et la participation des citoyens serait différente, avec un vrai travail de médiation avec la population. Par exemple, l'exposition du collectif PAP, la présentation des travaux des étudiants, la balade paysagère et les temps d'échange au Quai vert en décembre 2018 auraient mérité une plus grande audience. Mais là aussi, ça avance : le Pays organise pour la première fois un festival « Paysages, escapades en Pays de Retz » qui va proposer des animations et inviter à la contemplation à travers des activités douces (vélo, canoë, sieste musicale...). Le paysage pénètre les politiques publiques et les perspectives...

## **Les effets des démarches mises en œuvre dans la Communauté de communes du Thouarsais**

### **Ce qu'en retiennent les élus**

Les élus qui ont moins l'habitude de s'exprimer (élus de plus petites communes notamment) ont trouvé une place. Les « grands » élus ont été moins impliqués, notamment pour des questions de calendrier. La densité de leur investissement lié aux nombreux projets très prenants, tels que la finalisation de l'élaboration du Scot et du PLUI réalisés en interne, ont impliqué une très forte mobilisation des équipes techniques et élus. Malgré leur absence relative, ils ont validé et soutenu la démarche.

Les élus ont avoué se sentir souvent démunis et impuissants face aux directives (Natura 2000...) ou aux lois (PLUI, Scot...). Ils ne savent pas faire et ne savent pas comment faire, tout en sentant que les règles actuelles sont insuffisantes et pas assez exigeantes. Notre venue avec le collectif PAP et la Chaire paysage et énergie a été appréciée car elle a aidé à des prises de conscience et à entrer dans ces évolutions. Elle a obligé à porter un regard différent sur le territoire et les documents d'urbanisme. La spécificité du territoire, à la croisée de deux géologies, était difficile à appréhender, comprendre et accepter, d'où le regard dépréciatif que les acteurs locaux portaient sur les paysages au démarrage. L'approche par le paysage a donné une lecture et un sens à cette structuration.

Pour les élus, un des atouts majeurs de l'accompagnement a été la possibilité d'aller sur le terrain et d'aider à observer avec un œil neuf, pas habitué. Les visites collégiales en car ont souvent été citées comme des moments phares. Cette méthode a fait ressortir les aspects particuliers du territoire, les élus ont découvert la notion de cônes de vue et la façon d'intégrer ces principes de vues et de paysage dans le PLUI.

Par ailleurs, les élus ont trouvé difficile d'associer le public à des documents tels que le PLUI ou le Scot, et le plan de paysage a créé cette possibilité, ce qui a été bienvenu. La présence des chargés de mission qui soulèvent des problématiques, questionnent sur l'énergie, aiguillonnent et stimulent est également très appréciée. Pour autant, ils partagent le constat que la culture doit continuer à se développer car la sensibilisation à l'évolution des paysages est peu partagée. Ils ressentent la nécessité de partager plus et mieux les actions communautaires avec la population pour que la volonté d'exigence de la communauté de communes se concrétise sur le terrain. Ils ont besoin de médiation et d'actions telles que l'accompagnement que nous avons proposé.

Le regard a pu s'élargir et les réflexions ont été portées à l'échelle du grand territoire, ce qui était nouveau. Des problématiques absentes des réflexions sur les documents d'urbanisme mais fondamentales pour la vie et l'économie dans le territoire ont pu émerger : par exemple l'eau, avec ses liens évidents pour l'agriculture et les populations. Ces changements positifs doivent encore être complétés par des laboratoires d'actions concrètes sur le paysage à l'échelle communale pour aider à décliner la vision intercommunale localement. L'approche sensible et culturelle du paysage est une bonne entrée pour mobiliser la population, montrer concrètement ce que représente le paysage, nouer des alliances avec les associations et les acteurs locaux (Fédération de chasse, habitants, écoles...) en vue de réaliser par exemple des inventaires précis et cartographiés sur les haies, les espèces, la biodiversité, les valeurs... Ce croisement de regards très concret inscrit les éléments de paysage dans le patrimoine, le paysage naturel est envisagé au même titre que le patrimoine bâti.

Une question reste ouverte : le paysage, l'énergie... se travaillent sur des temps qui dépassent un mandat. Comment interpeler l'action politique pour mobiliser au-delà des échéances de six ans ? Il ne faut pas se contenter d'actions réduites mais s'inscrire dans la longue durée du territoire, en croisant les regards, les actions... La démonstration de cette étude de recherche-action est que l'organisation de temps réguliers de rencontres participatives sur le territoire pour avancer sur les sujets permet de constituer un travail continu de réflexion, facilitant le passage vers l'opérationnel.

### **Le point de vue des chargées de mission de l'intercommunalité**

L'équipe technique est très organisée, compétente, pointue, avec des profils différents et complémentaires, efficace, majoritairement féminine (en ce qui concerne nos thématiques). Elle s'est bien mobilisée et s'est approprié la démarche, dont le bien-fondé a convaincu. Leur fort pouvoir d'initiative et de décision a créé une dynamique. L'équipe a assuré un bon relais avec les élus, les responsables influents de la communauté de communes et les partenaires, qui se sont montrés forts et solides.

L'approche par le paysage a généré des découvertes. Les chargées de mission ont par exemple pris conscience de l'importance de l'évolution de l'agriculture au travers de l'évolution des paysages, ce qui était un domaine tout à fait nouveau.

Elles regrettent néanmoins que le plan de paysage soit arrivé si tard, après l'écriture des PADD du Scot et du PLUI. De fait, l'intégration du paysage est moindre que si le plan de paysage avait été lancé deux ans plus tôt, le diagnostic du plan de paysage aurait dû être mené en parallèle des diagnostics des documents d'urbanisme. Aujourd'hui, les PADD restent un peu creux sur le paysage et c'est un manque dont elles prennent conscience maintenant.

Malgré tout, le PLUI s'est enrichi de façon notable grâce au paysage, notamment avec l'OAP paysage et énergie, qui est allée au-delà des espérances dans son contenu. Elle était une priorité identifiée dès le début, sans connaissance précise sur le sujet et sans savoir de quoi il en retournait véritablement. Le territoire dispose maintenant d'un outil opérationnel et une sensibilité sur le paysage et l'éolien a émergé, avec une vision claire de ce qu'élus et chargés de mission veulent faire. Il s'agit de rester prudent et d'observer attentivement la façon dont l'OAP sera instruite par l'État car ce n'est pas la communauté de communes qui instruit ce type d'autorisation. Un projet de formation des services instructeurs est envisagé pour que les décisions aillent dans le bon sens. Il faudra aussi mener un travail avec les opérateurs éoliens pour qu'ils comprennent le raisonnement et l'importance des cônes de vue, des photomontages, etc. La communauté de communes a prévu d'intervenir en amont (avec les propriétaires fonciers...) pour augmenter le niveau d'exigence à toutes les étapes. La fermeté politique va être essentielle dans la réussite de cette mise en œuvre.

Les chargées de mission font état d'un autre regret lié au cadre réglementaire trop figé, qui n'inclut pas l'urbanisme de projet et empêche de nombreuses innovations. Ce phénomène est accentué en milieu rural. Il y a une adéquation manifeste entre les règlements, longs à faire bouger, et la vitesse avec lesquelles les problématiques auxquelles sont confrontés les territoires évoluent. Il est difficile d'être innovant sans les bons outils réglementaires, beaucoup d'idées intéressantes n'ont pas pu être intégrées, l'OAP aurait pu aller plus loin. La Communauté de communes du Thouarsais envisage d'écrire aux parlementaires pour alerter, inciter à mettre en œuvre un véritable urbanisme de projet et mettre en avant les difficultés liées aux échelles de gouvernance et aux compétences.

Les chargées de mission ont ressenti le manque de chargé de mission paysage en interne. Elles se sont formées sur le tas, au gré des réunions et des journées d'animation organisés dans le cadre du plan de paysage et de l'accompagnement mais c'est insuffisant en termes de temps de formation et d'échanges. Elles en ressentent une frustration. Elles ont par ailleurs pris conscience de l'importance de l'organisation des équipes et du décloisonnement des habitudes de travail pour créer plus de liens et de transversalités au quotidien.

## **Le regard d'une paysagiste extérieure au territoire**

Beaucoup de choses se sont ouvertes dans les mentalités et les actions, ce travail a été perçu comme nécessaire et fondamental, il a amené une autre vision du territoire, qui n'existait pas. Les acteurs du territoire avaient besoin de sortir de leurs approches sectorisées, notamment sur leur politique de transition énergétique, pour retrouver une vision territoriale plus large et transversale. De façon générale, il ne peut pas y avoir de transition sans vision de territoire, ni de transition énergétique sans dimension du paysage, sinon la transition se limite à poser des objets dans le territoire. Les acteurs locaux avaient une vision négative du paysage due à la grande diversité du territoire. Le regard extérieur a permis de faire bouger cet a priori. Ce territoire a besoin qu'on parle de lui de façon positive, ce qui a été fait au début de presque toutes les réunions, avec un regret de ne pas l'avoir systématisé car cette vision positive change radicalement la nature et la qualité des échanges qui suivent.

Isabel Claus a pu être très franche dans les constats, y compris les déséquilibres. La question des échelles selon les interventions et les projets a été un sujet nouveau. Il aurait pu aller plus loin en approfondissant les fiches-actions. La maîtrise d'ouvrage a suivi et a fait confiance (un fait rare qui mérite d'être souligné !) mais avec des aléas de compétences, de suivi, de personnes, de disponibilité... qui a rendu complexe la coréalisation au vu de l'enveloppe disponible. Les chargées de mission ont bien intégré l'approche croisée et y ont vu un réel intérêt, elles se sont montrées accueillantes, bienveillantes, en demande.

Isabel a mis beaucoup d'énergie pour construire les liens avec les partenaires afin d'assurer le suivi dans la durée, espérer une pérennité et permettre une articulation. Ils ont répondu présents et se sont montrés motivés, impliqués et réactifs. Elle a ressenti que la mobilisation de la population n'était pas une habitude pour la communauté de communes, mais cet aspect nouveau a suscité du répondant, il a convaincu et créé une confiance.

Par le plan de paysage, un lien fort s'est construit avec les agriculteurs. Les élus ont réalisé qu'ils n'avaient pas de politique agricole et qu'elle était essentielle pour la qualité des paysages, de l'eau, de l'environnement. La qualité de l'eau a été une charnière pour prendre conscience que tout était lié, et avoir mis le projecteur sur ce sujet a remis en exergue une structure paysagère oubliée : les vallées sèches.

Néanmoins, Isabel a la sensation d'être restée à la surface des choses et de ne pas avoir assez approfondi, mais elle constate avec plaisir qu'il y a eu un changement réel sur la prise en compte des paysages et de la transition énergétique, avec beaucoup de justesse et de sens.

Elle s'interroge sur les potentialités et les limites des documents d'urbanisme, qui portent une vision du territoire. Il reste difficile de mesurer à quel point le PLUI et le Scot de la communauté de communes portent cette vision développée à l'occasion du plan de paysage, notamment sur les questions d'échelles et de déséquilibre.

L'OAP paysage et énergie est un document d'essai, dont il va falloir observer la mise en œuvre. Elle aurait aimé créer une annexe au plan de paysage, un document d'articulation pour mieux communiquer et compléter l'OAP avec des préconisations qui n'ont pas été intégrées. Cela aurait nécessité un travail à part entière, à imaginer ultérieurement en lien avec les élus et les développeurs. La question de la poursuite de la dynamique et de la mise en œuvre d'actions reste centrale, mais les fiches-actions auraient eu besoin d'être développées et approfondies, avec des liens plus forts avec les acteurs.

La réalisation de ce plan de paysage a été chronophage et énergivore, avec peu de disponibilités des élus, accaparés par les documents d'urbanisme. Certains élus ont toujours été présents mais c'était souvent les mêmes, et plutôt ceux qui étaient en opposition aux élus principaux. Il aurait été possible d'aller plus loin, plus finement, de s'ancrer encore mieux dans le territoire, de partir encore plus du terrain et des acteurs, et moins d'en haut, mais cela aurait nécessité plus de moyens. L'approche de terrain (fondamentale) a pâti de ces manques, ce qui est dommage car partir du terrain permet de trouver des solutions, de développer des argumentations plus fines et pointues, d'accrocher, mais demande un temps d'immersion important. Elle a la sensation d'avoir fait plus d'animation et de mobilisation d'acteurs que de terrain, ce qui est un regret. Pour que les acteurs locaux s'approprient les thématiques, elle s'est appuyée sur des actions en cours (par exemple avec le SEVT), là où il y avait déjà un mouvement, mais cette mobilisation ne relevait pas réellement de son rôle, elle l'a pris en charge par conviction personnelle.

Elle a trouvé notre partenariat, avec le collectif PAP et la Chaire paysage et énergie, fructueux et en complémentarité. Cette entente a été positive car la solidarité est importante pour aller vers l'inconnu, la collaboration a été porteuse et lui a permis d'aller plus loin qu'imaginé, elle s'est sentie plus forte pour assumer un virage vis-à-vis de la demande de départ, très resserrée sur l'éolien. Son regard plus modérateur et un peu moins militant a ouvert des portes, notamment pour être à l'écoute et valoriser des agriculteurs qui essaient de changer, avec des pratiques sans labour mais pas biologiques par exemple. Cependant, elle aurait apprécié avoir un plus grand soutien de notre part, notamment pour la construction des fiches-actions. Ce décalage s'explique par un déséquilibre dans nos connaissances respectives du terrain et des acteurs, qui ne nous a pas permis d'être aussi impliquées qu'elle. Il aurait été utile de disposer de plus de moyens pour mieux cocréer et coréfléchir, et aussi d'associer des compétences en animation propre. Ces constats rejoignent la question des moyens disponibles : un plan de paysage coûte en moyenne 60 000 €, le double de la somme disponible.

À ses yeux, le voyage en bus dans le territoire a été central et a créé un mouvement, il a pris le paysage comme prétexte et l'a dépassé pour aller plus loin, le rendre plus vivant. Le paysage est bien un vecteur, une approche instructive qui a permis de toucher un sujet fort, qui irradie, bien au-delà des corporations.

Depuis ce plan de paysage, elle a été sollicitée par une commune qui veut développer l'éolien avec le paysage de façon très participative. Il faut mesurer si cette demande est ponctuelle ou au contraire, si elle est révélatrice d'une évolution des mentalités, avec la création de nouveaux marchés ?

## **Une nouvelle sorte de plan de paysage moins paysagiste et plus territoriale**

Cette expérience montre que les plans de paysage ne peuvent pas faire l'économie des questions liées à la transition et qu'ils doivent sortir de la seule logique paysagère. Les actions qui découlent du plan de paysage sont la clef de la réussite de ce type de démarche, à condition qu'il y ait une animation continue de la part de l'équipe en place dans la collectivité. L'exemple de la Communauté de communes de la Bruche l'a montré. Ainsi, un nouveau profil de plan de paysage émerge, pertinent pour nourrir l'ensemble des politiques communautaires grâce à un plan d'action qui ne traite plus seulement de paysage mais de territoire au sens large. Cette évolution

implique que les professionnels soient formés à ce type de pratique qui demande une curiosité plus large et la capacité d'aller vers des thématiques qui dépassent le cœur du métier de paysagiste, par exemple avec les thématiques de l'eau et de l'agriculture comme ça été le cas dans la Communauté de communes du Thouarsais. Les évolutions dans les mentalités, les pratiques et les compétences des collectivités, la culture générale... ont déjà été abordées, mais il ne faut pas oublier la formation et les compétences des professionnels, qui doivent sortir de leur zone de spécialisation pour être capables de s'intéresser à d'autres domaines, quitte à mobiliser les compétences nécessaires pour rester justes et pertinents.

## **Des convergences inattendues communes aux deux territoires**

### **Des avancées notables malgré un contexte contraint et une difficulté à trouver des moyens**

Les deux territoires mobilisés sont moteurs, motivés, volontaires, et la thématique du paysage est nouvelle pour eux, parfois difficile car connue de quelques personnes mais pas partagée par l'ensemble des intervenants. Ainsi, cette approche vient en plus des politiques en cours, sans dotation spécifique, donc avec des moyens limités. Cela est à la fois un frein car il faut partir de rien, poser les bases d'une culture commune, convaincre, démontrer, et elle crée aussi une grande liberté car rien n'est encore figé en la matière, tout est à inventer ! Le manque de moyens donne une limite évidente et a empêché d'aller aussi loin que nous l'aurions souhaité mais le fait de ne pas entrer dans un processus précis ne contraint pas la démarche par des règles ou des normes prédéfinies.

Les deux territoires sont leaders dans leur domaine, avec une expertise et des réalisations qui font boule de neige ailleurs. Le fait de travailler avec ces territoires est une chance et la démarche est loin d'être banale ou généralisée. On a vu que le fait de travailler avec ces territoires leader n'a pas pour autant permis de dégager des financements complémentaires pour développer les moyens sur cette action. Le Pays de Retz a mobilisé des fonds pour accueillir les étudiants, comme tout territoire qui invite un Atelier pédagogique régional ; la Communauté de communes du Thouarsais a engagé le plan de paysage grâce aux fonds ministériels, sans lesquels il ne se serait rien passé. Dans les deux cas, aucun montant supplémentaire n'a été proposé en plus en dehors de la prise en charge de la logistique liée aux temps d'échanges et d'animation, notre venue et celle du collectif PAP ont seulement été défrayées. Ainsi, malgré l'envie des territoires d'explorer l'hypothèse des paysages pour réfléchir et agir sur les transitions, il faut encore prouver que cette démarche apporte une réelle plus-value. Le risque accepté est celui du temps passé et de la mobilisation des acteurs locaux. Le paysage reste une cerise sur le gâteau, et n'est pas toujours une évidence.

Malgré ce contexte improvisé, il y a eu des résultats notables. Ils restent de l'ordre de l'essai et du démarrage, ne sont pas aboutis ni finalisés, mais cette approche a déclenché des actions et des prises de conscience qui resteront dans la durée. Ainsi, elle prouve son bien-fondé et l'intérêt qu'elle aurait à être démultipliée dans d'autres territoires.

### **Une organisation qui doit tenir compte des impondérables des territoires**

Nous avons envisagé une organisation qui ne s'est pas toujours traduite dans les faits. Par exemple, nous avons imaginé la constitution d'un groupe de pilotage dans chaque territoire, qui ne s'est finalement pas formalisé de cette façon. Nous avons plutôt eu des contacts privilégiés avec certains interlocuteurs (élus, chargés de mission ou partenaires), sans structure fixe du groupe. Le suivi de l'action s'est fait naturellement, avec la constitution d'un noyau dur dans chaque territoire mais informel. Ce changement de cap dans la structure de l'organisation n'a pas remis en cause le suivi de l'action. À l'inverse, il aurait ajouté une organisation supplémentaire pour les territoires, déjà très sollicités et difficilement disponibles. Le fait de fonctionner de façon plus spontanée n'a pas empêché la mobilisation et le suivi par les élus, les chargés de mission et les partenaires. La constitution des groupes de travail informels s'est naturellement appuyée sur d'autres groupes de travail déjà structurés pour d'autres actions liées au PCAET, au Scot, au PLUI... Ainsi, l'intégration de la dimension du paysage s'est faite de façon fluide dans les politiques déjà existantes.

De la même façon, nous avons pensé organiser des rencontres entre les deux territoires pour que chacun prenne connaissance des actions et réflexions engagées dans l'autre territoire. Cette idée était accueillie favorablement par les deux territoires mais n'a pas pu se concrétiser au-delà de leur participation respective aux rencontres du réseau Tepos 2017 et au colloque du collectif PAP en 2018. La participation des deux territoires à ces événements



a permis des rencontres mais pas de débat de fond approfondi, elle n'a tout de même pas eu la même valeur que des séances de travail plus approfondies dans les territoires, telles que nous les imaginions.

Cette rencontre à laquelle nous tenions aurait ajouté une organisation importante pour les territoires, dans un délai contraint et avec un agenda déjà très lourd pour chacun des territoires (finalisation du PCAET et démarrage du Scot dans le Pays de Retz ; finalisation du Scot et du PLUI dans la Communauté de communes du Thouarsais). Par ailleurs, cette demande était appuyée par une personne de la Communauté de communes du Thouarsais qui a pris sa retraite, dès lors la mobilisation était plus complexe. Cette dimension humaine rend les démarches fragiles et puissantes à la fois, malgré la force des politiques, l'organisation des structures administratives, la motivation d'avancer, l'absence d'une personne peut remettre en cause une initiative pourtant intéressante et partagée ; à l'inverse, une personne motivée peut porter beaucoup.

## **Le déplacement des préoccupations vers l'eau et l'agriculture**

Avec des points d'accroche et des déclencheurs différents dans les deux territoires (Plans climats / incidences et gestion des changements climatiques dans l'un ; documents d'urbanisme / intégration paysagère des éoliennes dans l'autre), les mêmes problématiques émergent : la qualité de l'eau et l'agriculture.

L'agriculture n'était pas un sujet géré par la Communauté de communes du Thouarsais, comme dans de nombreux autres territoires. Les questions agricoles sont traitées par les Chambres d'agriculture et l'État, il existe très rarement une politique agricole à l'échelle d'une communauté de communes. Elles estiment souvent que le sujet est géré par ailleurs, sauf à de rares exceptions telles que la Communauté de communes de la Haute-Bruche qui en a fait un étendard, d'ailleurs reconnu par une mention spéciale au Grand prix national du paysage attribué par le ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durable en 2007 dans le cadre du concours organisé par la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe.

Cette faiblesse de politique agricole communautaire crée une rupture très forte et un manque sur cette dimension qui impacte pourtant directement les questions d'aménagement, d'économie, d'alimentation, de santé, de paysages, d'urbanisme. Le paysage a permis de faire prendre conscience de ce manque par les acteurs de la Communauté de communes du Thouarsais, avec une sorte d'évidence. Dans le Pays de Retz, les questions agricoles faisaient partie des problématiques mais n'étaient pas encore structurées fortement. Les deux territoires se sont autorisés à travailler sur ces sujets de façon neuve.

## **Des liens renforcés avec les partenaires**

Les registres de partenariats ont évolué au fil du temps. L'organisation des groupes de travail a été à géométrie variable et n'a pas toujours suivi les intentions de départ.

L'intérêt de l'explicitation du rôle du paysage dans les processus de transitions s'est confirmé chez chacun d'eux, sous des formes variées et dans des modalités qui se sont mises en place au fil du temps et en fonction des opportunités de chacun.

## **Une intégration grandissante du thème du paysage dans le réseau Tepos**

L'association négaWatt et le réseau Tepos n'ont finalement pas participé aux échanges de terrain dans les deux territoires associés, mais ont confirmé leur partenariat à travers une montée en puissance des collaborations, notamment à travers le collectif PAP, qui ont finalement pris leur autonomie vis-à-vis de la recherche. Le partenariat s'est déplacé vers l'invitation régulière aux moments forts d'animation du réseau Tepos et du collectif PAP, et la coconstruction d'outils tels que le module paysage du jeu Tepos.

L'intérêt mutuel et bienveillant du démarrage a été construit sur une curiosité et l'intuition que les démarches techniques et ingénieriales portées par Tepos et négaWatt pouvaient s'enrichir d'approches plus sensibles via le paysage. L'objet initial de ce partenariat était d'apprendre à mieux se connaître et de vérifier la possibilité de réellement collaborer sur les thématiques respectives. Cette première approche s'est transformée en confiance mutuelle avec la production d'outils et d'occasions pour chacun de se nourrir des méthodes des autres en restant depuis sa place.

La participation du collectif PAP aux rencontres Tepos de septembre 2019 semble s'ouvrir vers une volonté de mise en réseau et de coopération autour de l'initiative de la « Fabrique des transitions, une alliance des acteurs

de la transition ». Le collectif PAP va répondre à l'invitation mais il est encore trop tôt pour en décrire les contours.

La recherche a véritablement créé l'opportunité de ce rapprochement, qui s'est finalement fait ailleurs et autrement, mais toujours en connexion. La présence du réseau Tepos dans notre partenariat de recherche était évident pour la Communauté de communes du Thouarsais qui a présidé à la constitution de ce réseau, les liens étaient donc logiques. Pour le Pays de Retz, qui n'est pas directement membre du réseau Tepos, les liens étaient forts sur le fond à travers une communauté d'intérêt et une participation régulière des chargés de mission du Pays aux échanges du réseau Tepos. Ces préalables ont confirmé l'intérêt d'associer ce réseau à nos travaux, et ont finalement évolué de façon beaucoup plus large et opérationnelle que ce qui aurait été possible à travers la seule recherche. Ce rapprochement entre partenaires est précieux car bien établi, avec une appropriation mutuelle des rôles et des compétences de chacun, des constructions de temps d'échanges et de travail inscrits dans la durée, au-delà du temps consacré à la recherche.

### **La Chaire paysage et énergie intéressée pour faire évoluer les formations et les commandes**

De façon générale, la Chaire paysage et énergie constate que peu de professionnels sont formés à cette approche transversale et large telle que celle développée à l'occasion du plan de paysage de la Communauté de communes du Thouarsais, qui reste une exception dans le panorama des productions des professionnels. Les APR auxquelles elle est associée permettent une formation des élèves en fin de cycle sur cette thématique croisée des paysages et des transitions (celui qui s'est déroulé dans le Pays de Retz en est un bon exemple), mais le marché n'est pas encore structuré dans ce sens. Les commandes d'études paysagères faites dans cette vision large et transversale sont peu nombreuses, elles intègrent rarement les énergies et les transitions. Forte de ce retour d'expérience via la recherche, la Chaire paysage et énergie souhaite poursuivre son action pour faire bouger les habitudes en matière de formation et de commande. D'ailleurs, une évaluation de ces APR et recherches-actions menées sur les infrastructures de transport de réseau électrique avec RTE France (Réseau de transport d'électricité) a été réalisée entre juin et octobre 2019, de façon à envisager de transformer les pratiques et les process techniques avec un angle paysage. Le partenariat avec le MTES et le Club « Plan de paysage » permet aussi de poser les questions d'articulation des enjeux de paysage et d'énergie par les collectivités. Si l'ensemble des acteurs se saisit de la question du paysage, cela pourra constituer des fondements communs et des pratiques partagées.

### **Une volonté de poursuivre l'expérimentation et la réflexion pour le collectif PAP**

Les résultats de cette recherche appuient et alimentent le collectif PAP, qui a une mission de plaidoyer auprès des politiques et des institutions. Les cinq thématiques clefs qui ont été identifiées comme structurant les solutions de l'après-pétrole ont été validées et étayées par cet accompagnement : ressources locales, multifonctionnalité, interdisciplinarité, implication citoyenne, beauté/harmonie. Des thématiques auxquelles nous aimerions ajouter la notion de temps et d'échelles.

La dimension d'ancrage dans les territoires était centrale pour être dans le concret et ne pas rester dans les grands principes. Le collectif PAP joue un rôle d'aiguillon et s'est donné une mission d'exploration et de renouvellement de la pensée en matière de transitions et de paysage. La demande de paysage est croissante, en progression constante, une part de la société de moins en moins minoritaire est en attente urgente de trouver d'autres fonctionnements. Depuis sa création en 2014, le collectif constate que les messages sur les paysages sont de mieux en mieux entendus, attendus et bien reçus. La multiplicité des sollicitations, la démultiplication des outils et des productions en attestent : exposition itinérante, module paysage de « Destination Tepos », publication en cours avec Le Moniteur, demande d'articles et d'interventions multiples à des manifestations, rencontres et séminaires, colloque partenarial en 2018, étude de cas européens...

Le principe d'intervention dans les territoires est fondamental et acté par le collectif, qui souhaite trouver un format adéquat pour approfondir la compréhension et la diffusion des mécanismes qui permettent au paysage de mieux construire les transitions dans les territoires. Cette validation est une étape importante. L'expérience de cette recherche-action a montré que les processus étaient longs, fastidieux, constructifs et positifs, et génèrent une certaine frustration mais ils demandent à être poursuivis, approfondis et aller plus loin.

Se pose désormais la question de la poursuite de cette dynamique et de la façon dont le collectif va pouvoir garder un lien avec les territoires pour ses actions à venir. Le collectif souhaite garder un contact avec le Pays de Retz et la Communauté de communes du Thouarsais, peut-être par des interventions ponctuelles ou des échanges réguliers. L'objectif est d'évaluer s'ils arrivent à faire vivre la dimension du paysage dans la durée et l'intégrer dans les politiques. Les résultats de la recherche montrent des avancées mais il faut se positionner sur un temps plus long pour réellement voir les implications en profondeur.

Dans l'immédiat, la diffusion de la mallette du jeu paysage Tepos est une des poursuites envisagées, mais elle permet surtout des interventions ponctuelles et n'intervient pas réellement sur le long terme.

Plusieurs autres pistes sont esquissées. Une première possibilité est de s'appuyer sur des initiatives qui vont prendre de l'ampleur et dans lesquelles le paysage devrait jouer un rôle actif, par exemple la spatialisation des PCAET. Le collectif doit alors trouver comment formaliser son apport.

Une autre option, compatible avec la précédente, consiste à aller dans les territoires où l'envie, la motivation et la sensibilité au paysage sont déjà présents. L'objectif est de poursuivre les tests, les essais, les expérimentations. Avec la recherche-action, nous connaissons au préalable quelques élus et techniciens des territoires mobilisés, ce rapport direct a facilité leur mobilisation dans la recherche. Maintenant, il s'agit de dépasser cette connaissance de proximité et de travailler aussi avec des territoires que le collectif connaît moins, en se confrontant aux pratiques de terrain, en faisant des liens avec les documents d'urbanisme. Par exemple, il souhaiterait s'appuyer sur les têtes de réseaux et les structures existantes qui portent déjà un message cohérent avec les principes portés par le collectif et qui ont des ressources et des animateurs territoriaux formés et compétents. Il peut par exemple s'agir de la Fédération des Parcs naturels régionaux et leur réseau de Parcs, des CAUE, des territoires Tepos... Pourquoi ne pas se rapprocher aussi des Club PLUI et Club Plan de paysage animés par le ministère ? Ainsi que les Fédérations des Scot, des Agences d'urbanisme, des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat (Flame), avec qui l'ENSP a déjà des habitudes de travail... Les échéances électorales de 2020 invitent aussi à construire des outils de formation pour les futures équipes élues. Cette implication sur le terrain demande des fonds, et le collectif doit voir de quelle façon il peut intervenir et organiser son action dans ce domaine.

Très récemment, des demandes émanant de territoires commencent à se faire jour, par exemple par l'intermédiaire du CAUE 64 qui travaille avec la Communauté de communes du Haut-Béarn et la Communauté de communes du Pays de Nay sur la sensibilisation des élus au paysage et à la transition énergétique. Ces collectivités ont déjà réalisé un plan de paysage et une charte paysagère et architecturale, mais ces documents n'avaient pas intégré l'énergie ni les transitions. Le CAUE souhaite interpeler les élus sur la possibilité de traiter conjointement ces deux dimensions à l'occasion de la construction de leur PCAET. Il s'est alors approché du collectif PAP pour demander un appui à cette action et un regard extérieur. Il reste à définir les modalités pour que cette action puisse s'inscrire dans la durée et dans un partenariat à double sens. La piste semble prometteuse !

## **L'intérêt des approches ouvertes et non réglementaires**

### **Des documents et des démarches bonus**

Dans la Communauté de communes du Thouarsais, l'opportunité du plan de paysage a été un déclencheur, sans lequel rien n'aurait été mis en place dans le territoire, faute de cadre d'intervention clair et d'ingénierie disponible. Cette démarche a donné une grande liberté au départ car les financements venaient de l'État et la démarche n'avait pas d'incidence réglementaire, sauf pour les OAP, mais c'était une attente forte dès le début, qui ne résume pas toute la démarche du plan de paysage, elle n'en est qu'une petite partie. Dans le Pays de Retz, l'intervention des étudiants relevait du même domaine, à la différence près du financement de l'APR, assumé par le territoire. Dans les deux cas, les apports ne sont pas opposables, ils sont comme des bonus. Ils ont donc un statut ambigu, potentiellement déstabilisant s'ils ne sont pas rattachés clairement à une démarche et des actions menés en parallèle. Sans cet objectif clair et précis, le risque est de passer des moments agréables et intéressants lors de l'élaboration de ces documents, sans réellement de mise en œuvre ni de connexion avec d'autres politiques. Il existe de nombreuses études paysagères, chartes, plans... dont le contenu est riche et pertinent, mais jamais utilisé et oubliées à l'issue de leur réalisation.

Ainsi, le fait de s'appuyer sur des démarches en cours dans chacun des deux territoires (plan d'action des PCAET et évaluation du Scot dans le Pays de Retz, élaboration des Scot et PLUI dans la Communauté de communes du

Thouarsais) a été essentielle. Les allers et retours entre ces démarches « bonus » et les documents en cours ont permis de nourrir mutuellement l'ensemble des travaux. Cette liaison est également l'assurance que l'accompagnement par le paysage va perfuser dans les outils dont se dotent les territoires, c'est-à-dire intégrer les politiques de l'intérieur. Compte tenu de la pression imposée aux équipes d'élus et de techniciens, nourrir des actions en cours garantit aussi que des relais vont être pris au sein de la collectivité pour porter la dynamique. Une fois encore, pour qu'une démarche paysagère se mette en œuvre dans la durée dans un territoire, la présence d'une ingénierie formée et compétente sur le sujet et la clef de voûte. Sans cette animation, toutes les bonnes intentions construites préalablement vont s'effondrer.

## **La vertu du non-cadrage quand l'objectif à atteindre est clair**

Les territoires avec qui nous avons travaillé ont accepté de jouer le jeu du non-cadrage sur le processus, en acceptant d'avancer pas-à-pas tout en restant ferme sur les objectifs généraux, sans savoir à quoi s'attendre à la fin. Sans cette approche, le plan de paysage de la Communauté de communes du Thouarsais n'aurait traité que de l'éolien, qui était la demande initiale. Cette ouverture est aussi un risque, pas toujours facile à prendre. Accepter l'incertitude ne fait pas partie de notre culture contemporaine dans laquelle tout doit être mesuré, projeté, évalué, assuré. Il y a aussi le risque de ne pas paraître sérieux, de ne pas être pris au sérieux, avec une impression de flou, de flottant, une peur de perte de temps...

Et pourtant ce non-cadrage apparent peut devenir fertile à plusieurs conditions : il doit être pleinement accepté, intégrer l'intuition et le ressenti, l'objectif global et la méthode de travail que nous allons mettre en place (visites de terrain, rencontres des acteurs, moments d'animation avec un public large, processus itératif...) doivent être définis précisément. Il fait confiance en l'humain, dans la valeur des personnes en présence, des partenaires. Leur parole a une valeur et une légitimité, qui peut s'exprimer. L'approche paysagère n'est pas seulement technique, elle n'est pas juste un complément d'une approche ingénieriale rigoureuse mais une occasion de mêler les cultures, de créer des synergies. Elle devient fertile sur des sujets difficiles à appréhender car inabordable par des données chiffrées et quantifiées, trop vastes, aux contours flous, trop transdisciplinaires pour être maîtrisés par une unique personne ou profession. Elle permet de sortir de la seule logique d'experts, très focalisée sur des points précis envisagés isolément les uns des autres.

La démarche paysagère, envisagée dans cette acceptation large, transforme les méthodes de travail. Les collectivités sont embringuées dans des processus de travail technique et accaparées par la masse de documents et actions à mettre en œuvre. Dans la Communauté de communes du Thouarsais, le temps donné à la démarche paysagère a montré l'importance de se retourner vers les habitants, qui constitue un des socles premiers de la collectivité, même si cela a parfois été oublié. Les chargés de mission ont avoué être démunis pour communiquer auprès des habitants, et que le plan de paysage a permis d'esquisser de nouvelles façons de faire, qui doivent encore être développées et accentuées, mais la prise de conscience et le mouvement est enclenché.

## **Un regard critique sur notre accompagnement dans les territoires**

### **Un temps d'intervention trop limité**

Toute la durée de l'accompagnement des territoires a été assez inconfortable par manque de temps, notamment pour être plus présentes et approfondir les échanges sur le terrain et avec les acteurs, mieux comprendre leur réalité, leurs questionnements, les mécanismes. Nous avons pu esquisser ces réflexions, mais trop superficiellement à notre sens. Nous en ressentons une frustration de ne pas avoir pu intervenir pleinement avec les territoires et d'avoir dû rester à distance. Nous avons surtout pu être présentes pour les temps forts et les moments d'animation dans les territoires, sans avoir pu travailler de façon plus rapprochée et informelle avec les chargés de mission et les élus. Nous aurions aimé participer plus en détail à l'élaboration du contenu du plan de paysage, accompagner plus souvent Isabel Claus et les étudiants du Pays de Retz sur le terrain, notamment lors des rencontres qu'ils ont eu avec les acteurs de terrain. L'information nous a été transmise mais avec le filtre de leur interprétation et leur ressenti. Nous avons travaillé avec les étudiants au début de leur atelier, avons pu poser les bases de la réflexion et contribuer à mettre leur intervention en adéquation avec nos attentes et celles des territoires, mais nous avons moins d'échanges directs par la suite. Nous sommes restées en contact étroit avec Isabel Claus avec des échanges réguliers sur le fond, la construction de la méthode et des temps

d'animation, mais avons plus été en appui qu'en collaboration entière. Par ailleurs, notre participation à ces temps d'arpentage de terrain aurait peut-être apporté d'autres éléments, d'où la sensation d'être restées trop extérieures à la construction des démarches et d'en être surtout les accompagnatrices et observatrices.

### **L'importance du regard extérieur**

Le fait de démarrer et de nourrir chaque étape des travaux par des regards extérieurs était une dimension évidente de notre point de vue dès le départ, qui restait pourtant à vérifier et valider. Les deux territoires portaient déjà naturellement cet intérêt, et il n'a pas fallu les convaincre d'aller dans cette direction, ce qui était précieux.

La venue des étudiants au préalable (surtout dans le Pays de Retz où les liens étaient immédiats et directement liés à la recherche, sans déconnexion temporelle) et la participation du collectif PAP à chaque étape a permis de créer une culture commune pas à pas, ce qui a rendu le démarrage plus facile. Cet apport reste une étape importante de la méthodologie, qui contient une part d'improvisation et de découvertes potentielles.

L'apport ponctuel d'un expert, d'étudiants, d'une institution, d'une association... permet d'approfondir un sujet, une action, une thématique, d'initier un mouvement, de faire prendre conscience. Ce regard extérieur porte une neutralité et une naïveté qui permettent de parler de tout, de poser toutes les questions, d'aborder des sujets difficiles pour le territoire, voire d'être politiquement incorrect. Si le territoire est en recherche et ouvert à ces questionnements, le regard extérieur peut devenir un terreau fertile car il donne à voir autrement le territoire et ses problématiques. Il devient un déclencheur.

Cependant, il reste lointain et n'est présent que ponctuellement. Ce n'est pas l'intervenant extérieur qui va prendre en charge les actions dans la durée et régler les problèmes soulevés. Il est un révélateur, un accompagnateur pour un temps donné mais c'est bien le territoire qui doit ensuite prendre le relais et intégrer ces nouveaux sujets à ses politiques et ses actions, ce qui demande un courage politique, une disponibilité technique, une ouverture d'esprit et une volonté forte de la part de tous.

### **La présence primordiale d'une ingénierie interne**

La présence de chargés de mission formés, disponibles et stables dans la durée pour suivre ces thématiques au sein des collectivités est un préalable incontournable. L'exemple du changement d'équipe, bien involontaire, dans la Communauté de communes du Thouarsais l'illustre bien. Cette ingénierie permet de s'assurer une continuité de l'action dans le temps long, indépendamment des changements politiques. Elle peut opérer des croisements avec d'autres politiques de la collectivité, nouer des liens forts avec les partenaires du territoire qui facilitent ensuite les relations, le travail et la montée en puissance des actions. Cette présence est la condition indispensable pour sortir d'une logique de gestion et véritablement entrer dans un processus de projet.

L'ingénierie extérieure a également toute sa place mais elle est complémentaire. Les deux ne sont pas interchangeables.

### **La question de la temporalité relativisée**

Nous avons réalisé qu'il était possible d'intervenir dès que possible, même si ça ne nous paraît pas être le bon moment. Jusqu'alors, nous fonctionnions avec une temporalité plus rigide, estimant qu'il n'est pas utile de s'investir si ce n'est pas le moment opportun pour le territoire. Ces dossiers, encore marginaux, peuvent prendre du temps pour se déployer. Le facteur le plus important est le portage qu'en feront les acteurs afin qu'ils trouvent leur juste place et qu'ils puissent être réinvestis pour le bon projet au bon moment. Ainsi, il faut se placer dans une vision à moyen terme et sortir de l'immédiateté et du court terme. Si une intervention est possible, il faut s'en saisir pour ne pas laisser passer l'opportunité. Les informations collectées et les échanges générés seront mobilisés au moment opportun. On peut ainsi accepter d'être un peu déconnecté et de ne pas toujours arriver au bon moment.

Quelle que soit la temporalité, il ressort toujours des éléments positifs d'une intervention : des actions, des relations, des partenariats, des envies, des frustrations, une culture... Chaque opportunité crée une matière à projet exploitable, ce qui n'empêche pas d'être réalistes sur le luxe que représente de pouvoir démarrer une

approche paysagère en amont des autres démarches, avec du temps de maturation et une forte dimension de terrain.

## **La dimension essentielle du terrain**

Nous avons également pu valider l'importance d'engager un travail de terrain, d'abord en autonomie puis collectivement, avant le travail en salle. Cette pratique qui nous paraissait de prime abord une évidence n'est finalement pas si fréquente, souvent réduite à son strict minimum voire secondaire. C'est le premier poste éliminé au profit des étapes de production en bureau et des restitutions en réunion, qui accaparent l'ensemble des temps et de l'énergie. Pourtant cette dimension d'animation territoriale est primordiale, toujours sous-évaluée et sous-valorisée alors que de nombreuses réponses sont là, sur le terrain, avec les acteurs, dans les discussions, les pieds dans le paysage. On peut gagner des mois de travail grâce à une journée de terrain collégiale car la perception et le ressenti deviennent les objets premiers des échanges, ce qui met tous les acteurs sur pied d'égalité et donne une légitimité à chacun, même à ceux qui n'osent pas toujours prendre la parole. Il est plus facile de s'exprimer hors d'un bureau, loin d'une table de réunion qui donne une apparence formelle. Être présent sur le terrain donne une fausse impression de légèreté, de promenade, d'aération, qui contribue à être plus détendus et plus spontanés. Certains élus ont avoué qu'ils aimaient travailler sur le paysage parce que « ça leur faisait comme des vacances ». Sur le terrain, la parole est libre et directe, on peut faire des constats assez radicaux et parfois difficiles car la réalité est là, sous nos yeux, et tout le monde la perçoit en même temps. On peut aussi parler de sujets inacceptables dans des démarches de travail formatées, tels que la beauté, le plaisir, l'harmonie. Ces sujets sont généralement tabous voire suspects, jugés pas assez sérieux ni rationnels, trop subjectifs, relevant des goûts et des couleurs... Pourtant ils réunissent et font sens car ils sont abordés collectivement dans une perspective de projet ; les avis personnels prennent une autre dimension par la discussion et structurent les fondements d'une vision commune, ils font émerger des valeurs partagées fondamentales, difficiles à identifier en salle. Les participants se sentent concernés et rassurés de pouvoir partager leur ressenti, intéressés de constater qu'il a une valeur et peut être mobilisé pour construire un projet d'aménagement.

Les élus, les chargés de mission, les partenaires sont tous pris dans un tourbillon d'activités qui leur laissent rarement la possibilité de découvrir leur territoire plus largement que dans le cadre d'un projet précis. Ces moments donnés à la découverte de leur territoire familier, envisagé avec un autre regard et une autre entrée sont précieux. Ils les amènent à identifier des éléments qu'ils n'avaient pas, ou plus, à l'esprit. Une caractéristique du territoire peut être passée sous silence car d'apparence banale, pas identifiée ou méconnue ; la visite de terrain la met en évidence et elle peut devenir un pivot du raisonnement. L'exemple des vallées sèches dans la Communauté de communes du Thouarsais est éloquent à ce sujet.

Cette recherche a renforcé notre conviction (déjà solide) que travailler sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage doit débiter par des séances approfondies dans de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages, sans quoi les travaux sont hors sol, théoriques, sans fondement avec la réalité des territoires donc mal compris et peu appropriés.

De la même façon, visiter des territoires voisins ou plus lointains est une méthodologie fertile pour nourrir sa propre réflexion, mettre en avant les spécificités locales et découvrir de nouvelles pratiques. Dans le cadre de l'accompagnement des territoires, cette dimension n'a pas pu être réellement expérimentée, si ce n'est à travers l'invitation conjointe faites aux deux territoires et aux partenaires de la recherche à participer au colloque du collectif PAP. L'ouverture à des territoires extérieurs a été esquissée sous une forme inverse : des territoires voisins ont été invités à participer à certains moments d'animation dans le Pays de Retz et dans la Communauté de communes du Thouarsais, ce qui a d'ailleurs donné lieu à des échanges fertiles.

Malheureusement, la visite de terrain est une étape souvent balayée par de nombreuses fausses excuses : manque de temps, agendas sont trop remplis, climat pas maîtrisable... Dans les deux territoires, les journées de terrain ont toujours précédé des temps de réunion ou d'atelier, et ont permis de cibler les thématiques réellement importantes, de croiser les regards car le paysage est transversal et non sectorisé par essence, et de réunir des personnes qui ne se connaissaient pas et n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble.

## **Une mobilisation d'autres acteurs grâce au terrain**

La visite collégiale sur le terrain possède une autre vertu, qui s'est trouvée confirmée de façon magistrale par les deux expériences dans nos territoires d'étude. Elle permet de faire intervenir des acteurs différents, qui ne sont pas nécessairement les représentants institutionnels. La parole est donnée à des secteurs et des acteurs habituellement peu représentés, moins médiatisés. Cette ouverture du cercle des habitués fait émerger une expertise locale, elle facilite la rencontre et introduit de nouveaux discours, des points de vue différents qui permettent d'élargir la pensée, de mettre le doigt sur des sujets inhabituels mais pourtant pertinents et riches. Dans les deux territoires, des personnes rencontrées au hasard sur le terrain, ou venues par curiosité se sont mobilisées, ont participé et ont relayé l'information. Isabel Claus et les étudiants du Pays de Retz ont ouvertement utilisé la méthode de l'arpentage pour susciter ces rencontres, nouer des liens, identifier des discours et des personnes. C'est cette pratique qui a permis de relever les questions agricoles et liées à l'eau, avec des confirmations immédiates de la justesse de cette intuition par des rencontres non programmées. Cela ne peut se faire que par une pratique de terrain menée sans idée préconçue ni a priori sur les échanges et les découvertes qui vont se faire. Un travail d'éponge.

## **Le paysage, une bonne entrée transversale**

Nous avons pu vérifier que le paysage permet la transversalité et la pluridisciplinarité naturellement, à condition de créer les conditions de cet échange. Une corporation seule ne peut ni tout porter ni résoudre tous les enjeux et défis, seules des collaborations entre professions et différentes familles d'acteurs deviennent pertinentes, chacun depuis sa place, avec ses compétences et son regard. Les paysagistes ne vont pas résoudre toutes les questions de paysage. Affirmer le contraire est un leurre et un combat de clocher qui doit maintenant être dépassé, ce qui n'est pas toujours une posture facile à tenir vis-à-vis des autres professions, dont chacune se revendique plus légitime que l'autre. Plutôt que des chasses gardées, il est maintenant temps de mieux organiser les collaborations et l'entraide. Un géographe avait affirmé à une assemblée d'architectes qui l'invitaient à réfléchir sur les passerelles à créer entre disciplines et formations : « Les architectes, faites ce que vous savez faire : des maisons. Le grand territoire, ce sont nous, les géographes, qui savons le traiter. » Cette affirmation montre que les corporatismes sont difficiles à dépasser, avec des prés carrés bien défendus. Pour dépasser ces discussions peu fertiles, la visite de terrain est une excellente méthode qui réunit et ne met pas de hiérarchie entre les professions, les exemples des deux territoires accompagnés le prouvent. Les élus vont pouvoir s'exprimer sur la gestion de leur territoire de façon globale et chaque profession peut compléter et enrichir l'information, en se rendant bien compte qu'il n'y en a pas une prédominante par rapport aux autres. Le paysage englobe et relie le collectif et l'individuel, fait dialoguer l'échelle du brin d'herbe, du village et de l'horizon, relève les traces de l'histoire, de la géologie et de la géographie, met en évidence les pratiques culturelles et sociales. Le fait de donner une attention à des notions jugées peu sérieuses telles que la dimension émotionnelle et intuitive, la beauté, l'harmonie... correspond à une attente forte des habitants et de certains élus, qui n'avaient pas nécessairement pensé que ce soit possible ni intéressant. Ces dimensions sont souvent non exprimées car considérées comme intimes et personnelles, déconnectées des sujets plus convenables, trop aléatoires, pas quantifiables. Elles ne sont pas toujours perçues car les paysages ne sont plus vus ni observés, ils sont habituels et pas souvent envisagés comme pouvant être significatifs. Pourtant, l'expérience nous a montré que lorsque les sujets sont vécus collectivement, ils intéressent, mobilisent et rassurent (éventuellement après un petit temps de stupéfaction !).

## **La possibilité de tout commencer en même temps**

Malgré ce que décrivent la majorité des guides de bonnes pratiques et malgré les habitudes installées dans les collectivités, chez leurs partenaires et la plupart des professionnels, tout peut démarrer en même temps : le diagnostic, le projet, l'analyse, les préconisations... à condition de ne pas perdre de vue l'objectif à atteindre. Dans notre cas, il s'agissait de mesurer la capacité du paysage à mobiliser pour s'engager plus fortement dans les transitions. Sans ce phare, le risque de se perdre et d'être hors sujet est réel.

Aller vite vers l'opérationnel permet d'éviter l'épuisement, de garder une forte mobilisation, de ne pas se perdre dans les grands principes et d'avancer des propositions concrètes plus facilement appropriables, quitte à les faire évoluer par la suite au fil des autres travaux. Généralement, on préconise de d'abord établir le diagnostic puis les fiches-actions avant de concrétiser des mesures opérationnelles. Cette méthode, rigoureuse sur le papier,



implique de figer les territoires le temps de l'élaboration de ces documents, qui sont dès lors perçus comme bloquants. S'autoriser à bouleverser l'ordre de ces étapes en menant tout de front permet des interférences beaucoup plus riches, qui se nourrissent mutuellement et montrent les liens entre un diagnostic et une réalisation. Cette méthode difficilement cadrable, car elle s'inspire de l'actualité des territoires, implique de travailler simultanément sur les temps très courts pour être réactifs et très longs pour poser les fondements et les incontournables. À l'inverse, séparer chaque étape aboutit généralement à des diagnostics théoriques et des actions déconnectées car elles n'auront pas pu se saisir de ce qu'il se passe à l'instant présent dans le territoire, et qui n'était peut-être pas identifié à l'époque de la construction du diagnostic. Ainsi, le diagnostic du plan de paysage de la Communauté de communes du Thouarsais a avancé en parallèle avec son plan d'actions et la construction de l'OAP. Cette méthode implique une bonne concentration de la part du maître d'œuvre mais produit des résultats plus percutants, en phase avec la réalité des territoires, bien appropriés. Le diagnostic n'est plus un document abstrait mais un support qui fonde l'action ; l'action mise en œuvre donne des enseignements qui nourrissent le diagnostic et le précisent ; et ainsi de suite. Dans le Pays de Retz, des actions liées à l'alimentation et aux circuits courts ont été relevées par les étudiants, et lorsque des initiatives du territoire ont émergé en ce sens, elles ont pu se greffer aux travaux alors que cette entrée n'avait pas été envisagée au démarrage.

Ce va-et-vient permanent entre différentes étapes permet de rester poreux vis-à-vis de l'actualité locale, de laisser une part à l'improvisation et à l'intuition pour créer de nouvelles relations, inimaginées au démarrage. Il implique également de maintenir une pression sur le temps et une bonne mobilisation, sinon le risque de dilution dans la durée et de perte de motivation est réel.

### **Une certaine inadéquation entre la volonté d'ouverture et les pratiques professionnelles habituelles**

La recherche nous a confirmé que notre pratique professionnelle n'est pas conventionnelle, ce qui peut être une richesse mais aussi une difficulté car les responsabilités sont plus lourdes. Pour autant, nous souhaitons poursuivre dans ce sens parce qu'il nous semble que cette méthode nous permet d'aller plus loin, inventer, sortir des cadres, ne jamais s'enfermer dans un schéma fermé, nous renouveler, apprendre à chaque nouvelle expérience, ne pas nous contenter de copiés-collés, d'habitudes et de domaines fermés, et de toujours trouver du plaisir dans le travail.

Les implications sont importantes car cela demande une pédagogie permanente pour convaincre du bien-fondé de l'approche partenariale et transdisciplinaire, avec des moments difficiles d'incompréhension à dépasser. Les pratiques professionnelles partielles et sectorisées restent la norme, elles sont plus faciles à appréhender, à comprendre, à contrôler. Elles demandent moins d'implication car fonctionnent selon des trames déjà définies.

Cette apparente liberté reste complexe à assumer au quotidien. Notre posture génère une difficulté de correspondre aux critères souvent standardisés des appels d'offre publics, qui sont un volet important de notre pratique professionnelle, mais dont les conditions ne cessent de se durcir depuis quelques années. Les méthodes ouvertes, expérimentales, transversales que nous défendons sont rarement prévues dans les cahiers des charges. Ainsi, soit il faut faire l'impasse sur ces propositions pour rester dans le cadre attendu et avoir une chance de voir sa proposition retenue, soit ces éléments sont proposés et inclus dans la prestation mais avec une sur-implication en terme de temps consacré et sans valorisation économique, donc sans réelle valeur.

Le cadre de la recherche a donné la possibilité de dépasser ces contraintes fortes qui s'imposent aux bureaux d'études intervenant auprès des structures publiques, et a permis de renforcer notre conviction de la pertinence de cette approche plus holistique, moins cadrée dans les modalités mais ferme sur les objectifs généraux, prenant le temps, mettant la dimension de terrain et la transversalité en exergue, avec l'acceptation d'une part de risque que cela ne fonctionne pas.

Notre interrogation reste entière sur l'inadéquation entre notre conviction et les modalités d'accès à la commande publique dans ce domaine, avec des cahiers des charges de plus en plus exigeants sur le contenu, très centrés sur la dimension réglementaire, restreints sur les délais et le budget, fermés sur les compétences à associer, qui imposent de déjà décrire l'ensemble de la méthode qui va se mettre en place, les résultats attendus, les critères d'évaluation, avec un poids administratif croissant qui laisse une part de plus en plus faible à la conception, etc. Ces cahiers des charges sont souvent justifiés par l'urgence dans laquelle les territoires se placent, avec des compétences nombreuses qu'ils doivent assumer sans toujours avoir les équipes techniques en correspondance. La très forte peur du contentieux explique aussi cette tendance à vouloir tout cadrer et tout contrôler, avec un refus du risque, de l'échec possible ou de l'incertitude. Tous ces facteurs restreignent les volontés et créent des situations difficilement compatibles avec une posture exploratoire, ouverte et

transversale, ancrée dans le terrain. La technocratie accapare l'ensemble du processus alors qu'elle ne sait finalement pas bien travailler avec les habitants, ni en réelle transversalité. Les propositions plus ouvertes sont souvent perçues comme intéressantes mais restent moins rassurantes que des propositions techniques plus pratiques et tangibles. D'où l'absence de budgets dédiés. Il y a pourtant grand besoin de développer de nouvelles pratiques en matière d'aménagement, de paysage, d'urbanisme et d'architecture. Comment sortir des réponses standardisées si les questions posées au départ demandent de déjà tout savoir sans s'ouvrir à des idées non imaginées au début ?

Bien entendu il existe d'autres modalités pour intervenir auprès des territoires, la recherche en est une, l'action associative aussi ; les projets de territoire, les plans de paysage... sont aussi de belles opportunités pour travailler dans des cadres de projets moins contraints avec les territoires, donc plus libres. Cependant, la dimension opérationnelle de la mise en œuvre des projets dans les territoires reste essentiellement régie par ces appels d'offre dans lesquels le poids réglementaire et juridique occulte l'esprit d'initiative. Des modes d'intervention alternatifs se développent pour proposer d'autres modalités de projet, et c'est très bien, mais ils tendent à scinder la profession en deux clans : ceux qui réinventent de nouvelles façons de faire, plus citoyennes, militantes, transversales, engagées mais souvent peu prises au sérieux et ne concernant que des projets ponctuels ou de faible envergure ; ceux qui restent dans le cadre officiel mais doivent rogner sur le contenu pour entrer dans le cadre ou faire une très large part de bénévolat pour porter leurs valeurs. La montée en puissance des initiatives citoyennes est un bon indice ; la fermeture très importante de bureaux d'études engagés et créatifs est un bien plus mauvais signal. N'y aurait-il pas la possibilité de trouver une voie entre les deux ?

## **Regard sur la dimension de recherche**

### **Le Larep et la Chaire paysage et énergie, deux associés précieux à l'interface entre notre pratique professionnelle et la recherche**

Les moments de travail avec les représentants du Larep et de la Chaire paysage et énergie de l'ENSP ont été fondamentaux pour repositionner notre démarche dans son objectif de recherche, relativiser les apports de l'accompagnement des territoires et faciliter la distanciation par rapport à notre pratique usuelle. La mission d'accompagnement et d'observation analytique des territoires a été difficile à dimensionner au fil de ces trois années, avec de nombreuses frustrations face à l'impossibilité d'être plus présentes sur les territoires, à la limitation de nos moyens d'action, à notre volonté d'aller plus loin et de façon plus approfondie. Cette mission, à la fois exploratoire et engagée, combine des temps très différents, pas toujours faciles à concilier : la volonté de contribuer dès que possible à alimenter les territoires dans leur réflexion, la difficulté d'intervenir quand c'est le bon moment pour le territoire (qui ne coïncide pas toujours avec le bon moment de notre point de vue), l'urgence de répondre aux aspirations des territoires... et en parallèle le temps de prise de recul et de réflexion pour mesurer ce qu'il s'est réellement passé dans les territoires.

Par ailleurs, nos habitudes de travail sont construites de longue date sur quelques piliers forts, dont la plupart ont naturellement été mis en œuvre à l'occasion de la recherche : travailler à partir du réel, avec des territoires intercommunaux volontaires, en appui de leurs actions ; faire intervenir préalablement des étudiants en préalable pour créer les bases d'une culture commune ; échanger sur le terrain ; réunir et faire émerger un débat constructif. Ces fondamentaux nous paraissant banaux, il n'était pas évident pour nous de percevoir la nécessité de les questionner et les remettre en perspective dans le cadre plus large de l'accompagnement des territoires et des pratiques professionnelles courantes. Les séances de travail avec le Larep et la Chaire paysage et énergie nous ont aidé à remettre les curseurs au bon endroit, à expliciter nos méthodes, bien identifier les avancées et les limites. Si nous avons clairement saisi où se trouvaient les limites de notre intervention, nous avons souvent plus de difficulté à mesurer les avancées, qui nous semblaient souvent évidentes car pleinement intégrées dans nos pratiques habituelles. La prise de recul permise grâce à nos associés de l'École de Versailles a mis en lumière les étapes de la transformation des pensées, des actions, les changements de regards et des représentations. Elle nous a aidé à apprécier la valeur de ces modifications.

Pour un professionnel intervenant au quotidien auprès des territoires et de leurs partenaires, ce temps de réflexion, de maturation et d'évaluation est rarement donné. Nous sommes généralement pris dans une frénésie des actions liées aux temps courts affectés aux missions qui nous sont confiées, aux échéances électorales, aux impondérables des territoires..., qui se traduit par une impatience des changements. Ce rapport direct et immédiat que nous avons habituellement avec les territoires, leur réalité, leurs urgences et leurs modalités d'action ne laisse pas toujours la place à la décantation ni la prise de recul, même lorsque nous revendiquons de

travailler dans ce sens. Nous sommes malgré nous prises dans ce mouvement fait de rapidité, de réactions et de limitations des moyens donnés aux actions, qui donnent l'impression d'agir souvent en tant que pompiers. Ce rythme serré n'aide pas à mesurer les avancées ou les changements.

Ainsi, ce temps de recherche nous a permis de remettre de la valeur et de l'analyse là où nous voyions surtout de la difficulté et de l'inabouti. Nous avons pu mesurer la réalité des changements liés à notre accompagnement, même légers. Ils ont alors pris une plus grande valeur, alors qu'en temps normal, ils auraient été balayés par l'insatisfaction de voir d'autres éléments de la recherche pas assez développés ni approfondis à notre goût. Le temps de la recherche a permis de mieux identifier les détails des avancées, et d'en comprendre l'importance.

Nous nous sommes retrouvées dans cette méthode de travail posée, structurée et rigoureuse, et avons apprécié ce temps réflexif a posteriori qui ne fait jamais partie des missions de terrain en tant que praticien, si ce n'est par acquis de conscience personnel.

## **Un rapport complexe vis-à-vis de la recherche**

En dehors de cette association productive avec le Larep et la Chaire paysage et énergie, les liens avec la recherche ne nous ont pas toujours semblés évidents ni intuitifs. L'appel à projet ouvert à des professionnels non chercheurs nous a beaucoup intéressé car il offrait la perspective de croiser les compétences et les méthodes de travail, avec une promesse d'enrichissement mutuel. Notre pratique professionnelle plutôt exploratoire nous rapprochait intuitivement d'une démarche de recherche, mais sans cadre ni méthode explicitée. L'opportunité de nous associer avec un laboratoire de recherche pour véritablement expérimenter cette dimension nous a semblé fertile. Nous imaginions bien les apports potentiels que la méthode de recherche rigoureuse pourrait apporter à notre façon de travailler et de raisonner, nous pensions que le monde de la recherche attendait des ouvertures vers d'autres pratiques et façons de raisonner.

Si la façon de mener notre démarche est restée libre et ouverte, ce que nous apprécions à sa juste valeur, nous avons été surprises des attentes pour les étapes de restitution et des relations avec le jury, et avons eu la sensation de devoir entrer dans le moule de la recherche, avec une certaine fermeture. Le langage codé de la recherche a créé chez nous des incompréhensions et certaines crispations. Naïvement, nous pensions partir de nos observations de terrain pour en tirer des éléments d'enseignement, ce que nous avons fait, mais avons dû nous appuyer également sur les acquis de la recherche en la matière pour étayer nos observations. Cette démarche, logique du point de vue de la recherche, nous était étrangère et est venue d'ajouter à notre méthode plutôt qu'à l'enrichir. Nous estimions disposer de peu de temps pour explorer le terrain et nouer des relations étroites avec les acteurs, mais avons dû consacrer une partie de ce temps à répondre aux modalités de la recherche habituelle. Cela nous a surpris car nous ne sommes pas chercheuses officiellement, et nous a semblé contradictoire avec le fait d'ouvrir cette recherche à des professionnels non chercheurs. L'appui du Larep et de la Chaire paysage et énergie a été indispensable pour faire ces liens et comprendre le pourquoi de cette demande, mais cela a encore pris un temps qui nous était déjà précieux, au détriment du travail avec les territoires.

Nous nous sommes senties démunies face aux exigences du jury de recherche, en n'étant pas sûres d'être bien en phase. Notre pratique professionnelle est fondée sur l'échange et la rencontre, et il a été impossible d'avoir aucun échange avec le jury, que nous n'avons jamais rencontré. Nous aurions apprécié de débattre ensemble, d'entendre les commentaires critiques et les arguments de vive voix pour mieux les comprendre, les intégrer et y répondre avec plus de justesse et de précision. La froideur d'un retour écrit ne permet de saisir les nuances, et surtout ne permet aucune discussion ni argumentation (d'un côté comme de l'autre). Cette façon de communiquer nous a bloqué dans notre démarche en nous obligeant à revenir sur des dimensions qui nous ont paru rigides, plutôt que consacrer notre temps à la recherche proprement dite.

## **C - Une synthèse des acquis de la recherche**

La volonté de traduire les acquis de la recherche dans des documents de sensibilisation et de diffusion, utiles et appropriables par les territoires et leurs partenaires, est un des volets de ce travail mené depuis trois ans. Ainsi, nous avons construit une déclinaison méthodologique de nos conclusions, centrée sur les apports concernant les

territoires. Cette synthèse pourrait être publiée et diffusée (cf. chapitre suivant « Suites prévues : déclinaison des résultats de la recherche dans des outils de communication »).

## **Des enseignements méthodologiques applicables à tous les territoires**

### **ACCEPTER L'IDÉE QUE TOUT LE MONDE EST DÉMUNI FACE AUX TRANSITIONS ET QUE LA NOTION DE PAYSAGE NE FAIT PAS PARTIE DE LA CULTURE GÉNÉRALE**

**Prendre conscience que chacun est en recherche**, que des solutions peuvent être mises en œuvre mais ne sont pas universelles et en perpétuelle évolution, qu'il n'y a pas de savoir absolu en la matière, seulement des recherches, des essais, des expérimentations et des avancées progressives. Les territoires ont l'initiative, le regard extérieur peut aider à l'enrichir mais ne porte pas de solution prête à l'emploi. Accepter d'être pris en défaut, de ne pas savoir car expérimenter oblige à aller vers l'inconnu, qui comprend la possibilité de l'échec. Retrouver le goût du risque !

**Expliciter et accompagner la compréhension des notions liées aux paysages et aux transitions**, peu connues, mal maîtrisées, caricaturées (paysage = carte postale, énergie = kWh, paysage et énergie = éoliennes).

### **INVENTER DES MÉTHODES ET SORTIR DES CADRES HABITUELS DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION**

**Casser les méthodologies trop rigides** et accepter de travailler dans le désordre, à condition de rester pragmatique et réactif. Saisir les opportunités pour être plus pertinent, mieux relié aux réalités du terrain, en phase avec les actions en cours. Réagir aux inquiétudes, aux problématiques d'actualité. Introduire de la souplesse dans les processus, sans perdre de vue les échéances incontournables.

**Partir de ce qui réunit et qui est positif** pour ensuite s'attaquer aux enjeux, aux difficultés. Cela permet de savoir ce qu'il ne faut pas perdre et ce sur quoi on s'appuie. L'approche paysagère a l'avantage d'être transversale et de parler à tous les publics, chacun porte une expertise de ses paysages quotidiens.

**Ne pas nier l'importance du plaisir** de la réflexion, de la découverte, du partage, mais aussi de la beauté, du bien-vivre... Des sujets souvent ignorés (voire rejetés) du monde professionnel alors qu'ils permettent de réunir, de mobiliser, de placer les discussions sur un plan moins conflictuel. Créer des moments de convivialité car des décisions importantes se prennent souvent hors des contextes formels et officiels.

**Imaginer des démarches et des outils** de sensibilisation, de prise de conscience, de dialogue pour tous les publics. Sortir des sentiers battus et des méthodes connues pour explorer de nouvelles pistes, sans préjugé ni a priori. S'autoriser une liberté et des pas de côté pour imaginer de nouvelles solutions, explorer d'autres voies, même si la construction pas-à-pas peut se montrer déstabilisante. Accepter une part d'improvisation car elle est moins formelle, elle oblige à faire confiance aux autres acteurs, qui peuvent trouver une place dans le débat, et elle peut permettre de faire émerger des sujets moins convenus mais importants.

### **NE PAS AVOIR PEUR DES REMISES EN CAUSE ET DES PRATIQUES DIFFÉRENTES**

**Se confronter à d'autres territoires, expériences, regards** pour réinterroger ses propres actions et réflexions. Prendre la mesure d'autres façons d'aborder les mêmes sujets. Monter en puissance grâce à ces ouvertures, en ayant à l'esprit qu'aucune action n'est jamais aboutie mais reste toujours modifiable et perfectible. Il n'y a pas un résultat absolu à atteindre, chaque nouvelle situation fait bouger les lignes et amène à réinterroger l'ensemble des politiques et actions pour les adapter sans cesse.

**Mobiliser les étudiants pour former les futurs professionnels** du paysage aux transitions et au développement durable. Profiter de leur jeunesse et leur liberté pour s'autoriser à rêver d'autres possibles, qui, même s'ils sont naïfs et irréalistes, permettent de libérer les paroles, les regards, les imaginaires.

**Trouver l'équilibre entre la place des experts et la connaissance locale** en partant des questions de terrain, en faisant confiance aux élus et aux savoirs locaux, sans prétendre savoir ni imposer de logique descendante qui pourrait créer des crispations et un rejet. Apporter un regard extérieur, naïf par rapport au contexte local, pour faire prendre conscience, interroger, mettre les « pieds dans le plat », stimuler, aiguillonner, sans rapport de hiérarchie ni de position de sachant.

## **UTILISER LE TERRAIN COMME MATIÈRE PREMIÈRE DE TRAVAIL ET DE PROJET**

**Développer une dimension de terrain importante avec une diversité d'acteurs** (élus, habitants, professionnels, partenaires...) pour ne pas imposer une vision théorique du paysage et des transitions mais vivre ensemble le territoire, observer ses transformations, le questionner collégialement, libérer la parole, croiser les regards, sortir des sectorisations, se placer directement dans le concret. Sortir de la logique réglementaire pour se placer dans une posture de projet. Se servir de la dimension du terrain pour pacifier les débats, sortir des cadres habituels et obliger à prendre du recul.

**Travailler les échelles proches et globales simultanément** grâce à l'approche paysagère, croiser les regards thématiques avec les différents niveaux d'action, les responsabilités, les acteurs qui agissent dans des domaines et à des échelles différentes. Enrichir la réflexion et l'action par ces passages entre local et global, s'intéresser au détail et à l'ensemble, confronter le très local, le petit, la mosaïque (échelle individuelle) et les visions lointaines (échelle collective). S'intéresser aux transitions entre les espaces.

## **FAIRE CONFIANCE ET DONNER UNE PART IMPORTANTE À L'HUMAIN**

**Créer des occasions de rencontres** d'acteurs qui ne le font pas souvent, voire jamais, par manque de temps ou de connaissance mutuelle, et qui peuvent se retrouver autour de la dimension du paysage. Sortir des cadres professionnels habituels, changer de discours, de postures, dépasser les étiquettes. Se servir du paysage pour entrer différemment dans les projets, sortir de l'activité elle-même. Répondre aux besoins d'apports sur le fond, de temps de prise de recul, de réflexion, apporter des angles de vue nouveaux.

**Associer le grand public pour partager une meilleure compréhension** des enjeux, de la spécificité des territoires, des liens entre action publique et leurs modes de vie, des changements sociétaux. Par cette ouverture, montrer que la responsabilisation citoyenne et l'initiative sont possibles, que les contraintes et les règlements ne fixent pas tout, qu'ils ne sont pas des fins en soi, ils ont été construits et sont donc évolutifs.

**Saisir l'opportunité de la présence d'étudiants pour développer la sensibilisation** localement et créer un effet d'émulation.

**S'intéresser à la dimension humaine des acteurs** (élus, chargés de mission, professionnels...) dont les profils permettent parfois d'aller très loin dans les initiatives ou de bloquer certains processus.

## **NE PAS PRÉJUGER DES RÉSULTATS MAIS CONSTRUIRE LE PROCESSUS PAS À PAS**

**Accepter que l'approche paysagère puisse ouvrir des champs de réflexion et de travail nouveaux**, qui peuvent dépasser ce qui avait été imaginé à l'origine et sortir de ce qui relève communément du paysage. Il s'agit alors de garder à l'esprit l'objectif des transitions pour éviter de perdre le fil. Ne pas préjuger des résultats et des thématiques prioritaires à traiter pour s'engager dans les transitions. Le paysage peut être un révélateur et un outil pour donner corps aux processus de changements sociétaux, énergétiques, climatiques...

**Définir un fil conducteur clair** pour faciliter l'appropriation et la compréhension par les élus et les habitants de l'approche paysagère (qui ne concerne pas seulement les questions d'aménagement ou d'embellissement), quitte à ne pas traiter tous les enjeux. Il ne s'agit pas d'avoir une liste d'actions mais une stratégie générale à décliner, qui peut rester ouverte et évolutive dans le temps. C'est la dimension politique du paysage qu'il convient de développer.

**Évaluer les évolutions des actions mises en œuvre** dans les territoires, des outils développés, des changements de mentalité, des connexions qui se sont faites, des ouvertures, des enrichissements... apportés par l'approche paysage dans un contexte de mise en œuvre des transitions. Rendre visibles et partager ces évolutions avec tous, pour mettre en avant les changements dans les mentalités et les actions.

## COMPOSER AVEC LES CONTRAINTES MATÉRIELLES ET LES TEMPORALITÉS DES COLLECTIVITÉS

**Ne pas ajouter de démarche supplémentaire déconnectée** des actions du territoire mais s'appuyer sur les initiatives existantes pour les développer, les coordonner et les enrichir de l'intérieur. Le paysage et les transitions étant des notions transversales, ils n'ont pas vocation à être envisagés isolément des différentes actions et politiques engagées.

**Avoir conscience qu'il faudrait disposer de moyens plus généreux** en temps et en finances, qu'intervenir au moment le plus opportun (c'est-à-dire très en amont) sera rarement possible mais qu'il faut agir tout de même avec les moyens du bord pour enclencher une dynamique qui pourra prendre de l'ampleur par la suite.

**Faire des liens avec les documents qui auront des incidences réglementaires** ou de projet (PCAET, Scot, PLUI par exemple) pour faire bouger les contenus, les enrichir, les éclairer sous un angle différent et avoir des incidences concrètes dans les actions qui seront mises en œuvre. Apporter une vision plus transversale et pluridisciplinaire aux projets et aux transitions grâce à la dimension paysagère.

**Trouver l'équilibre entre les temps longs de la décision et les temps courts de l'action**, souvent liée aux échéances électorales, accepter de prendre le temps de la réflexion et de la maturation alors que les échéances sont serrées et contraintes. Intégrer que l'approche paysagère peut bousculer les visions et les méthodes, ce qui implique un temps d'appropriation et de mises en relations.

**Outiller les territoires et développer l'accompagnement et l'ingénierie de projet** locale pour que l'approche paysagère puisse se pérenniser et réellement se connecter avec les autres projets et politiques, sachant que les équipes techniques sont généralement surchargées de travail et les agendas des élus aussi. Ne pas trop mobiliser pour laisser le temps de développer l'ensemble des projets en route mais mobiliser suffisamment pour que les liens puissent se faire et que le paysage ne se perde pas en route.

## D - Suites prévues : déclinaison des résultats de la recherche dans des outils de communication

La recherche fait émerger des éléments de méthode reproductibles dans tous les territoires motivés pour développer d'autres démarches en utilisant l'entrée du paysage pour s'engager autrement dans les transitions que par la seule logique technique. Il s'agit de construire un ou des outils accessibles à des publics divers, et de les construire conjointement avec le collectif PAP et la Chaire paysage et énergie, qui partagent la volonté de former, diffuser, alimenter la pensée et contribuer à faire bouger les pratiques auprès des territoires, des partenaires techniques et administratifs, des professionnels de l'énergie et de l'aménagement du territoire.

### Outil méthodologique

Les textes présentés précédemment dans le chapitre « Une synthèse des acquis de la recherche » pourraient devenir un outil méthodologique à l'usage des territoires, et être diffusés sous forme imprimée et numérique. Cet outil peut être envisagé conjointement avec un projet d'outil qui raconte le voyage dans les territoires et dans les têtes à l'occasion de l'accompagnement du Pays de Retz et de la Communauté de communes du Thouarsais, décrits dans le chapitre ci-après « Outil voyage biface ».

## Outil voyage biface

Dès le début, le collectif PAP s'est impliqué dans la démarche comme terrain d'expérimentation pour valider et étayer ses principes mais aussi pour étoffer ses outils et ses actions. Le collectif PAP et la Chaire paysage et énergie seraient intéressés pour décliner cette expérience et communiquer de façon plus ludique et vivante auprès de leurs membres, leurs partenaires, des territoires, des professionnels, des étudiants et du grand public. Ce nouvel outil pourrait expliciter de façon joyeuse et colorée, éventuellement impertinente, comment un territoire peut s'emparer des paysages pour réfléchir à ses transitions de façon concrète, en montrant les processus et les avancées.

Isabel Claus a vécu le plan de paysage comme un voyage, aux sens propres et figurés, et aimerait que cette histoire soit racontée : voyage autour de l'élaboration du plan de paysage, voyage en bus qui a permis une réelle ouverture et des croisements... Nous imaginons une déclinaison de cet accompagnement et recherche sous forme d'un livret très illustré, façon bande dessinée, avec des personnages et des dialogues qui montrent, à travers leur récit, l'évolution des questions, les prises de conscience, ce que permet le paysage, les échelles, les regards croisés, les découvertes, etc. Cette histoire aurait une dimension pédagogique intéressante et pourrait montrer le processus : nous ne savons pas précisément où nous allons, nous sommes situées dans un contexte de transition énergétique, avec résistances et des réticences, et nous choisissons de prendre un autre chemin en se laissant la liberté de ne pas savoir lequel.

Cela pourrait prendre la forme d'un livre en accordéon (pour avoir une longue trame dessinée continue) qui illustrerait le voyage en bus dans le territoire et le voyage dans les têtes. Une face parlerait du voyage dans le Thouarsais, l'autre dans le Pays de Retz, les deux territoires étant partis de questions et contextes très différents, et arrivant à des conclusions cousines. Cet outil serait un retour d'expérience à partager facilement avec un public large, et une façon de convaincre différemment de l'absolue nécessité de mobiliser les paysages pour les transitions.

Cet outil pourrait peut-être se combiner avec le contenu de l'outil méthodologique de façon à étayer la narration par des éléments de fond. Cette hypothèse doit encore être approfondie et travaillée avec le collectif PAP et la Chaire paysage et énergie. Ce croisement permettrait de contextualiser les éléments méthodologiques, et d'apporter des informations de fond aux voyages.

## Rédaction d'un article de recherche

Nous proposons de synthétiser les éléments de ce rapport dans un article de recherche, ce qui permettrait de partager ce travail avec des scientifiques et un public averti et curieux. Le Larep et la Chaire paysage et énergie soutiennent cette proposition et proposent de se rapprocher de revues en ligne pour la diffusion du futur article, par exemple « Développement durable et territoires », axé sur l'économie, la géographie, la politique, le droit et la sociologie ; « Vertigo », une revue électronique en sciences de l'environnement. Ils envisagent aussi de faire le lien avec le réseau ACDD « Approches critiques du développement durable », le « Groupe transversal : Ville et énergie » de l'Université Paris-Est... afin de toucher des réseaux différents. Ces possibilités seront étudiées plus en détails après la rédaction de l'article scientifique.

## Rédaction d'un article Signé PAP

Le collectif PAP sollicite des professionnels, experts, chercheurs... pour rédiger des articles de fond sur tous sujets liés aux paysages et à la transition. Ces articles s'intitulent les « Signés PAP », ils sont synthétiques (environ 18 000 signes) et illustrés, diffusés mensuellement. Ils veulent toucher un public large, spécialiste ou non, et sont diffusés gratuitement. Le public majoritaire de ces articles est composé de professionnels du paysage, du développement durable, des transitions et de l'aménagement, intervenant principalement à titre indépendant, dans des écoles, des lieux de formation, des territoires, des collectivités, des administrations, des associations. Une publication regroupant une trentaine d'articles est en cours de construction en partenariat avec les éditions du Moniteur.

Avec l'accord du collectif, nous proposons de rédiger un article qui entrerait dans cette collection de façon à diffuser les enseignements de cette recherche-action dans d'autres cercles que ceux de la recherche.



## **Poursuite des échanges avec le Larep et la Chaire paysage et énergie**

Nous partageons avec le Larep et la Chaire paysage et énergie la volonté de poursuivre les échanges. Les modalités pratiques ne sont pas encore définies et restent à préciser. Des pistes sont néanmoins esquissées.

La Chaire paysage et énergie construit actuellement un guide de bonnes et mauvaises pratiques avec l'Ademe sur demande du ministère de la Transition écologique et solidaire, afin de mettre en perspective les transitions à travers des cas concrets analysés pour en tirer des éléments de méthode. Des liens peuvent être tissés avec cette initiative dont le calendrier s'étend jusqu'à la fin de l'année 2020.

Le Larep pourrait valoriser ce travail dans le cadre d'une journée d'études. Là aussi, cela demande confirmation. D'autres pistes ont été imaginées, notamment dans le domaine de la formation avec l'ENSP de Versailles-Marseille en mettant l'accent sur les cas pratiques, par exemple dans le cadre d'un post-master ou la formation continue. Le collectif PAP envisage de son côté de construire un module de formation sur les paysages et les transitions avec le CNFPT.

## **E - Conclusion**

### **Oui, les paysages peuvent être facilitateurs des transitions !**

À travers cette recherche-action, nous avons pu éprouver en grandeur réelle les capacités multiples du paysage à entrer dans les transitions en les relocalisant. La dimension paysagère permet de réunir des gens qui n'ont pas l'habitude de parler ensemble. Elle relie des dimensions habituellement séparées et emmène vers une vision globale transversale qui intègre l'humain, le naturel, le construit... toutes les composantes du développement durable. Elle permet aussi d'envisager simultanément des échelles différentes : le très local, qui porte une dimension plutôt personnelle et individuelle ; les visions lointaines, rattachées à une dimension plus collective. Cette approche est comprise car elle relève du bon sens, même si elle ne fait pas partie des méthodes de travail usuelles. Nous avons vu qu'elle favorise une meilleure appropriation des logiques sous-jacentes et change la façon d'aborder le territoire, les politiques, les projets, les partenariats et les visions à court, moyen et long terme. Lors des rencontres annuelles du réseau de recherche Espace rural projet spatial (ERPS) en septembre 2019 à Mirabel, Roser Vernet Anguera, coordinatrice de l'association Prioritat<sup>1</sup>, a proposé une définition du paysage intéressante qui résonne avec notre recherche. Pour elle, le paysage est le visage du territoire, cela signifie qu'il révèle l'état de santé du corps dans sa globalité, donc du territoire, des ressources, des habitants, des activités... L'important n'est pas tant le paysage en lui-même, c'est-à-dire la surface et l'esthétique, mais plutôt ce qui est derrière et qui représente les causes sur lesquelles agir.

### **Il reste néanmoins beaucoup d'obstacles à franchir**

Cette approche large n'est pas pour autant facile ni gentille. Elle bouscule, change les habitudes, oblige à penser différemment, ce qui n'est ni simple, immédiat ou sans résistance. Chacun doit être volontaire, engagé, ouvert à l'acceptation du changement, tant sur le regard porté sur le territoire, son avenir que sur ses propres pratiques, ce qui peut être perturbateur et déstabilisant, voire conflictuel et générer des oppositions. Cette résistance s'est peu manifestée dans les deux territoires analysés mais tous n'ont pas l'habitude de travailler dans cet esprit de recherche, de remise en cause possible et de bien commun. Il faut prendre en compte le temps d'évolution des mentalités, d'acceptation et de maturation.

La prise en compte permanente et le croisement avec d'autres logiques (économique, touristique, culturelle, réglementaire...) sont fondamentaux pour ne pas se déconnecter des réalités et des contraintes locales. Mais l'approche par le paysage peut rebuter par sa dimension globalisante : tout est paysage, l'approche paysagère

---

<sup>1</sup> Prioritat est une association qui engage le Priorat (Catalogne) vers un renouveau en s'appuyant sur le paysage pour réunir, mobiliser et construire une nouvelle politique fondée sur les valeurs communes aux habitants du territoire. Elle porte notamment une candidature Unesco au titre des paysages évolutifs vivants

se mêle de tout, ne laisse rien passer, n'épargne personne ni aucun espace ou pratique professionnelle. Il porte une vision holistique qui peut donner un (faux) air de supériorité et vouloir tout régir, il peut paraître totalitaire. Un autre risque important concerne le vécu des chargés de mission dans les territoires, qui peuvent mal vivre ce changement de regard et de posture, en le prenant pour une critique de leur travail et une remise en cause de leurs compétences, donc de leur légitimité. Cette méfiance ne s'est pas manifestée dans les territoires de notre recherche-action mais elle peut être très présente dans des collectivités peu aguerries à l'expérimentation. Toute nouvelle démarche peut être perçue comme un travail en plus, donc un alourdissement. La charge de travail des chargés de mission est complexe, à l'interface entre les élus qui donnent les directions et les orientations, et la mise en œuvre pratique sur le terrain. Ils doivent à la fois porter une vision d'ensemble des projets et assurer le processus opérationnel, ce qui engendre beaucoup de pression et ne facilite pas toujours la prise de recul ou l'acceptation des changements. Pour les élus qui se positionnent sur la construction d'une stratégie politique à long terme, ces approches sont reçues plus facilement car elles répondent à leur rôle, interviennent sur tous les sujets, avec une vision d'ensemble très large. Cette ouverture est plus difficile pour les élus surtout centrés sur les actions à entreprendre rapidement au cours de leur mandat. Dans tous les cas, le temps de l'appropriation, du partage et de la compréhension est fondamental, mais aussi la capacité à coordonner, être réactif, ouvert à d'autres idées, accepter le fait d'avoir oublié des sujets.

Il n'est pas si facile de construire une convention avec les territoires sur un sujet qui peut paraître un peu flou, « Réfléchir aux transitions par les paysages », selon une méthode coconstruite pas à pas, donc pas simple à décrire facilement dans un document, alors que les services administratifs attendent une liste d'étapes, des nombres de jours, des données quantifiées, prouvables et vérifiables, des actions précises et des résultats à atteindre déjà définis, listés, chiffrés. Les territoires doivent être motivés et confiants pour accepter une part d'indétermination. Il est impossible de proposer une recette prête à l'emploi. En tant que médiateurs, nous servons de ferment, créons l'occasion de changer de regard et de point de vue, à condition d'accepter le débat contradictoire, la potentielle remise en cause d'actions déjà installées et l'émergence de nouvelles idées et thématiques. Un rapport de confiance est indispensable, mais aussi un certain courage.

Ensuite viennent les questions liées à deux grandes pénuries dans les territoires : le financement et le temps que tout cela va prendre. Il serait plus juste de mettre le mot « temps » au pluriel : il y a d'abord le temps à consacrer pour se mobiliser et toucher un public nombreux, varié, professionnel, chacun ayant son calendrier et ses propres contraintes, personne n'ayant réellement de temps en trop ; nous avons ensuite besoin de mettre en corrélation les démarches proposées avec les temps du territoire, déjà engagé dans de nombreux projets, contraintes et échéances. Nous ne devons pas oublier l'épineuse question des limites administratives qui ne correspondent généralement pas avec les structures paysagères ni les bassins de vie, et impliquent une nécessaire collaboration avec les territoires voisins, qui devrait être envisagée comme un atout plus qu'une complication, mais peuvent constituer des freins réels.

Lorsque ces obstacles sont franchis, le travail peut véritablement démarrer, mais si on ne souhaite pas que ces expériences restent isolées, ponctuelles voire anecdotiques, la question de la diffusion, fondamentale, doit être envisagée dès le démarrage. C'est par la preuve par l'exemple et la discussion entre pairs qu'il est possible de convaincre, de faire naître des envies et des volontés. La dimension participative à toutes les étapes, avec tous (habitants, élus, techniciens) est indispensable pour éviter une distanciation et une incompréhension potentielle, mais elle peut effrayer car tout le monde est embarqué, il est difficile de revenir en arrière et il faut accepter de ne pas tout contrôler quant aux thématiques et enjeux qui vont apparaître. Ainsi, il est indispensable de susciter des moments de rencontres, d'échanges, de partages d'expérience, accompagnés par les praticiens et les chercheurs qui ont pris part aux expériences mais surtout par les élus et les chargés de mission des territoires avec leurs partenaires, car eux seuls ont la crédibilité d'acteurs de terrain. Le professionnel et le chercheur doivent se mettre en retrait et accepter ce renversement des positions en n'étant pas chef d'orchestre mais plutôt déclencheur, liant, passeur. De leur côté, les territoires doivent intégrer ce temps de diffusion, de partage et de mise en réseau, un temps indispensable à consacrer pour faire émerger ailleurs d'autres expériences et initiatives, et renforcer l'initiative locale, nourrie par ces regards extérieurs. Cela implique une bonne organisation, une posture de projet plutôt que de gestion, une ouverture d'esprit, une volonté et une disponibilité, en ayant conscience de l'importance de dépasser les limites de son territoire car les questions de transitions doivent trouver des réponses locales mais ne pourront être efficaces que si chaque « local » s'y engage. Un mouvement global et collectif est indispensable.

Si les résistances au changement et ces difficultés matérielles, réglementaires, administratives, culturelles, financières... sont dépassées, les résultats sont prometteurs, souvent au-delà des espérances et réussissent à embarquer les élus, professionnels et habitants dans de nouvelles pratiques. Le paysage porte cette dimension fédératrice et pacificatrice. Quand il est mobilisé à bon escient, il devient une entrée naturelle, qui rejoint le

contexte international plus global (changements climatiques, transitions...), alors qu'entrer par les dimensions plus globales rebute et crispe car elles restent hors sol, abstraites, non spatialisées, et finalement anonymes. L'approche paysagère joue un rôle crucial dans ce mouvement car elle ancre, elle oblige à s'intéresser à toutes les échelles de territoire, de la haie bocagère aux grands panoramas, elle met en cohérence et amène à sortir des modes de pensée systématiques. Et surtout elle remet l'humain au cœur du processus en permettant de donner la parole à chacun et en touchant la dimension sensible, personnelle et affective, en lien avec le projet collectif.

## **Un manque à combler : le développement d'une culture commune**

Cette recherche-action a confirmé nos intuitions et nos hypothèses de travail, elle a renforcé nos méthodes. Il reste une voie à explorer, que nous avons esquissée mais qui mériterait d'être développée et approfondie : celle de la dimension sensible et culturelle. Le paysage porte naturellement ces valeurs de culture commune, nous avons vu qu'elles permettaient de réunir et de faire adhérer. De nombreuses expériences existent en ce sens, à des époques différentes. Par exemple, la littérature de Jean Giono explicite de façon magistrale les liens entre les paysages et la façon dont les hommes occupent un territoire ; les « Manuels » de Yona Friedman montrent une manière simple de communiquer avec tous les publics sur les enjeux fondamentaux de société via des dessins légendés qui créent un nouveau langage universel ; plus récemment Catherine Meurisse aborde nos thématiques en bande-dessinée dans « Les grands espaces » ; l'Agence nationale de psychanalyse urbaine explore de façon humoristique, libre et impertinente les maux de notre société en transition en opérant des croisements avec les arts de la rue ; le livre dont vous êtes le héros « Qui sauvera l'école de Saint-Dave-sur-Nonette ? » aborde par le jeu la notion de choix et d'arbitraire sur les questions d'aménagement du territoire, avec une forme ludique et légère mais pas sans profondeur ; la balade-spectacle mise en scène par le collectif L'art au quotidien sur des textes de Gilles Clément ont emmené les promeneurs dans les paysages dans le cadre d'un festival de théâtre de rue de la Scène nationale d'Annonay croisé avec la réalisation d'un Scot... Le décalage du regard par d'autres médias que les démarches professionnelles ou réflexives peut être fertile et toucher un public différent. Pourtant, ces initiatives et bien d'autres encore, restent éparées et isolées, portées par quelques militants convaincus mais peu relayées. Pour qu'elles soient efficaces et qu'elles sortent du domaine du loisir ou de l'amusement, elles doivent être reliées aux projets et aux politiques des collectivités, qui leur donnent une crédibilité et des implications dans les actions.

L'essentiel reste à faire dans ce domaine pour emporter l'adhésion des populations et intéresser un autre public que celui des professionnels et des militants. Ces questions de transitions et de paysages doivent sortir des cercles de sachants pour perfuser la société. Nous l'avons vu à travers les démarches mises en œuvre dans les deux territoires, aux configurations pourtant différentes : ils ont tous les deux pris conscience de leur difficulté à aller vers les habitants, et de la nécessité absolue de créer ce mouvement, qui devrait pourtant être fondateur pour les collectivités. Un véritable développement culturel devrait accompagner les transitions dans les territoires. Ce mouvement de fond sociétal est la condition indispensable pour réussir des transitions pacifiées et voulues. Ne pas l'engager reviendrait à en rester à une approche seulement technique et quantifiée, sans lien avec les populations et sans appropriation, donc susceptible d'incompréhension et de rejet, ce qui représente un risque important. Pour ce faire, le paysage offre une entrée juste et pertinente, attendue, rassurante, plurielle mais peu explorée. La collaboration entre le Musée du Louvre et les Éditions Futuropolis pourrait peut-être éclairer un bout du chemin à parcourir : ils ont initié une collection de bande-dessinée dans laquelle le Louvre n'est plus présenté dans sa dimension muséale institutionnelle mais devient un personnage de fiction ; le résultat est significatif car ces livres ne sont pas rangés au rayon arts mais au rayon bande-dessinées, ils touchent donc un public très différent. Pourrait-on initier un mouvement similaire avec le paysage, en le sortant des catégories fermées pour retrouver des liens transversaux, ouverts, féconds et vivants ?

## 5 - BIBLIOGRAPHIE

Agence nationale de psychanalyse urbaine. [www.anpu.fr](http://www.anpu.fr)

Association Prioritat. <http://prioritat.org>

Beuret, J.E. (2002). *A qui appartient le paysage ?* Nature, Sciences, Sociétés. 10 (2), 47-53.

Boite à outils Agenda 21. Retrieved from <http://www.comite21.org/nos-actions/territoires-durables/axes-travail/ancrage-agendas-21/boite-a-outils-agenda-21.html>

Bonin, S. (2016). *Paysages de proximité. Un nouveau rapport habitant au paysage.* POUR, 228, 243-249.

Bonneaud, F. & Schmutz, T. (2010). *Le paysage dans l'aménagement foncier agricole et forestier.* Ministère de l'Alimentation, de la Pêche, de l'Aménagement du Territoire et de la Ruralité.

Bousquet, L., Lagadec, A. & Kempf, M. (2012). *Quel développement des territoires ruraux à partir de leurs propres ressources ?* In Guillot, X. Espace rural & projet spatial vol.3 Du terrain à la recherche : objets et stratégies. Publications de l'Université de Saint-Étienne, ENSA de Saint-Étienne.

Brundtland, G. H. (1987). Rapport Brundtland - Avant-propos. Retrieved from [http://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport\\_brundtland.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf)

Candau, J. & Le Floch, S. (2002). *Le paysage comme catégorie d'action publique ?* Nature, Sciences, Sociétés. 10 (2), 59-65.

Candau, J. & Moquay P. (2007). *Le discours polyphonique des maires lors d'une intervention paysagère.* In Berlandarqué, M., Luginbühl, Y., Terrasson, D. (ed.), Paysages : de la connaissance à l'action. Quae, Versailles, 211-223.

Collectif Paysages de l'après-pétrole (2019). *Territoires de l'après-pétrole : l'atout du paysage.* Actes des rencontres européennes PAP 2018. Retrieved from [www.paysages-apres-petrole.org/actes-des-rencontres-europeennes-pap-2018](http://www.paysages-apres-petrole.org/actes-des-rencontres-europeennes-pap-2018)

Conseil de l'Europe. (2000). *Convention européenne du paysage.* Florence. Retrieved from <https://rm.coe.int/168008062a>

D'Aquino, P. (2002). *Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante.* Espace Géographique, 31(1), 3. <http://doi.org/10.3917/eg.311.0003>

D'Aquino, P. (2004). *Pour une expertise participative, l'émergence de territoires citoyens du local vers le global.*

D'Aquino, P. (2002). *Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante.* Espace Géographique, 31(1), 3. <http://doi.org/10.3917/eg.311.0003>

D'Aquino, P. (2016). *TerriStories, un jeu au service de l'invention collective dans les politiques publiques.* Animation, Territoires et Pratiques Socioculturelles. Retrieved from <http://agritrop.cirad.fr/582410/>

Davasse, B., & Henry, D. (2015). *Le paysage au cœur des projets de territoire.* Dossier n1 du Réseau Aquitain du Paysage (RAP). Retrieved from <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01270407/document>

Davodeau, H. (2005). *La sensibilité paysagère à l'épreuve de la gestion territoriale.* Cahiers de Géographie Du Québec, 49(137), 177. <http://doi.org/10.7202/012299ar>

De Beaulieu, G. (2018). *Le plan de paysage, outil stratégique.* In Les nouveaux paysages de la transition énergétique, Revue urbanisme, Hors série 64. Page 40.

De Gravelaine, F. (2018). *Le Pays de Retz veut s'adapter au changement climatique.* In Les nouveaux paysages de la transition énergétique, Revue urbanisme, Hors série 64. Pages 35-36.

De Gravelaine, F. (2018). *Le Pays thouarsais donne l'exemple.* In Les nouveaux paysages de la transition énergétique, Revue urbanisme, Hors série 64. Pages 37-39.

- De Rosnay, J. (1975). *Le macroscopie, Vers une vision globale*. Edition Seuil.
- Dérior, P., Béringuer, P., & Laques, A.-É. (2010). *Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ?* Développement Durable et Territoires, (Vol. 1, n° 2). <http://doi.org/10.4000/developpementdurable.8682>
- Di Méo, G. (1998). Géographie sociale et territoire (Nathan). Paris (FRA). Retrieved from [http://clio-cr.clionautes.org/IMG/article\\_PDF/Geographie-sociale-et-territoire\\_a267.pdf](http://clio-cr.clionautes.org/IMG/article_PDF/Geographie-sociale-et-territoire_a267.pdf)
- Doreau, A. & Folléa, B. (2018). *La chaire Paysage et Énergie, penser, expérimenter*. In Les nouveaux paysages de la transition énergétique, Revue urbanisme, Hors série 64. Pages 11-12.
- DRIEE Ile de France - Club Paysage. (2013). *Guide pour une meilleure prise en compte des paysages dans le cahier des charges des Scot, PLU et cartes communales. Prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme*. Retrieved from [www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)
- Etienne, M. (2010). *La modélisation d'accompagnement : Une démarche participative en appui au développement durable* (Quae). Versailles.
- FNCAUE et FNSAFER, (2010), les États généraux du paysage
- Fortin, M.J. (2014). *Les paysages de la transition énergétique : une perspective politique*. Projets de paysage. 10 [en ligne].
- Folléa, B. (2016). *Energy Landscape Plans. Landscape Architecture Journal, China*, pp. p.41–53. Retrieved from <http://www.la-bly.com>
- Friedman, Y. (de 1975 à 1992). *Manuels, Anthologie des dessins de Yona Friedman*. Centre national édition art image (CNEAI).
- Giono, J. (1929). *Colline*. Éditions Grasset.
- Giono, J. (1930). *Regain*. Éditions Grasset.
- Guillot, X. (ed.) (2016). *Ville, territoire, paysage. Vers un nouveau cycle de pensée du projet*. Publications de l'université de Saint-Etienne.
- Gorgeu, Y. & Jenkins, C. (1995) *La charte paysagère, outil d'aménagement de l'espace intercommunal*. Mairies-conseils Caisse des Dépôts, Fédération des parcs naturels régionaux, La Documentation Française.
- Gwiadzinski, L. (2015). *Le design territorial, nouvelle frontière de l'action publique*, in La 27<sup>e</sup> région. Chantiers ouverts au public. Ed P. Scherer, La Documentation française, Paris, pp. 470-482
- Hamel, P. (1992). *Politiques urbaines, planification et partenariat à l'ère postmoderne*. In Gagnon, C. & Klein, J.L. (ed.), Les partenaires du développement face au défi local. 121-147.
- Jegou, F. (2015). *Enjeux à venir, coévolution du design et des politiques publiques*, Scherer
- Labat, D. & Aggeri, G. (2013). *La loi paysage a-t-elle eu un impact sur la planification territoriale ? L'exemple de la planification paysagère et des compétences au sein de la fonction publique*. Projets de paysage, 9 [en ligne].
- Labat, D. & Donadieu, P. (2013). *Le paysage, levier d'action dans la planification territoriale*. L'Espace géographique, 1, 44-60.
- Lagadec, A. & Kempf, M. (2010). *Mémento N°9 : La singularité des territoires - Nouveaux regards sur l'urbanisme - Démarches et ingénieries*. Réseau de territoires Paysage et urbanisme durable, Mairies-conseils Caisse des Dépôts.
- Lagadec, A. & Kempf, M. (2009). *Mémento N°10 : Territoires d'enseignement, Coopération entre territoires, écoles supérieures et universités, Actes de la rencontre du réseau des 14 et 15 mai 2009 dans le PNR du Massif des Bauges*. Réseau de territoires Paysage et urbanisme durable, Mairies-conseils Caisse des Dépôts.
- Lagadec, A. & Kempf, M. (2009). *Mémento N°11 : Penser le territoire par le paysage - Expérience de la communauté de communes de la Haute-Bruche*. Réseau de territoires Paysage et urbanisme durable, Mairies-conseils Caisse des Dépôts.

Lagadec, A. & Kempf, M. (2010). *Mémento N°12 : Un réseau de collectivités mobilisées autour du développement durable et de l'aménagement (22-29-35-44-56)*, association BRUDED. Réseau de territoires Paysage et urbanisme durable, Mairies-conseils Caisse des Dépôts.

Lagadec, A. & Kempf, M. (2014). *Mémento N°15 : Agriculture, paysage et urbanisme : préparons le terrain ! synthèse de la rencontre du 23 mai 2013 à Paris*. Réseau de territoires Paysage et urbanisme durable, Mairies-conseils Caisse des Dépôts.

Lagadec, A. & Kempf, M. (2016). *Mémento N°16 : Engager une démarche d'urbanisme et de paysage, témoignages de territoires intercommunaux*. Réseau de territoires Paysage et urbanisme durable, Mairies-conseils Caisse des Dépôts.

Lagadec, A. & Kempf, M. (2016). *Qui sauvera l'école de Saint-Dave-sur-Nonette ? Un livre dont vous êtes le héros*. Association Un pavé dans la mare.

Lagadec, A. & Kempf, M. (2019). *Paysages et transitions, réponses à travers l'Europe*. Collectif Paysages de l'après-pétrole.

Lagadec, A. & Kempf, M. (2014). *La force du travail en réseau au service de la plus-value paysagère pour les territoires*. Les presses universitaires du Midi. Réseau SOE Sud-Ouest Européen, revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Pages 77-80.

Lardon, S. Moquay, P. Poss, Y. (ed.) (2007), *Développement territorial et diagnostic prospectif. Réflexions autour du viaduc de Millau*. L'aube, La Tour d'Aigues.

Lardon, S. & Piveteau, V. (2005). *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire ? : une approche par les modèles spatiaux*. Géocarrefour, 80(2), 75–90. <http://doi.org/10.4000/geocarrefour.980>

Latour, B. (2017). *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Edition La découverte.

Lelli, L. (2000). *Le paysage, un enjeu pour les acteurs territoriaux ? Réflexion sur une démarche de connaissance et de médiation en Nord-Comminges (Haute-Garonne, France)*. In Périgord, M. (ed.), *Action paysagère et acteurs territoriaux*. Geste éditions, Poitiers, 19-26.

Lescaroux, F. & Mignon, V. (2008). *Déterminants du prix du pétrole et impacts sur l'économie*. Revue française d'économie, pages 179-214.

Loubière, A. (2018). *La nouvelle donne énergétique et paysagère*. In Les nouveaux paysages de la transition énergétique, Revue urbanisme, Hors série 64. Page 5.

Luginbühl, Y. (2015), *Biodiversité, paysage et cadre de vie*. La démocratie en pratique. Victoire éditions, Paris.

Marcel, O. & Ambroise, R. (2015). *Aménager les paysages de l'après-pétrole*. Retrieved from [http://docs.eclm.fr/pdf\\_livre/375Paysagesaprespetrole.pdf](http://docs.eclm.fr/pdf_livre/375Paysagesaprespetrole.pdf)

Marcel, O. & Sanson, B. (2013). *Paysages de l'après-pétrole ? Passerelle n° 9*.

Meurisse, C. (2018). *Les Grands Espaces*. Éditions Dargaud.

Moine, A. (2006). *Le territoire comme un système complexe ? : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie*. L'Espace Géographique, 2 (Tome 35), 115 à 132.

Mollierei, E. (2014). *Fiche ALUR - paysage et documents d'urbanisme 29 06 14*. Fiche Ministère Du Logement et de l'Égalité Des Territoires. Retrieved from [http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/alur\\_fiche\\_paysage\\_et\\_documents\\_d\\_urbanisme.pdf](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/alur_fiche_paysage_et_documents_d_urbanisme.pdf)

Moquay, P. (2008). *Performative governance?: dynamics of participatory systems for devising sustainable development projects*. International Journal of Sustainable Development, 11(2, 3, 4), 154–170.

Novarina, G. (1999). *L'architecture du territoire : de la mesure au dessein*. Annales de la recherche urbaine, 82, 50-58.

Offner, J.-M. (2006). *Les territoires de l'action publique locale*. Revue Française de Science Politique, 56(1), 27. <http://doi.org/10.3917/rfsp.561.0027>

Paradis, S. (2000). *Le paysage, outil et support de projets territoriaux*. In Périgord, M. (ed.), *Action paysagère et acteurs territoriaux*. Geste éditions, Poitiers, 11-18.

- Pernet, A. (2014a). *Le grand paysage en projet*. Histoire, critique et expérience. MétisPresses, Genève.
- Pernet, A. (2014b). *Le grand paysage en projet entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus*. ENSP. Retrieved from [https://www.territoires19.net/paysage/INT2A\\_Le grand paysage en projet.pdf](https://www.territoires19.net/paysage/INT2A_Le_grand_paysage_en_projet.pdf)
- Petit, L. (2013). *La ville sur le divan*. Éditions La contre allée.
- Régnier, Y. (2019). *Manifeste : vers une fabrique des transitions*. Retrieved from [www.territoires-energie-positive.fr/convaincre/manifeste-vers-une-fabrique-des-transitions](http://www.territoires-energie-positive.fr/convaincre/manifeste-vers-une-fabrique-des-transitions)
- Régnier, Y. (2018). *Les TEPOS inventent un nouveau paysage énergétique*. In Les nouveaux paysages de la transition énergétique, Revue urbanisme, Hors série 64. Pages 65-66.
- Sébastien, L. (2016). *L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ?* Norois, (238-239), 23–41. <http://doi.org/10.4000/norois.5846>
- Sgard, A. (2010). *Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun*. Développement durable et territoires, 1 (2) [en ligne].
- Sgard, A. & Paradis, S. (2019). *Sur les bancs du paysage, Enjeux didactiques, démarches et outils*. MétisPresses, Vues D'ensemble Essais.
- Stremke, S. & Van den Dobbelsteen, A. (ed.) (2013), *Sustainable Energy Landscapes: Designing, Planning and Development*. CRC Press, Boca Raton.
- Tacquard, F., Kempf, M. & Lagadec, A. (2019). *Beaux villages de France ? Pour un urbanisme rural au chevet de nos tristes campagnes*. Article publié par le Collectif Paysages des l'après-pétrole, Signé PAP N°33. Retrieved from [www.paysages-apres-petrole.org/signé-pap-33-beaux-villages-de-france-pour-un-urbanisme-rural-au-chevet-de-nos-tristes-campagnes](http://www.paysages-apres-petrole.org/signé-pap-33-beaux-villages-de-france-pour-un-urbanisme-rural-au-chevet-de-nos-tristes-campagnes)
- Tallon, H. (2011). *Pluriactivité et accompagnement : un territoire à l'épreuve. Une expérimentation par la formation menée dans le Haut-Languedoc (Hérault)*. Retrieved from <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00616677/>
- Terrier, M., Gassel, P., & Le Blanc, J. (2010). *Évaluer la durabilité des systèmes d'activités des ménages agricoles pour accompagner les projets d'installation en agriculture*. La Méthode Edama, 14 p. Retrieved from <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00523450/>
- Theys, J. (2002). *L'approche territoriale du développement durable, condition d'une prise en compte de sa dimension sociale*. Développement Durable et Territoires, (Dossier 1). <http://doi.org/10.4000/developpementdurable.1475>
- Torre, A. & Bourdin, S. (ed.) (2015). *Big Bang territorial. La réforme des régions en débat*. Armand Colin, Paris.
- Torre, A. & Bourdin, S. (2016). *Des réformes territoriales qui posent bien des questions*. Population & Avenir, 722, 14-16.
- Toublanc, M. (2004). *Paysages en herbe, le paysage et la formation à l'agriculture durable*. Educagri-éditions.
- UNADEL, Mairie-Conseils Caisse des Dépôts et consignations (2016). *Expérimentation nationale S'organiser pour innover : quand les territoires conduisent le changement*



## 6 - ANNEXES

### Les documents relatifs à l'accompagnement dans le Pays de Retz

- 70 1. Retours sur la rencontre de terrain du 18 octobre 2016 dans le Pays de Retz  
107 2. Retours sur la rencontre de terrain du 16 janvier 2017 dans le Pays de Retz  
115 3. Le Pays de Retz, la transition écologique : questionner les représentations et exciter les imaginaires. Résumé de l'APR mené par Alric Munoz et Laetitia Poirier, 2016/17  
119 4. Compte-rendu du séminaire « Paysages agricoles en transition » du 19 Juin 2018  
128 5. Fiches-actions proposées par le Pays de Retz en lien avec les PCAET du territoire  
137 6. Éléments de contenu du totem de l'exposition « Transition des paysages en Pays de Retz » conçu par le collectif PAP en complément de l'exposition itinérante « Des paysages pour demain »  
146 7. Journée d'animation au Quai vert les 8 et 9 décembre 2018

### Les documents relatifs à l'accompagnement dans la Communauté de communes du Thouarsais

- 147 8. Retours sur la « journée territoire » du 8 juillet 2016 organisée par la Communauté de communes du Thouarsais et la Ville de Thouars  
152 9. Compte-rendu interne des réunions des 18 et 19 janvier 2018 pour le lancement du plan de paysage  
156 10. Feuillelet distribué aux participants de l'atelier de terrain du 3 mars 2018 « Les vallées sèches et alluviales, entre plaine et bocage, quels seront nos paysages de l'après-pétrole ? »  
177 11. Compte-rendu de l'atelier de stratégie du plan de paysage du 9 avril 2018  
188 12. Document de synthèse sur la stratégie du plan de paysage suite à l'atelier de concertation du 23 mai 2018  
195 13. Compte-rendu du comité de pilotage plan de paysage du 28 juin 2018  
202 14. Lettre du collectif PAP à la Communauté de communes du Thouarsais sur la prise en compte du paysage, de la qualité du cadre de vie et d'une concertation poussée dans le développement des projets éoliens de la CCT  
204 15. Diagnostic final du plan de paysage « Des caractères naturels et urbains du Thouarsais sous-estimés au profit d'un aménagement industriel »  
238 16. Justification des choix de l'OAP « Paysage et énergie » du PLUI de la Communauté de communes du Thouarsais  
245 17. OAP « Paysage et énergie » du PLUI de la Communauté de communes du Thouarsais  
262 18. Fiche-action 1-1 du plan de paysage « Planter des bosquets dans le cadre des projets de l'aménagement foncier, réalisés sur les bassins d'alimentation des captages »  
266 19. Fiche-action 1-2 du plan de paysage « Intégrer la production d'une eau industrielle dans le programme EIT »  
268 20. Fiche-action 1-3 du plan de paysage « Améliorer la gestion des eaux pluviales dans les espaces publics »  
274 21. Fiche-action 1-4 du plan de paysage « Réaliser un parcours pédagogique sur l'eau et les paysages dans les vallées sèches »  
278 22. Fiche-action 4-1 du plan de paysage « Mener une étude et un plan d'action sur les espaces de transitions, entre Plaine & Bocage »

## **Les documents relatifs aux liens avec les partenaires de la transition (Tepos, négaWatt, collectif PAP)**

- 288 23. Module Paysage de « Destination Tepos », par le collectif PAP 3 pages
- 291 24. Laboratoire organisé dans le cadre des rencontres annuelles du réseau Tepos le 30 septembre 2016 à Kayserberg « Expérimenter des outils de découverte et de représentation des paysages au service des transitions et des changements de modes de vie » 12 pages
- 303 25. Laboratoire organisé dans le cadre des rencontres annuelles du réseau Tepos le 29 septembre 2017 à Figeac « Paysages en transition »